This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 917,059

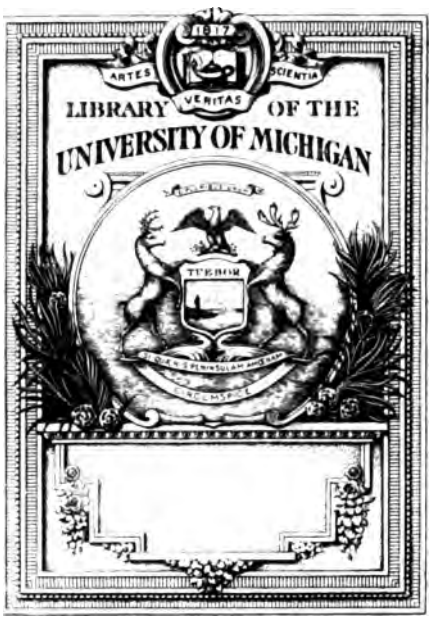


THE GIFT OF
Dr. Randolph G. Adams

NB
545
.P23

C.B.

# MUSÉE
# DE SCULPTURE COMPARÉE
## (MOULAGES)
### PALAIS DU TROCADÉRO

---

## CATALOGUE RAISONNÉ

## EN PRÉPARATION :

| | |
|---|---|
| Époque gallo-romaine. | XIII^e siècle. |
| V^e–X^e siècles. | XVI^e siècle. |
| XI^e–XII^e siècles. | XVII^e–XVIII^e siècles. |

XIX^e siècle.

**Les moulages qui figurent au présent catalogue portent au Musée des numéros bleus.**

Paris. Musée national des monuments français.

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS

# MUSÉE DE SCULPTURE COMPARÉE

## (MOULAGES)

PALAIS DU TROCADÉRO

## CATALOGUE RAISONNÉ

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

PAR

LOUIS COURAJOD

CONSERVATEUR ADJOINT
DES MUSÉES NATIONAUX
PROFESSEUR À L'ÉCOLE DU LOUVRE

P.-FRANTZ MARCOU

ARCHIVISTE
DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES
DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

## XIVe ET XVe SIÈCLES

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCII

NB
545
P23

Depuis que le Musée de sculpture comparée, créé le 4 novembre 1879, a été ouvert au public, le 28 mai 1882, deux catalogues des moulages ont déjà été publiés : le premier dès 1883, le second en 1890. Dans l'un et l'autre de ces catalogues on s'est borné à donner la désignation des pièces exposées, leur description sommaire, et l'indication du siècle auquel elles appartenaient.

Aujourd'hui que le Musée se trouve en grande partie constitué, la Commission des monuments historiques, qui a présidé à son organisation, a pensé que le moment était venu d'établir, à côté de ces notices succinctes, destinées seulement à guider le visiteur dans les salles, un catalogue plus détaillé, plus scientifique, dans lequel les érudits pussent trouver, outre la description des œuvres, les documents authentiques qui nous sont parvenus sur chacune d'elles, et, lorsque cela est possible, les renseignements biographiques qui ont pu être recueillis sur leurs auteurs.

Un catalogue ainsi conçu réclamait toutefois, pour être mené à terme, un temps relativement considérable. C'est pourquoi l'on a cru qu'il y avait avantage à ne pas attendre l'achèvement de l'ensemble du travail pour en publier les

différentes parties, au fur et à mesure de leur exécution. La chronologie déterminait les coupures normales qui pouvaient être pratiquées dans ce travail : il a donc paru logique de consacrer à chaque siècle un fascicule spécial.

En ces dernières années, l'attention du monde savant s'est tout spécialement portée vers les origines de la Renaissance, et la publication de nombreux documents d'archives relatifs aux XIV^e^ et XV^e^ siècles non seulement a fixé la date précise de certains monuments et relaté les circonstances particulières de leur exécution, mais encore a fait connaître les noms de leurs auteurs et, en certains cas, a permis d'en reconstituer la personnalité.

Mais, si les textes qui fournissent les noms de ces artistes étaient, d'une part, connus des archéologues, si les monuments l'étaient, d'autre part, des artistes, l'on n'avait pu encore réunir les uns aux autres et montrer l'artiste à côté de son œuvre.

Aussi, a-t-il paru intéressant et utile de consacrer le premier fascicule du nouveau catalogue à établir pour ainsi dire l'état civil de nombre d'ouvrages restés trop longtemps anonymes, de manière à faire passer, sans plus tarder, du domaine de l'histoire dans celui de l'art des noms d'artistes souvent méconnus et à reculer jusqu'aux premières années du XIV^e^ siècle la liste nominale des sculpteurs français, qui, dans nos musées, s'ouvrait, il y a peu de temps encore, à la fin du XV^e^ siècle, avec Michel Colombe.

On s'expliquera ainsi pourquoi le présent catalogue débute par les XIV^e^ et XV^e^ siècles, en réservant le nombre de numéros nécessaires au classement des monuments antérieurs à cette époque.

Si des notices parfois assez étendues ont été consacrées à de simples moulages, c'est qu'on a pensé qu'il n'y avait pas, en matière de sculpture, de distinction à faire entre l'œuvre elle-même et sa reproduction; c'est aussi que, pour l'histoire de l'art, un moulage, qui ne peut être suspect d'interprétation, a toute la valeur scientifique d'un original et mérite, par suite, d'être examiné avec le même intérêt. Aussi, n'a-t-on pas craint de publier ici, comme on l'aurait fait en présence des originaux s'ils eussent été réunis dans un musée, le texte même des pièces, comptes, mémoires, marchés, mandements de payement, etc., de nature à fixer une date ou à établir une origine.

De même, toutes les fois que des renseignements suffisants ont pu être recueillis, l'on s'est attaché à reconstituer succinctement la vie de chaque artiste et à résumer la liste des travaux, fussent-ils même disparus, que l'on sait être sortis de ses mains. L'on a essayé, par là, de montrer la place qu'occupait l'ouvrage exposé dans l'œuvre de l'artiste et l'artiste dans son milieu et l'on a tenté d'expliquer certaines filiations et de rendre compte de certaines influences.

Lorsqu'il s'est agi de motifs de sculpture détachés de la décoration d'un monument, on a eu soin de noter à quelle hau-

teur au-dessus du sol se trouvait placé le fragment moulé. Cette indication, trop souvent négligée, a paru nécessaire, car la sculpture décorative étant traitée différemment suivant qu'elle doit être vue de près ou de loin, la connaissance de la place qu'occupe tel fragment dans l'ensemble devient un élément indispensable de critique et d'appréciation.

Les parties restaurées ont également été signalées.

Enfin, l'on a fait suivre chaque article de la liste des ouvrages qui ont été consultés. Ces références permettront au lecteur de contrôler par lui-même les assertions émises en se reportant aux documents publiés sur chaque matière.

Novembre 1891.

CLICHÉ MIEUSEMENT IMP. LEMERCIER.

N^os 601-602.

## BAS-RELIEFS

DES CHAPELLES ABSIDALES DE LA CATHÉDRALE DE PARIS

(1^er quart du XIV^e siècle).

# MUSÉE

# DE SCULPTURE COMPARÉE.

## XIV[e] SIÈCLE.

601-603. — **Bas-reliefs** encastrés dans le soubassement extérieur des chapelles absidales, au nord, de la **Cathédrale Notre-Dame de Paris.**

Chacun de ces bas-reliefs présente la forme d'un quatre-feuilles peu accusé, circonscrit dans un rectangle; il est entouré par une guirlande de feuillages découpés se détachant en partie du fond, et accosté à droite et à gauche d'un petit pinacle. Tous sont consacrés à la gloire de la Vierge.

601. — **L'Assomption** : La Vierge debout, infléchie sur le côté gauche, tenant le livre d'une main et de l'autre une palme aujourd'hui brisée, mais dont l'amorce supérieure se voit encore, occupe le centre d'une gloire elliptique ondée, que soutiennent trois couples d'anges ailés; deux autres anges l'encensent à la hauteur de la tête. — Aux angles sont de petits anges musiciens.

602. — **Le Couronnement de la Vierge** : Assise de profil à la droite du Christ qui la couronne, elle s'incline en joignant les mains; au-dessus sont deux anges ailés et vêtus dont l'un tient un orgue portatif et dont l'autre jouait d'un instrument à vent, actuellement brisé. — De petits animaux occupent les angles.

603. — **Épisodes du « Miracle de Théophile »**, poème de Gautier de Coinsy, trouvère du XIII[e] siècle (1177-1236) : Théophile, intendant d'un évêque d'Asie, étant tombé en disgrâce, avait vendu



IMPRIMERIE NATIONALE.

601-603. son âme à Satan pour en obtenir des trésors et se venger de ses ennemis. Pris de remords, il supplie la Vierge de le sauver et d'arracher des mains du démon le pacte qu'il a signé : La Vierge s'arme d'une épée et force Satan à rendre le contrat. Pénétré de reconnaissance, Théophile se jette aux pieds d'une petite statue de la Vierge que tient le Christ. — Aux angles se voient de petites figures d'animaux.

*1er quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 55; largeur, 1 m. 50. — Élévation au-dessus du sol, 2 mètres.*

La date de ces bas-reliefs nous est fournie par celle des chapelles dans les murs desquelles ils sont incrustés. C'est sous l'épiscopat de Simon Matiffas de Bucy, quatre-vingt-troisième évêque de Paris (1289-1304), que commencèrent à s'élever les trois chapelles du rond-point; à l'entrée de l'une d'elles, sur le socle d'une statue de ce prélat, se lisait, sur trois lignes, l'inscription suivante qui, après être passée au Musée des monuments français, puis à Saint-Denis, a, depuis 1868, repris sa place primitive dans la cathédrale :

Ci eſt le ymage de bonne memoire simō matiffas de buci de le eſueſche de soiſſons jadiſ eſuequel de pariſ par q̄ furent fundees premierement ceſ troiſ chapeleſ ou il giſt en lā de grace · m · cc · iiii · et xvi · et puiſ lā fit toutes leſ autreſ enuirō le ceur de celle eſgliſe preſ pour lui.

Les trois chapelles dont parle cette inscription étaient consacrées à saint Nicaise, saint Rigobert et saint Louis. Réunies en une seule, elles forment aujourd'hui la chapelle de la Vierge, dans l'axe de la nef. Les autres chapelles environnant le chœur n'ayant été construites qu'après les trois premières fondées en 1296, et, d'autre part, les travaux de sculpture ayant vraisemblablement été les derniers exécutés, il semble logique d'attribuer aux premières années du XIVe siècle, plutôt qu'aux dernières du XIIIe, l'exécution de ces bas-reliefs. Le style de la statuaire, le déhanchement de la statue de la Vierge, la forme des plis des draperies, l'exécution des feuillages, paraissent corroborer cette opinion.

L'on sait par une pièce de l'œuvre de la cathédrale de Chartres,

603. datée de 1316, qu'à cette époque le maître de l'œuvre de la cathédrale de Paris était *Pierre de Chelles;* d'autre part, ce même *Pierre de Chelles* terminait en 1307 le tombeau de Philippe le Hardi, déjà commencé en 1298 (cf. n° 604). L'on est donc conduit à penser que ce fut sous la direction de ce maître que s'élevèrent les chapelles de l'abside et que se taillèrent les bas-reliefs qui les décorent extérieurement.

Cf. Alex. du Sommerard, *Les arts au moyen âge*, t. V, 1846, et atlas, 5e sér., pl. XXXIII. — Didron, *Paganisme dans l'art chrétien* (*Annales archéologiques*, t. XII, 1852, p. 309 : L'Assomption, Gaucherel, sc.). — F. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, 1855, p. 25, 95-96. — Idem, *Inscriptions de la France*, t. I, 1873, p. 17-19. — F. de Guilhermy et Viollet-le-Duc, *Description de Notre-Dame de Paris*, 1856, p. 96. — Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, t. IX, 1868, v°. *Vierge*, p. 371, fig. 4 : L'Assomption. — Ad. Lecocq, *La cathédrale de Chartres et ses maîtres de l'œuvre* (*Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. VI, 1876, p. 451-454). — A. de Baudot, *Sculpture française*, 1884; Île-de-France, XIVe siècle, pl. IX. — C. Bauchal, *Notre-Dame et ses premiers architectes*, 1882, p. 8-11. — *Nouveau dictionnaire des architectes français*, 1887, p. 117-118. — Bernard Prost, *Quelques documents sur l'histoire des arts en France, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Rouen* (*Gazette des beaux-arts*, 2e sér., t. XXXVI, 1887, p. 236). — Legrand d'Aussy, *Fabliaux ou contes des XIIe et XIIIe siècles*, 1781.

## 604. — **Philippe III**, dit *le Hardi*, roi de France († 1285); — tête de la statue funéraire surmontant son tombeau, dans l'**Église abbatiale de Saint-Denis**, exécuté de 1298-1299 à 1307, par **Pierre de Chelles** et **Jean d'Arras.**

Le visage ne porte pas de barbe; les cheveux tombent droits sur les côtés de la face. La couronne, garnie de fleurons, était incrustée de mastic et de pierres de couleur.

*1er quart du XIVe siècle. — Marbre. — Haut., 30 centimètres.*

Philippe III était mort à Perpignan; ses chairs et ses entrailles reçurent leur sépulture dans la cathédrale de Narbonne; une statue et des bas-reliefs qui la décoraient ont été détruits à l'époque de la Révolution. Le reste de son corps fut ramené à Saint-Denis, où il semble avoir attendu plusieurs années encore son tombeau.

« Ce tombeau, dit M. Bernard Prost, commencé déjà en 1298 ou 1299 (cette date ressort d'un compte), paraît avoir été terminé ou du moins placé à Saint-Denis dans le courant de l'année 1307.

604. Un compte de juin à décembre 1307 contient en effet cette mention :

« A maistre *Pierre de Chyelle*, pour apparelier la tombe du roy Phelippe et la faire mener à Saint-Denis et assouoir; IIII^c XXIII l. II s. VIII d. parisis foibles, valent VII^XX l. XXX sols XI deniers parisis fortz. »

« Maître *Pierre de Chelles*, auteur sans doute du projet de ce monument, ou, du moins, chargé d'en diriger l'exécution, est, selon toute apparence, le *magister Petrus de Chielle, magister fabrice ecclesie Beate Marie Parsiensis*, le *mestre Pierre Chielle, mestre de l'euvre de Paris*, en 1316, découvert dans les archives d'Eure-et-Loir par M. Ad. Lecocq et signalé, d'après lui, par M. Ch. Bauchal, comme un des continuateurs et probablement un des parents de *Jean de Chelles*, maître de l'œuvre de la façade méridionale du transept de Notre-Dame de Paris (1257-1258).

« Un *Jean d'Arras* avait travaillé à la tombe de Philippe le Hardi. Le *Journal du Trésor* de 1308 constate, en effet, le 22 novembre, le payement de 110 sols parisis forts à *Isabellis, relicta defuncti Johannis de Atrabato, pro operibus factis per eum, dum vivebat, circa sepulturam domini regis Philippi quondam.* Les frais de ce monument étaient encore l'objet d'un compte en 1308 : « Debita que sunt solvenda pro tumba regis Philippi, tradita curie per dominum P. de Clariaco, presbyterum, quondam nepotem domini Galteri de Cantulupi »; et, enfin d'un autre compte en 1310 : « Computus domini Johannis de Capella et Johannis Poilasne de operibus domorum regis Parisius et de *factione* tumbarum regine Johanne et regis Philippi, mortui in Arragonia. »

Le tombeau sur lequel reposait Philippe III ayant disparu, sa statue a été placée à Saint-Denis à côté de celle d'Isabelle d'Aragon, sa femme († 1271), sur la dalle de marbre qui surmontait la sépulture cette reine.

« Il (Philippe III) est ensépulturé, dit Dom Germain Millet, dans le chœur de l'église Saint-Denis, soubs la grande croisée. Son tombeau est de marbre noir, l'effigie de marbre blanc, qui est la première qui ait esté faite de marbre à aucun roy. »

La statue de Philippe III est, en effet, la plus ancienne qui soit taillée dans le marbre. Elle ouvre, en outre, à Saint-Denis, la série des effigies authentiques des rois de France.

N^os 605-606.

## ANGES

DÉCORANT LA PORTE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN, A LAON

(1^er quart du XIV^e siècle).

UNIV. OF ILLINOIS

604. Lorsque, en 1263, Saint-Louis avait fait transporter dans l'église abbatiale, en partie reconstruite, les cendres de ses prédécesseurs, il leur avait consacré des sépultures que surmontaient la statue de chacun d'eux. Ces statues, au nombre de seize (douze rois et quatre reines), subsistent encore, à l'exception de deux. Elles sont toutes en pierre de liais, autrefois peinte et dorée, et présentent toutes entre elles des caractères nombreux de similitude, tant dans les visages et les attitudes que dans le costume; faites après coup et toutes ensemble, elles ne pouvaient prétendre à la ressemblance et ne doivent être considérées que comme des effigies commémoratives, sans aucun caractère d'authenticité iconique.

Cf. D. Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, 1625, p. 1223-1226. — D. G. Millet, *Le Trésor sacré de Saint-Denis*, 1636, p. 224-227. — Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, 1706, p. 551. — Alex. Lenoir, *Musée des monuments français*, 1808, n° 24. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 229-252, fig. — F. de Guilhermy et Ch. Fichot, *L'église impér. de Saint-Denis et ses tombeaux*, 1867, p. 53-54. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, phot. — Lecocq, *La cathédrale de Chartres et ses maîtres de l'œuvre* (*Mém. de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. VI, 1876, p. 451-454). — C. Bauchal, *Notre-Dame de Paris et ses premiers architectes*, 1882, p. 8-11. — Idem, *Nouveau dictionn. biograph. et critique des architectes français*, 1887, p. 117. — Bernard Prost, *Quelques documents sur l'hist. des arts en France, d'après un recueil ms. de la bibliothèque de Rouen* (*Gaz. des beaux-arts*, 2[e] pér., t. XXXVI, 1887, p. 236-237). Louis Courajod, *De la part de la France du Nord dans l'œuvre de la Renaissance*, 1889, fig.

## 605-606. — **Anges** placés de chaque côté de la porte occidentale de l'**Église Saint-Martin, à Laon.**

Le corps infléchi sur la hanche, l'un à droite, l'autre à gauche, ils se font pendant et portent l'un et l'autre les restes d'un chandelier dont ils soutiennent le pied de la main gauche et la fusée de la main droite. Leur costume est celui des diacres et des acolytes : une chape, fermée chez l'un par une bride et chez l'autre par un mors, recouvre en partie la robe de dessous. Les pieds sont nus. Les têtes manquent. Sur les épaules, de larges rainures taillées dans la pierre semblent indiquer l'insertion primitive d'ailes rapportées. Quelques traces de coloration subsistent encore sur les draperies.

*1[er] quart du XIV[e] siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 84. — Élévation au-dessus du sol, 2 mètres.*

L'église Saint-Martin de Laon remonte au XII[e] siècle; seule sa

605-606. façade appartient à la fin du XIII^e^ ou au commencement du XIV^e^ siècle. C'est aux premières années de ce dernier siècle que semblent devoir être inscrites les deux statues d'anges du portail. Si la simplicité de la facture et la forme des chandeliers rappellent la tradition du XIII^e^ siècle, le déhanchement des torses et le mouvement de la draperie paraissent en effet indiquer le style du XIV^e^ siècle.

Cf. L. Vitet, *Rapport sur les monuments de l'Oise, l'Aisne*, etc.; Paris, 1831, p. 32 et 41. — Melleville, *Hist. de Laon*, 1846, t. I, p. 113-151. — Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, t. VII, 1864, v° *Pignon*, p. 145; t. V, 1861, v° *Église*, p. 168. — Edouard Fleury, *Antiquités et monuments de l'Aisne*, t. IV, 1882, p. 173-176.

607-609. — **Fragments du gâble** couronnant la fenêtre d'une chapelle du chœur, au nord, de l'**Église Notre-Dame,** ancienne cathédrale **de Laon.**

Sur la face antérieure du rampant s'applique une série de feuilles de chardons séparées les unes des autres.

*1^er^ quart du XIV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 43 et 52 centimètres. — Élévation au-dessus du sol, 10 mètres.*

Le plan de la cathédrale de Laon ne prévoyait pas de chapelles autour du chœur : de même qu'à la cathédrale de Paris (cf. n^os^ 602-604), ces chapelles ne furent ajoutées entre les contreforts des arcs-boutants que dans les dernières années du XIII^e^ et les premières du XIV^e^ siècle. La forme des feuillages qui décorent les gâbles des fenêtres de ces chapelles et leur mode d'accolement sur les rampants semblent devoir en fixer l'exécution aux premières années du XIV^e^ siècle.

Cf. J. Marion, *Essai sur la cathédrale de Laon*, 1842. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. I, 1854, p. 207. — E. Bœswillwald, *N.-D. de Laon* (*Archives de la commission des monuments historiques*, t. I, 1872, pl.). — Ed. Fleury, *Antiquités et monuments de l'Aisne*, t. IV, 1882, p. 178. — L'abbé Bouxin, *La cathédrale Notre-Dame de Laon*, 1890, p. 38-39.

610. — **Supplice de saint Pierre,** groupe décorant la face latérale gauche du portail du transept nord, dit **Portail des Libraires,** de la **Cathédrale de Rouen.**

Le saint nimbé, vêtu d'une tunique longue, est crucifié la tête en bas. Un petit personnage monté sur chaque traverse de la croix

610. lui lie les bras; deux autres lui attachent les jambes. Sur l'original, ce groupe est inscrit dans un quatrelobes.

*1er quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 10; largeur, 35 centimètres. — Élévation au-dessus du sol, 12 mètres.*

Le *Portail des Libraires* fut élevé du temps de Guillaume II de Flavacourt, qui occupa le siège archiépiscopal de Rouen de 1278 à 1306. La construction en est attribuée à *Jehan Davi*, qui construisit également en 1302 la chapelle de la Vierge et qu'une ancienne chronique de l'église de Rouen qualifie de maître des œuvres de la cathédrale et de « citoyen de Rouen ».

Cf. l'abbé Cochet, *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, 1871, col. 423-426.

## 611. — Porte du transept septentrional de la Cathédrale de Bordeaux.

Au trumeau est adossée la statue de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, élevé au pontificat en 1305 sous le nom de Clément V; il porte la chasuble et le pallium, est coiffé de la tiare et bénit de la main droite; six évêques mitrés occupent les ébrasements de la porte dans des niches surmontées de dais; deux portent la chasuble, deux la chape, deux autres la dalmatique. On a cru reconnaître dans ces évêques les membres du clergé bordelais élevés au cardinalat par Clément V, dans la promotion faite à Lyon en 1305; ou les évêques suffragants de la métropole ayant participé à la construction des parties neuves de la cathédrale; ou enfin les prédécesseurs de Bertrand de Goth au siège archiépiscopal de Bordeaux.

Le premier cordon de la voussure est décoré de dix anges placés sous des dais; le second des douze apôtres et le dernier des prophètes et patriarches au nombre de quatorze.

Le tympan est formé de trois bas-reliefs superposés : sur le premier, en partant du bas, se voit la Cène; sur le second, l'Ascension; le troisième montre le Christ triomphant, assis sous un dais, entre deux anges dont l'un tient la lance de Longin et l'autre le voile de Véronique; deux autres anges agenouillés portent, l'un la lune, l'autre le soleil.

*1er quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 11 mètres; lar-*

611. *geur, 9 m. 50. — Restauration : La tête du pape; sa main droite (c'est par erreur qu'une restauration a redressé la main entière et altéré le geste de la bénédiction); plusieurs mains des évêques.*

*Voir la bibliographie à l'article suivant.*

## 612-613. — **Décoration** de deux contreforts de l'abside, côté nord, de la **Cathédrale de Bordeaux.**

Sous une arcade trilobée que supportent deux colonnettes et que couronne un gâble amorti par un fleuron et encadré par deux pinacles, sont adossés :

612. — **Une femme**, coiffée d'un chapeau bas en forme de mortier, que recouvre un voile; une agrafe ferme sa guimpe, une ganse lâche retient le manteau sur les épaules; une cordelière ceint la taille. Le nimbe qui entoure la tête la fait reconnaître pour une sainte, peut-être sainte Madeleine, que semble désigner le vase de parfums qu'elle porte.

613. — **Un homme**, barbu, nimbé, vêtu d'une robe et d'un manteau; il tient de la main gauche un livre d'heures, et de la droite une croix, obliquement posée, qui permet peut-être de voir en lui saint André.

*1er quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 4 m. 50; largeur, 1 m. 92. — Élévation au-dessus du sol, 6 m. 50.*

Consacrée en 1096 par le pape Urbain II, modifiée au XIIIe siècle sous l'épiscopat de l'archevêque Géraud de Malemort (1227-1259), la cathédrale ne reçut qu'au XIVe siècle son chœur, son transept et ses tours. L'initiative de ces travaux est due à Clément V, Bertrand de Goth, le premier des papes d'Avignon (1305-1314), originaire du Bordelais, qui, de 1300 à 1305, occupa le siège archiépiscopal de Bordeaux.

« Le bastiment du chœur, rapporte Lopès, n'étoit pas encore achevé au temps du pape Clément V qui, pour en avancer la consommation, avec la pompe et la magnificence qu'il avoit esté commencé, accorda, la seconde année de son pontificat (1307) des indulgences à tous les fidelles qui visiteroient l'église de Bourdeaux, et donneroient quelque aumosne à sa fabrique; et renouvella encores la

613. mesme concession deux ans après (1309), le 19 octobre, estant en son chasteau de Villaudrault. »

Cf. H. Lopès, *L'Église métrop. et primat. Saint-André de Bordeaux*, 1668; nouv. édit. par l'abbé Callen, 1882-1884, t. I, p. 139-142. — L'abbé Xaupi, *Dissert. sur l'édif. de l'Église primat. Saint-André de Bordeaux*, 1751. — L. de Lamothe, *Essai hist. et arch. sur l'Église cathédrale de Bordeaux* (*Actes de l'Acad. de Bordeaux*, 1842, p. 327, et 1843, p. 1 et 369). — Lamarque et Robert, *Rapport sur l'Église métrop. de Bordeaux* (*Bull. mon.*, t. VIII, 1842, p. 340-349). — Aug. Bordes, *Histoire des monuments anciens et modernes de Bordeaux*, 1845, t. I, p. 119. — Léo Drouyn et L. de Lamothe, *Choix des types les plus remarquables de l'architecture du moyen âge dans la Gironde*, 1846, pl. XXXIV. — Commission des monuments historiques de la Gironde : *Statue de Clément V*, t. IX, 1847-1848, p. 20, planche; *Tympan*, t. X, 1848-1849, p. 27, 3 planches. — J. Marion, *Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e sér., t. IV, 1847-1848, p. 62-67). — Cardinal Donnet, *Monogr. de l'Église primatiale de Bordeaux*, 1851. — Ch. Marionneau, *Descript. des œuvres d'art des édifices de Bordeaux*, 1861, p. 26-30.

## 614-617. — **Corbeaux** supportant la corniche de l'abside de l'**Église Saint-Nazaire, dans la cité de Carcassonne** (Aude).

Ces corbeaux sont formés par une tête saillante, et l'intervalle qui sépare chacun d'eux est occupé par de larges bouquets de feuillages glabres et ondulés.

614. — **Tête d'homme**, les paupières mi-closes.

615. — **Tête d'homme**, les yeux et la bouche ouverts.

616. — **Tête de femme**, coiffée d'un chaperon bas avec mentonnière, les cheveux pris dans un filet.

617. — **Tête de femme**, couverte d'un voile tombant sur le front et de chaque côté du visage.

*1er quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 65 centimètres; larg., 50 centimètres. — Élévation au-dessus du sol, 20 mètres.*

La construction de la nef de l'église Saint-Nazaire, ancienne cathédrale désaffectée en 1803, remonte à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle. Le chœur, le transept et les chapelles furent élevés sous l'épiscopat de Pierre V de Roquefort, de 1300 à 1321.

614-617. « Nous voyons, dit Viollet-le-Duc, autour du chœur de l'église Saint-Nazaire de Carcassonne (1325 environ) une corniche dont la composition est aussi originale que l'exécution en est belle. Cette corniche revient aux traditions romanes, c'est-à-dire qu'elle se compose d'un rang de corbeaux supportant une assise formant larmier, mais décorée de larges feuillages entre chacun de ces corbeaux. »

Cf. Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, t. IV, 1859, v° *Corniche*, p. 341, fig. 23 et 24. — Idem, *Dict. du mobilier*, t. III, 1872, v° *Coiffure*, p. 197, fig. 16. — Idem, *La cité de Carcassonne*, 1878, p. 78. — A. de Baudot, *Sculpture française*, 1884, Languedoc, XIV^e^ siècle, pl. VII.

618. — **Un évêque**, statue adossée à un pilier du transept sud de l'**Église Saint-Nazaire, dans la Cité de Carcassonne.**

Barbu, la mitre en tête, vêtu de la chasuble, il bénit de la main droite et tient de la gauche la crosse épiscopale, à la hampe de laquelle pend le manipule, et dont l'extrémité pose sur la gueule d'un petit dragon.

*1^er^ quart du XIV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 88.*

619. — **Robert d'Artois**, fils d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et de Mahaut, comtesse d'Artois, né vers 1298, mort en 1317; — statue funéraire, provenant de son tombeau autrefois dans l'**Église des Cordeliers, à Paris**, et conservée aujourd'hui dans l'**Église abbatiale de Saint-Denis**; exécutée **de 1318 à 1320** par **Jean Pépin de Huy** et les artistes de son atelier.

« Il est revêtu du costume de chevalier en usage au commencement du XIV^e^ siècle. La tête nue repose sur un coussin; le visage, imberbe et jeune, est encadré de longs cheveux; la chemise de mailles aux manches demi-larges, au chaperon rabattu sur les épaules et sur la poitrine, est recouverte d'une cotte d'armes tombant jusqu'aux genoux; les jambes sont vêtues de chausses de mailles, le devant seul est protégé par une armure de fer battu qui monte du pied au genou; un large baudrier, orné de têtes humaines barbues, en relief, soutient l'épée; l'écu, suspendu à l'épaule droite par un cordon,

619. recouvre en partie l'épée posée le long de la jambe gauche et porte de France au lambel à quatre pendants; les mains sont jointes sur la poitrine, les pieds éperonnés s'appuient sur un lion.»

*1er quart du XIVe siècle. — Marbre. — Long., 1 m. 87.*

Robert d'Artois était mort dans les premiers jours de septembre 1317; sa mère, la comtesse Mahaut, veuve depuis 1303, dut passer bientôt après marché avec *Jean Pépin de Huy*, «tombier et bourgeois de Paris», pour l'exécution du tombeau qu'elle se proposait de lui élever dans le couvent des Cordeliers de Paris, car un compte daté de 1318 nous prouve qu'on y travaillait dès le mois de novembre suivant :

«A *Jehan Pepin de Huy*, tombier, à *Maciot*, *Jehan Pousart*, *François et Raoulet de Hedincourt* ses compagnons, sur IIIIcXL lb. qu'ils devoient avoir pour la façon et toute la sepoulture Robert monseigneur, dont Diex ait l'âme, leur fu paié pour les mois de novembre, décembre, jenvier, fevrier, mars, avril, may, pour chascun mois XX lb., et C lb. qu'ils reçurent avant la main..... IIcXL lb.»

Ce tombeau était terminé pour le 9 décembre 1320; en effet, à cette date, les artistes qui y avaient collaboré donnaient quittance d'une gratification qui leur était accordée par la comtesse d'Artois :

«A tous ceus qui ces lettres verront, Gilles Haquin, garde de la prévosté de Paris, salut. Sachent tuit que par devant nous vindrent en jugement *Jehan de Huy*, *Maciot Pavoche*, *Baudet de Merre*, *Guillaume Alou et Renaut de Verdun*, touz tombiers, affirmèrent en droit et en bonne vérité, recongnurent de leur bon gré avoir eu et receu de mestre Estienne Bricadel, jadis trésorier de très noble et puissante dame, madame la comtesse d'Artois, trente livres parisis en bons deniers comptanz, en pur don que la dite madame la contesse leur avoit fait donner et délivrer de grace especial pour cause de la façon et ouvraige de la tombe de très noble homme monseigneur Robert d'Artois, jadis fiuz de la dite contesse, que il avoient faite, dont il avoient esté poiez entierement avant la confection de ces lettres..... En tesmoing de ce nous avons mis en ces lettres le scel de la prevosté de Paris, l'an de grace mil CCC vint le mardi avant la sainte Luce.»

Les travaux de sculpture une fois achevés, le monument fut,

619. selon l'usage constant, livré à un peintre, *Pierre de Bruxelles*, demeurant à Paris, qui reçut, le 24 février 1320, une somme de 40 livres « pour toute la peinture de la tombe et sépoulture ».

« Dans l'église des Cordeliers, ce tombeau, dit M. J.-M. Richard, était entouré d'une armature en fer portant des vergettes destinées à soutenir un ciel et quatre courtines, que l'on y disposa au mois d'octobre 1320, et le 11 février 1326, *Jean de Was*, serrurier, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, s'obligea à « faire un treilleiz de « fer sus la tumbe feu Robert d'Artois, fiuz de ladite dame, assise « aus Freres meneurs à Paris d'autele façon, d'autele euvre et aussi « bon et souffisant comme le treilleiz assis sur la tumbe madame « Blanche d'Espaigne assise au dit lieu. »

L'incendie de 1580, qui dévasta le monastère des Cordeliers, bouleversa les tombeaux de l'église. Depuis cette date jusqu'à son entrée au Musée des Petits-Augustins, c'est-à-dire pendant plus de deux cents ans, la statue de Robert d'Artois, privée de son épitaphe, perdit son nom. Lenoir lui en rendit un, celui de « Pierre d'Alençon, fils de Louis IX, mort en 1283 », qui lui fut conservé, lorsqu'elle passa à Saint-Denis, jusqu'au jour où F. de Guilhermy, reconnaissant la fausseté de cette dénomination, sans pouvoir la rectifier, la lui enleva et la remplaça par celle de « Prince inconnu ».

La statue de Robert l'Enfant est la seule œuvre reconnue qui nous permette aujourd'hui d'apprécier le talent d'un artiste qui avait beaucoup produit. Longtemps ignorée, des documents récemment publiés ont fait revivre la personnalité de cet artiste en rattachant désormais son nom à une œuvre certaine.

*Jean Pépin de Huy*, « tombier, entailleur d'alabastre, bourgeois de Paris », était vraisemblablement originaire de Huy, petite ville près de Liège, et devait appartenir à cette colonie d'artistes flamands que l'on trouve fixée à Paris dès les premières années du XIV^e^ siècle. A la fois entrepreneur, exécutant et chef d'atelier, il semble avoir été l'un des imagiers attitrés de Mahaut, comtesse d'Artois, qui lui confia, outre la tombe de son fils Robert, de nombreux travaux de sculpture que nous résumons : En 1311 il recevait d'elle la commande du tombeau d'Othon IV, son mari, mort en 1303, et dont les restes avaient été transportés en 1310 à l'abbaye de Cherlieu, en Bourgogne : le marché était passé le 14 juin 1312. Le travail, auquel collaborèrent

619. les sculpteurs Jean de Bréquessent, Pierre Boye, Jean de Lamprenesse et le peintre Jean de Rouen, se fit à Paris. Le monument, peint et doré, fut, en 1315, transporté à Cherlieu et monté dans la chapelle de la Trinité, fondée par le comte Othon. Il y demeura jusqu'en 1793; il fut alors brisé et ses fragments disparurent, à l'exception de quelques-uns qui existent encore à Cherlieu.

En 1312 il travaillait au soubassement du tombeau élevé dans l'abbaye de Maubuisson à la mémoire du père de Mahaut, Robert II, comte d'Artois, tué en 1302 à la bataille de Courtrai. Il fournissait et taillait la table de marbre sur laquelle reposait la statue en ronde bosse du défunt, exécutée en argent par l'orfèvre parisien Guillaume Le Perrier. Ce monument avait disparu dès le XVIIe siècle.

En 1315, il taillait pour le couvent des frères prêcheurs de Poligny, en Bourgogne, la pierre tombale, dont Gaignières nous a conservé un dessin, sur laquelle était gravée l'effigie de Jean, fils de Mahaut et frère de Robert l'Enfant, mort au berceau.

Enfin, en 1322, 1326, 1329, on le trouve cité comme ayant exécuté diverses statues pour le monastère de Sainte-Claire et pour les frères prêcheurs de Saint-Omer, pour les dames religieuses dominicaines de la Thieulloye, près d'Arras, et les dames chartreuses de Gosnay, en Artois.

Cf. *Sur le Tombeau*, Alex. Lenoir, *Description du Musée des monuments français*, édit. 1808, n° 25. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 253, 254, grav. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867; phot. — Jules-Marie Richard, *Le Tombeau de Robert l'Enfant aux Cordeliers de Paris* (*Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. VI, 1880, p. 290 à 304). — Idem, *Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne*, 1887, p. 218, 225, 316, 317. — Gaignières, *Biblioth. nat. Cabinet des Estampes*, Pe 4, fol. 45; Bouchot, *Inventaire*, 1891, n° 3,961.

*Sur J. Pépin de Huy*, J. M. Richard, *loc. cit.*, p. 15, 84, 311-319, 355, 358, 375, 392. — Le Chanoine Dehaisnes, *Hist. de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, avant le XVe siècle*, 1886, p. 422 à 425, planche héliogr., 461, 530; Documents, t. I, p. 198, 199, 202, 203, 205, 207, 209, 213-215, 217, 231, 280.

## 620-621. — **Soubassement de la porte** de droite, dite **de Notre-Dame**, de la façade occidentale de la **Cathédrale de Sens.**

Une série de petites arcatures trilobées, surmontées de gâbles à crochets, renferme de petites figures de saints personnages drapés,

620-621. les pieds nus posant sur des nuages; les têtes et les mains sont brisées.

*1^er^ quart du XIV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 2 mètres; largeur, 2 m. 50.*

« On y voyait autrefois, à droite, dit l'*Almanach historique de la ville de Sens de 1820*, sept grandes statues d'apôtres qui ont été détruites et renversées par le vandalisme. Sur le bandeau qui est au-dessous sont des figures d'un travail assez rare représentant en relief quinze prophètes de l'Ancien Testament. » D'autres ont vu dans ces statuettes mutilées non des prophètes, mais des rois de Juda, ancêtres de la Vierge, à laquelle le portail est consacré.

A l'exception de la tour du nord, reste de la construction romane primitive, la façade occidentale de la cathédrale de Sens avait été achevée dans la première moitié du XIII^e^ siècle. En 1267 la tour du sud s'écroula, entraînant dans sa chute deux travées de la nef. La réédification de cette tour, dite *Tour de pierre*, par opposition à l'autre, dite *Tour de plomb*, entreprise dans les premières années du XIV^e^ siècle, se poursuivit jusqu'au XVI^e^. Le petit portail ouvert à sa base appartient au premier quart du XIV^e^ siècle.

*Voir la bibliographie au numéro 628.*

622. — **La Vierge et l'Enfant,** statuette conservée dans l'**Église d'Orcival** (Puy-de-Dôme).

La Vierge couronnée porte sur le bras gauche l'Enfant drapé, bénissant; de la main droite elle tient un livre d'heures.

*1^er^ quart du XIV^e^ siècle. — Marbre. — Haut., 70 centimètres.*

623. — **La Vierge et l'Enfant,** statuette.

Elle porte sur le bras gauche et maintient de la main droite l'Enfant, vêtu, tenant le globe terrestre.

*1^er^ quart du XIV^e^ siècle. — Marbre. — Haut., 1 mètre.*

624. — **Tête d'une statue d'apôtre,** provenant de l'ancienne **Église Saint-Jacques-l'Hôpital, à Paris;** — exécutée de **1319** à **1327** par **Robert de Launoy** († 1365), et conservée au **Musée de Cluny.**

124. Les cheveux sont longs et ondulés, la barbe est séparée en deux touffes bouclées.

*1^er^ tiers du XIV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 37 centimètres.*

Fondée dans les dernières années du XIII^e^ siècle par la bourgeoisie parisienne, la confrérie des Pèlerins de Saint-Jacques avait pour but de favoriser et de faciliter tous les pèlerinages en général, et celui de Saint-Jacques de Compostelle en particulier. Reconnue par Louis X, en 1315, et enrichie de donations nombreuses, elle acquit, de 1317 à 1319, des terrains compris entre les rues Saint-Denis et Mauconseil, pour y construire une église et un hôpital. Le 18 février 1319, la reine Jeanne, femme de Philippe le Long, en posa la première pierre; dès 1324 les travaux les plus importants paraissent avoir été terminés.

L'institution des Pèlerins de Saint-Jacques comprenait au XIV^e^ siècle : 1° une confrérie admettant quiconque s'engageait à accomplir un pèlerinage; 2° un hôpital destiné à héberger gratuitement les pèlerins de passage à Paris; 3° une chapelle. Au cours des siècles suivants, la confrérie perdit de son importance; la mode des pèlerinages étant tombée, l'hôpital devint un refuge banal qui, au XVII^e^ siècle, fut réuni à l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare; en 1781 ses biens furent attribués à l'hôpital des Enfants trouvés; la chapelle fut démolie en 1808.

Au mois d'avril 1840, des fouilles faites sur son emplacement, à l'angle des rues Saint-Denis et Mauconseil, mirent au jour quatorze statues de pierre dans lesquelles on reconnut saint Jacques, Jésus-Christ et les douze Apôtres. Six de ces statues mutilées furent réenfouies dans le sol; trois autres, après avoir servi d'enseigne à un magasin dit « *Aux statues de Saint-Jacques* », furent brisées; les cinq dernières enfin furent recueillies en 1852 par le Musée de Cluny.

Les comptes de la Confrérie de Saint-Jacques, qui ont été conservés, nous fournissent le nom de l'artiste qui exécuta ces statues. On y lit, en effet, à la date de 1318-1319 :

« A *Robert de Launoy*, pour tailler quatre des apôtres de la chapelle, pour chascun, c sols..... xx l.

« A Guillaume de Noutriche, pour faire deux apostres, c sols pour pièce..... x l.

624. « *Item* (à *Robert de Launoy*), pour paindre les six apostres, les dossiers et les reprises seur quoi il sient, xxx s. pour pièce.. ix l.

et, plus tard, en 1326-1327 :

« *Item*, à *Robert de Launoy*, ymager, pour les six derreniers apostres taillier et pour paindre tous les douze à fleurs de lis d'or. lvj l. »

Bien que, suivant ces comptes, deux de ces douze Apôtres n'aient pas été taillés par Robert de Launoy, la similitude du style et de l'exécution permet, selon toute vraisemblance, d'attribuer à cet artiste seul les cinq figures qui ont subsisté.

Outre ces statues, Robert de Launoy avait été chargé de nombreux travaux tant de peinture que de sculpture pour le même édifice; son nom se lit plusieurs fois dans les comptes; il s'y retrouve pour la dernière en 1365; le 28 juillet de cette année, la confrérie porte en recette, pour l'exercice échu, un legs de v sols « de feu Robin de Launoy, ymagier ».

Quoiqu'il appartienne entièrement au XIV^e^ siècle, Robert de Launoy se rattache par son inspiration et sa facture au XIII^e^ siècle, dont il conserve les traditions.

Cf. *Rapport sur les statues découvertes dans une maison située au coin des rues Saint-Denis et Mauconseil, fait par une Commission composée de MM. de Lavillegille, de Longpérier et Gilbert* (*Mém. de la Soc. des antiquaires de France*, t. XV, 1840, p. 370 à 373). — Henri Bordier, *Les statues de Saint-Jacques-l'Hôpital au Musée de Cluny* (*ibid.*, t. XXVIII, 1865, p. 111 à 132). — Idem, *La Confrérie des Pèlerins de Saint-Jacques et ses archives* (*Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. I, 1875, p. 186 à 228, et t. II, 1876, p. 330 à 397, fig.). — E. du Sommerard, *Catalogue du Musée de Cluny*, édit., 1879, n^os^ 1900-1904, et édit. 1881, n^os^ 242-246.

625. — **Saint Jacques**, buste d'une statue provenant de l'**Église Saint-Jacques**, existant autrefois dans un faubourg de **Beauvais**, et conservée aujourd'hui au **Musée archéologique** de cette ville.

La tête est coiffée d'un chapeau à larges bords; les cheveux et la barbe sont bouclés; deux petits revers ornent le devant de la tunique.

La similitude de style qui existe entre cette tête et celle qui provient de l'hôpital des Pèlerins de saint Jacques (n° 624) permet d'en

N° 604.

## PHILIPPE III

*Roi de France*

TÊTE DE SA STATUE FUNÉRAIRE

Exécutée, de 1299 à 1307, par PIERRE CHELLES et JEAN D'ARRAS.
(Église abbatiale de Saint-Denis).

N° 624.

## UN APOTRE

TÊTE D'UNE STATUE

Exécutée, de 1319 à 1327, pour l'église Saint-Jacques-l'Hôpital, à Paris,
par ROBERT DE LAUNOY.
(Musée de Cluny).

625. fixer la date approximativement au premier tiers, ou tout au moins à la première moitié du XIVe siècle.

*1er tiers du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 65 centimètres.*

Cf. Mathon, *Catalogue du Musée de Beauvais*, 1865, n° 118.

626. — **Catherine de Courtenay** († 1307), fille de Philippe de Courtenay, empereur de Constantinople, et seconde femme de Charles, comte de Valois († 1325); — statue funéraire provenant de son tombeau autrefois dans l'**Église abbatiale de Maubuisson** (Seine-et-Oise), et conservée aujourd'hui dans l'**Église abbatiale de Saint-Denis.**

La couronne fleuronnée pose sur le voile qui descend de chaque côté du visage; les cheveux flottent sur le cou; les mains sont jointes et portent des gants longs; à l'annulaire de la droite se voit un anneau au-dessus du gant. Au-dessus de la cotte longue et dont les plis se froncent sur les pieds est passé un bliaut fendu de chaque côté depuis les coudes; on remarquera que la manche gauche et la fente du bliaut du même côté sont seules frangées. « Le sculpteur nous semble, dit F. de Guilhermy, avoir été préoccupé de l'intention de donner à l'impératrice d'Orient un costume singulier. » Aux pieds se jouent deux petits dragons. Cette figure présente un très faible relief.

*1er tiers du XIVe siècle. — Marbre noir. — Long., 1 m. 95.*

« Le marbre noir dont est faite l'effigie de Catherine de Courtenay lui donna, dit F. de Guilhermy, un titre suffisant pour devenir une Blanche de Castille au Musée des Monuments français. Ce ne fut qu'après avoir longtemps protesté contre cette absurdité que nous parvînmes à faire restituer à la statue son véritable nom; nous nous fondions sur la tradition constante des religieuses de Maubuisson et sur le texte de la *Gallia christiana* des Bénédictins. »

La *Gallia christiana* s'exprime en effet ainsi : « Tumulo ejus (de Jean de Brienne, Bouteiller de France, † 1296) qui nunc extat in ecclesiæ navi adhæret alter ex nigro marmore, qui Catharinam Imperatricem Constantinopolitanam repræsentat. »

Notons toutefois, sans pour cela justifier Lenoir de son attribu-



IMPRIMERIE NATIONALE.

626. tion, que la statue funéraire de Blanche de Castille, ou tout au moins la dalle qui la portait, était bien effectivement de marbre noir, comme nous l'apprend un extrait du compte des prévôtes et bailliages de France pour l'année 1255, publié par M. B. Prost : « Pro tumba Blanche regine empta apud Tornacum et pro vectura ejusdem. » Bien que la figure de Saint-Denis soit taillée dans ce marbre noir de Tournai dont il se fit à la fin du XIII^e^ et au cours des XIV^e^ et XV^e^ siècles une si abondante exportation, son style ne permet pas d'en reculer l'exécution jusqu'à la date de 1255.

Jusqu'à preuve certaine du contraire, l'autorité des Bénédictins doit donc faire foi, et nous devons tenir pour une Catherine de Courtenay authentique la figure de marbre noir de Maubuisson.

Néanmoins une *Description de l'église et des tombeaux de Maubuisson*, conservée en manuscrit aux Archives de Seine-et-Oise, et qui paraît avoir été rédigée, vers 1747, par un certain abbé Millet, « qui est fort au fait des titres de cette maison », dit l'abbé Lebeuf, son contemporain, peut soulever quelques doutes sur la légitimité de l'assimilation faite par F. de Guilhermy. Après avoir signalé la tombe en cuivre de Mahaut, comtesse de Boulogne, Millet dit :

« Au-dessus de cette tombe étoit autrefois sa figure relevée en bosse en grand marbre noir, haut élevé de 3 pieds, laquelle figure, représentant une princesse avec une couronne de comtesse, n'ayant aucune inscription et faite pour être mise sur une tombe connue, ne pouvoit être autre que celle de la comtesse Mahaut, fille de France, etc. Il ne paraît point qu'il y ait eu jamais dans le chœur d'autre tombeau haut élevé que celui de la reine Blanche et celui de la comtesse Mahaut, qui en a été retiré en 1655 et mis dans l'avant-chœur, et sa figure en marbre noir hors la grille... »

L'abbé Lebeuf vient confirmer l'abbé Millet; mais son opinion peut être tenue pour suspecte, car ses renseignements semblent lui venir de ce même Millet, « qui, dit-il, m'a enrichi de plusieurs remarques » :

« Mathilde ou Mahaud, comtesse d'Artois et de Bourgogne, petite nièce de saint Louis, est pareillement inhumée dans ce chœur sous une tombe de cuivre. Le grand tombeau de marbre noir avec une figure qu'on voit à présent hors la grille du chœur paraît avoir été placé autrefois à l'endroit où est cette tombe. On avait cru que ce tombeau était de Catherine de Courtenay, impératrice de Constan-

26. tinople, femme de Charles de Valois, petit-fils de saint Louis; mais il est sûr qu'elle fut enterrée dans l'église des Jacobins de Paris en 1307.»

Ce dernier argument est, il est vrai, sans valeur; l'existence d'un tombeau à Paris n'infirmerait pas celle d'un autre tombeau à Maubuisson, car la coutume presque constante était, on le sait, de faire trois parts de la dépouille des personnages de qualité, le corps, le cœur et les entrailles (cf. nos 653, 654, 672), et de consacrer à chacune d'elles un monument particulier.

Les derniers historiens de l'abbaye de Maubuisson, MM. Dutilleux et Depoin, nous disent : «Nous n'avons rien trouvé, dans les documents que nous avons eus à notre disposition, qui nous autorise à penser que Catherine de Courtenay ait été enterrée à Maubuisson», et d'autre part, l'historien de Mahaut, M. Richard, tout en constatant, d'après le *Gallia christiana*, qu'une tombe de cuivre recouvrait les restes de Mahaut, cite un extrait de son testament où elle dit comme dernière volonté : «Superponatur mihi tumba non excedens pavimentum in altitudine ultra spatium trium digitorum.»

Si l'on voulait reconnaître dans l'effigie de marbre noir celle de Mahaut, ne pourrait-on pas voir le respect de son dernier désir dans la très faible saillie de cette figure, qui forme un moyen terme entre les procédés de la tombe plate gravée et ceux du haut relief? C'est là d'ailleurs une des pratiques traditionnelles de la sculpture en marbre noir de la vallée de la Meuse.

Catherine de Courtenay mourut en 1307, Mahaut, comtesse de Boulogne, en 1329; le style de la figure pourrait aussi bien faire admettre l'une que l'autre date, bien qu'il reste encore dans la tradition du siècle précédent et qu'il paraisse plutôt appartenir aux premières années du XIVe siècle.

Cf. du Bouchet, *Hist. généal. de la maison royale de Courtenay*, 1661, p. 95-100. *Gallia christiana*, t. VII, 1744, col. 930 et 931. — L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, 1755, t. IV, p. 190. — Alex. Lenoir, *Catalogue du Musée des monuments français*, 8e édit., 1806, n° 431. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 258. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867; phot. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. III, 1872, v° *Bliaut*, p. 60 fig. 11. — A. Dutilleux et J. Depoin, *L'abbaye de Maubuisson*, 1880-1884, 2e partie, p. 108 et 141. — Bernard Prost, *Quelques documents sur l'histoire des arts en France* (*Gaz. des beaux-arts*, 2e pér., t. XXXVI, 1887, p. 235). — A. de la Grange et L. Cloquet, *Études sur l'art à Tournai*, 1889, t. I, p. 101-146.

627. — **Chapiteau** d'une pile du triforium de la **Cathédrale de Limoges.**

Deux rangées superposées de rameaux feuillus s'appliquent contre le fût entre l'astragale et le tailloir polygonal.

*1er tiers du XIVe siècle. — Granit. — Haut., 22 centimètres; larg., 40 centimètres.*

Le 1er juin 1273 fut posée la première pierre de la cathédrale de Limoges. Les travaux, commencés par le chœur, se poursuivirent jusqu'en 1327. Interrompus alors, ils furent repris en 1344 et continuèrent jusqu'en 1370, date de la prise de Limoges par les Anglais.

Le *triforium* appartient à la première période des travaux.

Cf. l'abbé Arbellot, *Cathédrale de Limoges*, 1883, p. 24-35.

628. — **Voussures** du petit portail, de la façade septentrionale, dit **Portail de Saint-Denis**, de la **Cathédrale de Sens.**

Sur les deux cordons de cette voussure sont disposées deux séries de petites figures d'anges ailés, vêtus de longues robes, debout et porteurs de différents attributs, couronnes, encensoirs, etc., dont quelques-uns sont brisés. Chaque figure est couronnée d'un petit dais qui sert de socle à la figure supérieure.

*1er tiers du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 65; largeur, 3 m. 75. — Élévation au-dessus du sol, 4 m. 50.*

Cf. Dom G. Morin, *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois*, 1630, p. 637-641. — Millin, *Voyage dans le midi de la France*, 1807, t. I, p. 81-82. — Jolimont et Chapuy, *Vues pittoresques de la cathédrale de Sens*, 1828. fig. — Théod. Tarbé, *Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens*, 1838, et 1888, in-4°, p. 216. — Idem, *Description de l'église métropolitaine de Sens*, 1841. — Max. Quantin, *Notice historique sur la construction de la cathédrale de Sens*, 1842, p. 5-7. — Idem, *Répertoire archéologique de l'Yonne*, 1868, col. 203-206. — Eugène Vaudin, *La cathédrale de Sens*, Auxerre, 1881.

629-630. — **Louis X**, dit *le Hutin* († 1316), et **Philippe V**, dit *le Long* († 1321), rois de France; — têtes de leurs

10. **statues funéraires surmontant leurs tombeaux dans l'Église abbatiale de Saint-Denis.**

Le visage entièrement rasé est encadré de deux longues mèches de cheveux ondulés. Le cercle de la couronne est incrusté de pierres de couleurs et porte des fleurons feuillus.

*1[er] tiers du XIV[e] siècle. — Marbre. — Haut. 0 m. 40.*

Le tombeau de Louis X n'avait pas d'inscription; l'on voyait, dit Doublet, l'épitaphe suivante contre la paroi de celui de Philippe V, en lettres d'or sur marbre noir :

*Cy gist le roy Philippe le Lonc, roy de France et de Navarre, fils de Philippe le Bel, qui trespassa l'an mil CCC XXI le tiers jour de janvier...*

« La statue de Louis X, dit de Guilhermy, est entièrement semblable à celle de son père Philippe le Bel, même pose, mêmes traits, même costume, mêmes attributs. Ces deux figures, ainsi que celles des deux autres fils de Philippe le Bel, Philippe V et Charles IV, nous paraissent avoir été exécutées par le même artiste. Les trois fils ont eu avec leur père, si la sculpture dit vrai, une ressemblance des plus rassurantes. »

La remarque de F. de Guilhermy se trouve pleinement justifiée. C'est, en effet, d'un même atelier que sont sorties ces statues, comme le prouve un extrait du *Journal du Trésor* du mois de septembre 1327, qui porte le payement de 240 livres parisis à « Renerus, apothecarius et civis Parisiensis... pro 15 lapidibus de alabastro quos dominus rex fecerat capi ab ipso Renero et retineri pro sepulcris regum Philippi Pulcri, Ludovici et Philippi Magni deffunctorum faciendis... Quatuor dictorum lapidum positi fuerunt in operibus Pisciaci (Poissy). »

L'exécution de ces trois effigies, commencée en 1327, se poursuivit en 1328 et en 1329, vraisemblablement par celle d'une quatrième statue, celle de Charles IV le Bel, qui ne mourut que le 31 janvier 1328. Un compte du Trésor nous fournit en effet la mention suivante :

« 24 mai 1328, Nicolaus de Poteria, pro sepulturis regum;
« 1329, Nicolaus de Poteria, solutor operum sepulturarum regum;

629-630. « 29 juillet 1329, *Magister Ebrardus, pictor.* » Peut-être ce maître Évrard avait-il été chargé de la peinture de ces tombeaux.

Cf. Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, 1625, p. 1296-1297. — D. Germain Millet, *Le Trésor sacré de Saint-Denis*, 1636, p. 246. — Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, 1706, p. 552-553. — Alex. Lenoir, *Musée des monuments français*, 1808, nos 39, 40, 45, 47. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 253, 262, 270, 271. — F. de Guilhermy et Ch. Fichot, *L'église impér. de Saint-Denis et ses tombeaux*, 1867, p. 54, 78. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, photog. — Guigue et A. de Montaiglon, *Archives de l'art français*, t. VI, 1862, p. 62. — Bernard Prost, *Quelques documents sur l'histoire des arts en France* (*Gaz. des beaux arts*, 2e pér., t. XXXVI, 1887, p. 237).

631. — **Encorbellement** disposé sur le côté gauche de la façade occidentale de l'**Église Saint-Pierre, à Caen.**

L'angle de chacune des trois assises formant cet encorbellement est amorti par une tête : l'une, d'un homme âgé, la bouche ouverte, coiffé d'un chaperon; l'autre, d'un jeune homme, souriant, les cheveux relevés sur le front et tombant en deux boucles le long des joues; la main apparaît soutenant la joue gauche; la troisième, d'une femme, le visage encadré par un voile.

*1er tiers du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 95 centimètres; larg., 65 centimètres. — Élévation au-dessus du sol, 4 m. 50.*

La façade occidentale de l'église Saint-Pierre était terminée en 1384, car à cette époque le grand portail s'appelait *Portail-neuf;* d'autre part, le clocher contigu à cette façade s'élevait en 1308; il semble donc que l'on peut circonscrire entre ces deux dates l'exécution de cette façade et de l'encorbellement qui en occupe le contrefort de droite. D'un autre côté, la coiffure bouclée de la figure centrale de cet encorbellement rappelle celle des statues des trois fils de Philippe le Bel à Saint-Denis (cf. nos 629-630); cette sculpture pourrait donc être attribuée au premier tiers du XIVe siècle environ.

Cf. l'abbé de la Rue, *Essai historique sur la ville de Caen*, 1820, t. I, p. 96. — De Caumont, *Stat. mon. du Calvados*, 1846, t. I, p. 22-25. — A. de Baudot, *La sculpture française*, 1884 : *Normandie, XIIe et XIIIe siècles*, pl. VI, fig. 2.

632-633. — **Décoration des pieds-droits des portes** de la façade occidentale de la **Cathédrale Saint-Jean de Lyon.**

Ces pieds-droits formant ressauts les uns sur les autres sont consti-

-633. tués par une suite de pilastres sur les deux faces desquels sont superposés des médaillons quadrilobés décorés de bas-reliefs. Les sujets disposés horizontalement se présentent dans l'ordre suivant, en allant de gauche à droite, et en commençant par le bas :

632. — **Porte centrale** (côté gauche) : *Première assise.* — Les signes du Zodiaque, accouplés deux à deux : 1° Le Verseau, les Poissons. — 2° Le Capricorne, le Sagittaire. — 3° L'Écrevisse, les Gémeaux. — 4° La Vierge, le Lion.

*Deuxième assise.* — Scènes tirées de la vie de saint Jean-Baptiste : 1° Zacharie au Temple. (Luc, I, 8-20.) — 2° Le peuple prie à la porte du Temple. (Luc, I, 10.) — 3° Zacharie sort du Temple. (Luc, I, 21-22.) — 4° La Visitation. (Luc, I, 39-41.)

*Troisième assise.* — Sujets tirés de la Genèse : 1° Caïn tue Abel. (Genèse, IV, 8.) — 2° Dieu reproche à Caïn le meurtre de son frère. (Genèse, IV, 9.) — 3° Mort de Caïn. — 4° Construction de l'Arche. (Genèse, VI, 12-14.)

*Quatrième assise.* — 1° Un ange console Agar. (Genèse, XVI, 7-11). — 2° Querelle entre les pasteurs d'Abraham et ceux de Loth. (Genèse, XIII, 5-7.) — 3° Embrasement de Sodome. (Genèse, XIX, 24.) — 4° L'ange fait sortir Loth de Sodome. (Genèse, XIX, 22-26.)

*Cinquième assise.* — 1° et 2° Éliézer offre des présents à Rébecca et au jeune Laban, son frère. (Genèse, XXIV, 53.) — 3° Deux diables emportent le corps d'un réprouvé et rappellent la parabole du mauvais riche. (Luc, XVI, 22.) — 4° Rébecca donne à boire à Éliézer. (Genèse, XXIV, 18.)

*Sixième assise.* — Les sujets de cette assise ne semblent pas avoir de liens entre eux : 1° Un chevalier ôte son casque devant une jeune femme et les deux personnages soutiennent un écu aux armes de Savoie. « Peut-être, dit M. Guigue, ce bas-relief rappelle-t-il le devoir de vassalité auquel les comtes de Savoie étaient tenus envers l'Église de Lyon pour le fief de Saint-André de Revermont, dont le comte Aymon rendit hommage notamment en l'année 1332. Mais il est plutôt à présumer que cette sculpture est destinée à rappeler le souvenir d'un traité de paix intervenu à la suite de quelque différend sous l'épiscopat de Pierre de Savoie (1308-1332). » — 2° Une dame et un jeune homme, les mains couvertes du *gant d'oi*

632-633. *seau*, caressent un faucon. — 3° Un roi met une épée entre les mains d'un personnage vêtu d'une longue tunique. — 4° Un homme s'éloigne d'une religieuse en se détournant avec des gestes d'adieu.

*Septième assise.* — Les sujets de cette dernière assise sont compris sous un petit arc trilobé : 1° Une femme debout tenant une lance, entre un chevalier et une jeune fille agenouillés. — 2° Une reine assise sur deux lions. — 3° et 4° Saint Georges terrassant le dragon.

633. — **Porte droite** (côté gauche) : *Première assise.* — L'état de mutilation de ces quatre petits reliefs ne permet pas d'en déterminer la signification.

*Deuxième assise.* — 1° Un centaure. — 2° Un sagittaire.

*Troisième assise.* — 1° Combat de deux chevaliers vêtus de mailles. — 2° Tête de feuilles.

*Quatrième assise.* — 1° Combat d'un homme et d'un dragon. — 2° Moines forgerons.

*Cinquième assise.* — 1° Une femme semble faire l'aumône à un homme nu. — 2° Un religieux présente un livre ouvert à un autre religieux placé derrière une chaire.

*Sixième assise.* — 1° Une femme donne un pain à un moine mendiant. — 2° Un abbé et une abbesse.

*Septième assise.* — 1° et 2° Un ange, les ailes éployées, à mi-corps, tient de chaque main une couronne.

*1er tiers du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 5 mètres; largeur, 1 m. 80.*

Commencée par le chœur sous l'archevêque Josserand (1107-1118), l'œuvre de la cathédrale se poursuivit pendant le XIIe siècle, auquel appartient l'abside. Le transept, les clochers latéraux et les quatre premières travées de la nef s'élevèrent au cours du XIIIe siècle; en 1245, le pape Innocent IV consacra le maître autel. La façade fut commencée sous l'épiscopat de l'archevêque Pierre de Savoie (1308-1332); en 1392, sa partie supérieure et sa rose étaient terminées. Les deux travées voisines de la façade ne reçurent leurs voûtes que sous Jean II, cardinal de Talaru (1375-1389), et Philippe III, cardinal de Thurey (1389-1415).

1-633. En 1562, les Calvinistes brisèrent les vingt grandes statues qui garnissaient la façade et étaient montées sur les pieds-droits et les culs-de-lampe dont les moulages sont ici exposés (cf. n[os] suivants).

On peut comparer à ces bas-reliefs ceux qui décorent les portails des *Libraires* et de la *Calende* à la cathédrale de Rouen. La disposition architecturale des pieds-droits et l'exécution de la sculpture sont presque identiques dans l'un et l'autre édifice.

Cf. Bégule et Guigue, *Monographie de la cathédrale de Lyon*, 1880, N° 632, p. 161-174, 1re série, pl. III et IV; A et B, pl. V, fig. 5. — N° 633, p. 193-197; 2e série, pl. III et IV; A.

## 634-637. — **Culs-de-lampe** de la façade occidentale de la **Cathédrale de Lyon.**

Ces *culs-de-lampe* supportaient primitivement des statues qui décoraient la partie inférieure de la façade, dans l'intervalle des portails :

634. — 1° *Face :* Saint Nicolas ressuscitant les trois écoliers debout dans le saloir. — *Retour droit :* Deux lions reposant leur tête sur les genoux d'une figure assise. — *Retour gauche :* Un jeune homme corrige un singe avec un bâton. — *Dessous :* La licorne, poursuivie par un chasseur en costume de chevalier, se réfugie dans le sein d'une Vierge.

635. — 2° *Face :* Un vieillard appuyé sur un bâton. — *Retour droit :* Centaure armé d'un bâton. — *Retour gauche :* Figure nue jouant de la vielle, à cheval sur un lièvre. — *Dessous :* Couple d'amoureux couronnés de fleurs, se caressant et portant, l'un le faucon, l'autre un écureuil.

636. — 3° *Face :* Le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. — *Retour droit :* Un homme, à cheval sur un dragon, lui enfonce un épieu dans le corps. — *Retour gauche :* Un homme assis écrit sur un phylactère. — *Dessous :* Deux évangélistes soutiennent le voile sur la tête d'un évêque assis. « Cette composition, dit M. Guigne, a tout l'air de se rapporter à la promotion de Pierre III de Savoie au siège de Lyon. »

637. — 4° *Dessous :* **Le lai d'Aristote**, fabliau de Henri d'Andely, trouvère normand du commencement du XIII[e] siècle :

Alexandre le Grand, vainqueur des Perses, s'est arrêté sur les

634-637. bords du Gange : il s'éprend d'une jeune Indienne. Aristote lui en fait des reproches, et il s'en sépare. Revenu à elle, il lui avoue la cause de sa rupture : elle promet de s'en venger. — Le lendemain, au point du jour, elle se promène, peu vêtue, dans un verger sur lequel donne le logis du philosophe; elle chante; d'abord insensible, Aristote la regarde, est séduit et se déclare. Elle feint de lui céder, mais lui demande une preuve d'amour; il accepte : elle lui met sur le dos une selle, à la bouche un mors, et se fait promener à travers le verger, sous les yeux d'Alexandre, qui les regarde du haut d'une tour. Surpris et confus, le pédagogue profite de sa mésaventure pour mettre son disciple d'autant plus en garde contre l'amour, qu'un vieillard comme lui n'a su y résister. — Le bas-relief montre Aristote portant sur son dos sa maîtresse; à gauche, celle-ci le plaisante avec Alexandre.

*1er tiers du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 45 centimètres; largeur, 45 centimètres. — Élévation au-dessus du sol, 3 mètres.*

Cf. Bégule et Guigue, *Monographie de la cathédrale de Lyon*, 1880, pl. héliog., N° 634, p. 198, n° 7 et pl. B, fig. 1. — N° 635, p. 200, n° 9 et pl. A, fig. 2. — N° 636, p. 198, n° 5. — N° 637, p. 201-203, n° 12 et pl. B, fig. 2. — F. de Guilhermy, *Fabliaux représentés dans les églises : Lai d'Aristote* (*Revue génér. d'archit.*, t. I, 1840, p. 385-396, fig.). — Idem, *Iconographie des fabliaux : Aristote et Virgile* (*Ann. archéol.*, t. VI, 1847, p. 145-157, fig.). — A. de Baudot, *La sculpture française*, 1884, XIVe siècle, pl. XVI.

638. — **La Vierge et l'Enfant**, statuette provenant de **Nanteuil-le-Haudouin** (Aisne).

(*Collection de M. L. Courajod.*)

La Vierge couronnée porte sur le bras gauche l'Enfant, qui tient dans les mains un oiseau.

*1er tiers du XIVe siècle. — Marbre. — Haut., 65 centimètres.*

639. — **La Vierge et l'Enfant**, statuette.

Couronnée, elle porte sur le bras droit l'Enfant, le torse nu, qui tient la sphère terrestre et joue avec un oiseau qu'elle lui présente.

*1er tiers du XIVe siècle. — Marbre. — Haut., 55 centimètres.*

N° 643.

HAYMON

*Comte de Corbeil*

STATUE SURMONTANT SON TOMBEAU DANS L'ÉGLISE SAINT-SPIRE, A CORBEIL

1er tiers du XIVe siècle.

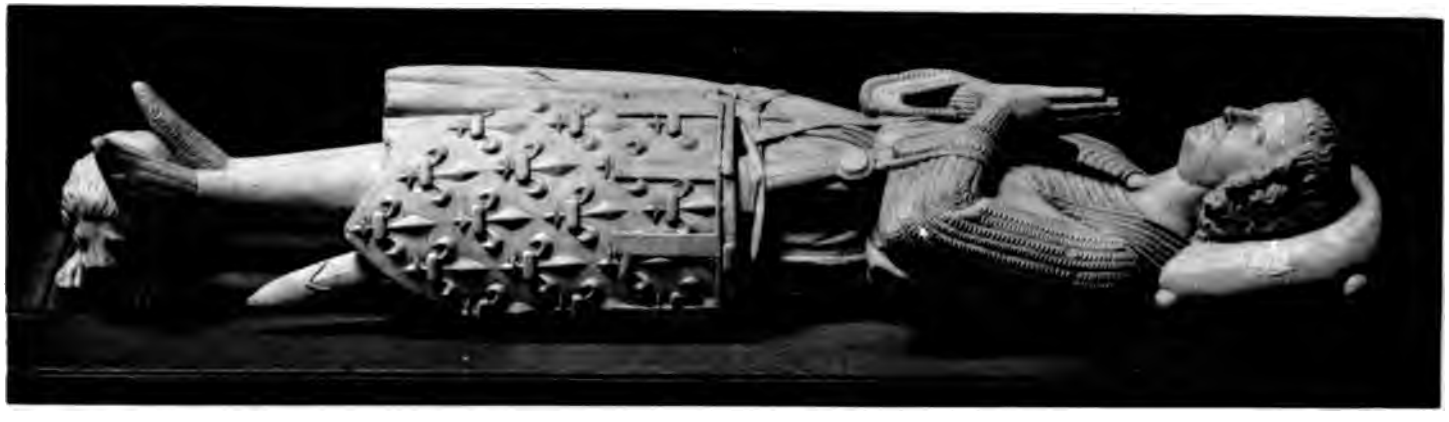

N° 619.

ROBERT D'ARTOIS

Statue funéraire exécutée, de 1318, à 1320, par JEAN PÉPIN DE HUY.

(Église abbatiale de Saint-Denis).

MUSÉE DE MONUMENTS FRANÇAIS

640. 640. — **La Vierge et l'Enfant,** statuette surmontant l'autel de la chapelle de la Vierge de l'**Église abbatiale de Saint-Denis.**

La couronne en tête, elle porte sur le bras gauche l'Enfant vêtu, la tête nue, dont la main gauche tient le livre d'heures et la droite le voile qui tombe de la couronne. Le manteau de la Vierge, ramené d'un bras sur l'autre, forme sur le devant de la jupe des plis nombreux.

*1er tiers du XIVe siècle. — Marbre. — Haut., 1 m. 10.*

Cf. F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 19. — F. de Guilhermy et Ch. Fichot, *L'église impériale de Saint-Denis et ses tombeaux*, 1867, p. 22.

641. — **La Vierge et l'Enfant,** statuette.

Elle porte sur le bras gauche l'Enfant, qui joue avec un oiseau. La robe dont elle est vêtue laisse voir une application de gaufrures, formant un riche dessin.

*1er tiers du XIVe siècle. — Marbre. — Haut., 62 centimètres.*

642. — **La Vierge et l'Enfant,** statuette.

Voilée, sans couronne, elle porte sur le bras droit l'Enfant, le torse nu, qui lui entoure le cou du bras gauche et tient un oiseau de la main droite.

*1er tiers du XIVe siècle. — Marbre. — Haut., 62 centimètres.*

643. — **Haymon, premier comte de Corbeil** (Xe s.); — statue funéraire surmontant son tombeau dans l'**Église Saint-Spire, à Corbeil** (Seine-et-Oise).

Vêtu de mailles avec jambières de fer, il porte sur la cotte d'armes bordée de pelleterie un large baudrier où se voient alternativement une tête humaine et un dragon. Au côté gauche pend l'épée sur lequel s'accroche l'écu chargé d'un dragon dont la queue se termine par une seconde tête. Les pieds appuient sur un animal semblable; la

643. tête repose sur un coussin; les cheveux, tombant tout droits, sont coupés nets au-dessous des oreilles; les mains sont jointes.

On remarquera que le corps est sensiblement incliné sur le côté droit : cette disposition, assez rare en France, est due à la place qu'occupait le tombeau dans l'église Saint-Spire.

*1er tiers du XIVe siècle. — Corps en pierre, tête et mains en marbre. — Long., 1 m. 92.*

« Le tombeau le plus curieux du chœur, dit Millin, est celui du comte Aymon; il est placé dans une arcade fermée par une grille. Cette niche est soutenue par des petits piliers et accompagnée de deux pyramides. Dans le fond on voit un rang de petites arcades, dans chacune desquelles il y avoit autrefois de petites figures qui ont été enlevées; il y en avoit également sur les bords du tombeau, qui n'y existent plus.....

« Autour de la tombe, qui est de marbre noir, on lit une inscription dont les lettres très bien achevées sont de marbre blanc et incrustées, à la mosaïque, avec beaucoup de patience et de peine, dans le marbre noir. Voici comme elle est conçue :

*Cy Gist*

*Le Cors de hault et noble homme, le bon comte Hémon, jadis comte de Corbeil, qui fonda cette église et plusieurs autres. Dieu ait l'âme de Luy. Amen.*

« Le comte Aymon, ajoute-t-il, est ordinairement(?) représenté, perçant de sa lance un dragon ailé, à deux têtes. Il y a dans Corbeil une rue dite le *Trou-Patris* : là est un égout couvert aboutissant à la rivière d'Étampes. Une tradition populaire veut que ç'ait été jadis le repaire d'un animal extraordinaire et redouté dans le pays, que le comte Aymon l'ait combattu et en ait été vainqueur. Par un surcroît d'ignorance, on a prétendu que ce dragon avait deux têtes; voilà pourquoi il a été ainsi représenté sur son écu. »

Haymon, premier comte de Corbeil, fondateur, au Xe siècle, du château établi au confluent de la Juine et de la Seine pour résister aux incursions des Normands, avait fait transporter de Normandie à Corbeil les reliques de saint Exupère, saint Loup, saint Regnobert, évêque et de Bayeux, et de saint Guenault, abbé de Bretagne; il avait fait élever une église pour recevoir leurs châsses.

643. «L'église, dit l'abbé Lebeuf, que le comte Haymon fit bâtir au xe siècle sous le titre des douze apôtres et des saints Exupère et Loup, évêques, dont les corps y furent placés, n'est pas la même que l'on voit aujourd'hui. Elle fut brûlée vers l'an 1140, c'est-à-dire entre les années 1137 et 1144. Et, quoique la réparation ne tardât pas beaucoup sous le règne de Louis VII, la dédicace n'en fut faite que le 10 octobre 1437...»

D'après ces renseignements, Millin n'hésite pas à dire : «L'église ne fut rebâtie que vers 1440; ainsi ce tombeau (celui d'Haymon) peut avoir été fait vers 1450.» Le style de la statue, comme celui de l'arc qui l'entoure, contredit absolument cette assertion et porte tous les caractères de la première moitié du XIVe siècle.

Le costume est celui des chevaliers de cette époque et absolument analogue à ceux des statues de Robert d'Artois († 1317) (cf. n° 619) et de Charles, comte d'Étampes († 1326), provenant des Cordeliers; de Charles, comte de Valois († 1325), de Louis de France, comte d'Évreux († 1319), provenant l'une et l'autre des Jacobins, conservées toutes quatre aujourd'hui à Saint-Denis; et du prétendu Hugues de Chatillon, autrefois à l'abbaye de Pont-aux-Dames, passée du Musée de Versailles au Louvre. La coiffure et l'aplatissement du visage rappellent d'autre part le style des statues des trois fils de Philippe le Bel, Louis X († 1316), Philippe V († 1321) et Charles IV († 1328) conservées à Saint-Denis (cf. nos 629, 630).

Cf. De la Barre, *Histoire de Corbeil*, 1647. — L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, 1757, t. XI, p. 170-179. — Millin, *Antiquités nationales*, 1791, t. II, XXII, p. 13-16, pl. II, fig. 3, et pl. III, fig. 1.

644. — **Jeanne de Flandre, femme d'Enguerrand IV de Coucy**, entrée en religion après la mort de son mari († 1311) et morte abbesse de l'**Abbaye du Sauvoir-sous-Laon** (1334); — statue funéraire provenant de son tombeau, autrefois dans l'Église de cette abbaye, et conservée aujourd'hui dans l'**Église Saint-Martin, à Laon.**

Elle porte le vêtement religieux des dames bénédictines de l'ordre de Citeaux, joint les mains et pose les pieds sur deux lions; dans le bras gauche est passée la crosse abbatiale.

*2e quart du XIVe siècle. — Marbre. — Long., 1 m. 80.*

644. « Lorsqu'on vendit révolutionnairement l'abbaye des filles bénédictines du Sauvoir-sous-Laon (*Salvoir-Notre-Dame-dessoubz-Laon*, XIII^e^ siècle), dit M. Ed. Fleury, tous les objets d'art y périrent ou furent pillés comme partout. Cette statue fut adjugée à vil prix à un habitant de la ville, qui l'emporta sur la montagne et, de peur de sort encore pire, l'enterra dans le sol d'un jardin dépendant de l'ancien couvent occupé par les Capucins auprès du *Champ-Saint-Martin*. Le souvenir de ce dépôt s'était conservé. Sur des indications précises, la statue fut facilement retrouvée dans le meilleur état de conservation, et reçut l'hospitalité et la sécurité là où se peut étudier à l'aise et admirer aujourd'hui ce remarquable débris de la belle et habile statuaire du XIV^e^ siècle... C'est un artiste flamand qui aurait taillé cette statue, s'il faut en croire un nom gravé sur le plat de la crosse : *Pierre de Luez*, *Flamand*, et que retrouva, en dessinant ce monument funéraire, M. J. Malézieux, architecte à Saint-Quentin. » Le moulage ne permet pas de lire ce nom.

Cf. Taylor, Ch. Nodier et Alph. de Cailleux, *Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France; — Picardie*, t. II, 1840, pl. LXV, lith. — Jules Quicherat, *Magasin pittoresque*, t. XIX, 1851, p. 53, grav. sur bois. — Idem, *Histoire du costume en France*, 1874, p. 226, fig. — Édouard Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. IV, 1882, p. 195, grav.

## 645-647. — **Saint Paul, saint Jacques le Majeur, saint Antoine de Padoue;** — statues provenant de la **Chapelle du collège de Rieux, à Toulouse,** et conservées aujourd'hui au **Musée des Augustins, à Toulouse.**

645. — **Saint Paul,** le crâne chauve, les tempes garnies de touffes de cheveux abondantes et ondées, la barbe longue et bouclée, tient de la main gauche l'épée dont les bufflleteries s'enroulent autour du fourreau; de la droite, il soulève les plis nombreux d'un pan de son manteau, et tient un livre ouvert sur lequel se lisent, en lettres peintes en noir, les premiers mots du cantique de Siméon (*Év. de saint Luc*, II, d. 29) :

NV RVVM
NC ⁝ D TVVM
IMIT DOMI
IS ⁝ SE NE ⁝ ET

[*secundum verbum tuum in pace.*]

47. 646. — **Saint Jacques le Majeur**, la barbe et les cheveux bouclés, les pieds chaussés de sandales, est vêtu du costume de pèlerin, l'aumonière au côté, le bourdon à la main droite, la tête coiffée d'un chapeau plaqué de trois coquilles, et d'où pend une longue cordelière à glands ramenée sur le bras gauche; le livre qu'il tient à la main porte l'inscription suivante (*Psaumes*, CXXXVIII, a. 1) :

DO STI ⁝
MIN ME ⁝ E
E ⁝ PR T ⁝ TV
OBA COG

[*novisti me; tu cognovisti sessionem meam.*]

647. — **Saint Antoine de Padoue** (buste). Il est imberbe; une épaisse couronne de cheveux entoure la tête, dont le crâne est rasé.

Ces trois figures portent un nimbe circulaire radié.

*2e quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut. 1 m. 90.*

Le Collège de Rieux, à Toulouse, d'où proviennent ces statues, avait eu pour fondateur un cordelier, originaire du Quercy, Jean de la Tissenderie, élevé par Jean XXII à l'évêché de Rieux (Haute-Garonne), dont il occupa le siège de 1324 à 1348.

La chapelle de ce collège, située derrière l'abside de l'Église des Cordeliers, fut vendue comme bien national à la fin du siècle dernier et démolie en 1804 pour cause d'alignement. Aux piles de la nef étaient adossées des statues, peintes et dorées, portées par des culs-de-lampe, aux armes du fondateur, et surmontées de dais. Elles étaient au nombre de seize; il n'en reste plus que treize : trois ont disparu; deux occupent aujourd'hui des niches sur la façade de l'Église du Taur à Toulouse; onze sont conservées au Musée des Augustins de Toulouse.

Cf. *Catalogue du Musée de Toulouse : Antiquités et objets d'art*, édit. 1865, n° 740. — Roschach, *Les statues de la Chapelle de Rieux, au Musée de Toulouse;* phot. par Eug. Delon; Toulouse, 1880, in-fol.

648. — **Guillaume de Chanac**, cinquième du nom, quatre-vingt-quatrième évêque de Paris, patriarche d'Alexandrie, fondateur, en 1338, du Collège Saint-Michel à Paris, appelé plus tard Collège de Pompadour († 1348); — statue funé-

648. raire surmontant son tombeau situé autrefois dans la **Chapelle de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris**; conservée aujourd'hui au **Musée du Louvre.**

Coiffé de la mitre épiscopale et revêtu de la chasuble, il presse la crosse pastorale passée sous son bras gauche et croise les mains sur la poitrine. On remarquera que les yeux sont fermés. La mitre paraît avoir été refaite dans des proportions peut-être supérieures à celles de l'original.

*Milieu du XIV^e^ siècle. — Marbre. — Long., 1 m. 94.*

Gilles Corrozet s'exprime ainsi au sujet du tombeau que recouvrait cette statue : « En la chapelle de l'enfermerie est l'effigie d'un patriarche d'Alexandrie, évêque de Paris, en albastre blanc, sur un tombeau de marbre noir, autour duquel sont engravez ces vers :

*Hic situs est dominus G. de Chanac patriarcha*
*Alexandrinus, juris dum viveret archa,*
*Mores ornatos ad culmen nobilitatis*
*Adjungens gratos actus habuit pietatis.*
*Plebis ecclesiæ prælatus Parisiensis,*
*Cultor justiciæ, perversorum fuit ensis.*
*Hunc sibi non solum, sed cum qui post ibi sedit*
*Dictus Fulco, dedit Lemovicence solum.*
*O quam sollicite, quam sancte, quamque perite*
*Jus studuit, cleri libertatesque tueri.*
*Multos promovit quos sancte vivere novit.*
*Clam refovens inopes distribuebat opes.*
*Corde Deum sitiens transivit ad atria lucis,*
*Sanctæ luce crucis in maio moriens.*
*Anno milleno trecenteno quadrageno*
*Octoque, centenos annos peragens quasi plenos.*
*Pro dilectoris anima tui dulciter ora*
*Sancti Victoris conventus qualibet hora.* »

Cette épitaphe a été brisée en 1793.

Après avoir passé par le Musée des monuments français et le Musée de Versailles, cette statue est venue prendre place depuis 1889 au Musée du Louvre, dans la salle d'André Beauneveu.

N° 652.

## LA VIERGE

FIGURE PROVENANT D'UNE ANNONCIATION

Milieu du XIV^e^ siècle.

N° 649.

## LE CHRIST

FIGURE DE LA CLOTURE DU CHŒUR DE NOTRE-DAME DE PARIS

Commencée par JEAN LE BOUTEILLER et terminée par JEAN RAVY, en 1351.

48. Cf. Gilles Corrozet, *Antiquités de Paris*, édit. de 1561, fol. 55 v°. — Du Breul, *Théâtre des antiquités de la ville de Paris*, 1612, p. 706. — Gaignières, *Biblioth. nat. Cab. des estampes*, P^e^, 1 K. fol. 77 et *Dép. des mss., fonds latin*, 17040, fol. 177. Bouchot, *Invent.*, n^os^ 3251 et 6801. — Alex. Lenoir, *Description du Musée des monuments français*, n° 50; *Musée des monuments français*, t. II, 1801, p. 76, pl. LXVII. — Eudore Soulié, *Catalogue du Musée de Versailles*, 1859, n° 279. — Em. Fage, *Note sur la famille de Chanac* (*Bull. de la Soc. des lettres de Tulle*, t. IV, 1882, p. 444). — Louis Courajod, *Journal de Lenoir*, t. III, 1887, p. 233 à 235, figure. — Idem, *De la part de la France du nord dans l'œuvre de la renaissance*, 1889, p. 6, figure (tête). — A. Leroux, *Règlement du coll. Saint-Michel à Paris.* (*Bull. histor. et philol. du Comité des Trav. histor.*, 1891, p. 33.)

649. — **Le Christ en jardinier**, figure occupant la première arcature de la clôture méridionale du chœur de la **Cathédrale de Paris**, commencée par **Jean Ravy** et terminée par **Jean Le Bouteiller**, en **1351**.

**Le Christ**, sous la forme d'un jardinier, se montre à Madeleine (*Johann.*, XX, v. 14-17).

Le visage tourné à sa droite vers Madeleine, il est vêtu seulement d'une draperie relevée en plis nombreux sur le bras gauche et laissant voir la poitrine et les jambes nues; la main gauche s'appuie sur une bêche.

*2^e^ quart du XIV^e^ siècle. — Pierre peinte et dorée. — Haut., 1 m. 35. — Élévation au-dessus du sol, 2 m. 50.*

La scène dont cette figure fait partie appartient à une série de hauts-reliefs qui tapissaient autrefois à l'extérieur le mur formant clôture du chœur de la cathédrale, et se poursuivaient également sur le jubé. Détruite, entre 1699 et 1709, sous l'épiscopat du cardinal de Noailles, dans tout le pourtour de l'abside, en même temps qu'on démolissait le jubé, pour permettre l'accomplissement du vœu de Louis XIII (10 février 1638), cette clôture ne s'est conservée que sur les faces nord et sud.

Gilles Corrozet, qui, à la fin du XVI^e^ siècle, l'avait vue dans son ensemble, s'exprime ainsi :

« Le chœur est clos d'un mur percé, au haut duquel sont représentées par des statues ou engravées au-dessous, les Histoires du vieil et nouveau Testament, avec des escrits au bas qui les expliquent.

« Les sculpteurs qui firent toutes ces sculpteures sont denommez



IMPRIMERIE NATIONALE.

649. par un escrit qu'on voit encores contre cette closture et près de la porte du chœur devers le cloistre, près la statue qui représente un homme à genoux priant a jointes mains :

« *C'est Maistre Jean Ravy, qui fust Masson de Nostre-Dame de Paris par l'espace de 26 ans, et commença ces nouvelles Histoires : Et Maistre Jean le Bouteiller son neveu les a parfaictes, en l'an 1351.* »

Cette inscription a été rétablie, lors de la restauration du chœur par Viollet-le-Duc, au-dessous de la partie la plus ancienne de la clôture, sur la face septentrionale.

L'apparition du Christ à Madeleine, faisant partie de la série des bas-reliefs exécutés en dernier lieu, doit avoir pour auteur *Jean Le Bouteiller* seul.

Cf. Gilles Corrozet et Nic. Bonfons, *Les Antiquités et choses plus remarquables de Paris*, édit. 1608, p. 196 v°. — J. du Breul, *Le Théâtre des antiquités de Paris*, Paris, 1622, p. 13, 14. — Emeric David, *Hist. de la sculpture française*, 1817-1872, p. 83-84. — Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*, t. III, 1850, pl. A. Burty del. — F. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, 1855, p. 111. — *Inscriptions de la France*, t. I, 1873, p. 21 et 25. — F. de Guilhermy et Viollet-le-Duc, *Description de Notre-Dame de Paris*, 1856, p. 113. — Viollet-le-Duc, *Dict. de l'architecture française*, t. III, 1857, v° Chœur, p. 232, 233, et v° Clôture p. 470. — Celtibère, *Monogr. de Notre-Dame de Paris*, 1863, pl. LXVIII et LXIX. — C. Bauchal, *Notre-Dame et ses premiers architectes*, 1882, p. 12-14. — *Nouv. dictionnaire des architectes français*, 1887, p. 337, et 496-497.

650. — **Rosaces de feuillages** décorant la face intérieure du transept méridional de la **Cathédrale de Bayeux.**

Dans une mouluration circulaire est encadré un grand quatre-feuilles dont le centre, ainsi que chaque lobe, est occupé par une rosace de feuillages très découpés, inspirés du chêne, de l'érable et de la vigne.

*Milieu du XIV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 2 m. 10; larg., 2 m. 50. — Élévation au-dessus du sol, 6 m. 50.*

Cf. A. de Baudot, *Sculpture française*, 1884. Normandie, pl. I.

651. — **La Vierge et l'Enfant,** statuette.

L'Enfant, à moitié nu, porté sur le bras gauche, joue d'une main avec le voile de sa mère et tient une sphère de l'autre. L'amorce d'un sceptre brisé ou d'un fleuron se voit dans la main droite de la Vierge.

*Milieu du XIV^e^ siècle. — Marbre. — Haut., 85 centimètres.*

652. — **La Vierge**, statuette.

(*Collection Maillet du Boullay*).

Infléchie sur le côté gauche, la tête voilée, sans couronne, la main droite haute, la gauche ramenée sur la poitrine, cette statuette devait faire partie d'un groupe de *l'Annonciation* et avoir pour pendant une figure de l'ange Gabriel la saluant de la formule : *Ave gratia plena, Dominus tecum*, etc.

*Milieu du XIVe siècle. — Marbre. — Haut., 70 centimètres.*

653. — **Philippe VI**, roi de France († 1350); — statue funéraire, provenant du tombeau de ses entrailles, existant autrefois dans l'**Église des Jacobins** de la rue Saint-Jacques, **à Paris**; attribuée à **André Beauneveu**, et conservée aujourd'hui au **Musée du Louvre.**

Il est vêtu d'une robe que recouvre un ample manteau; la main droite porte le sceptre; la gauche, ramenée sur la poitrine, soutient le sachet de peau de daim qui, dans l'iconographie funéraire, figure les entrailles du personnage défunt.

*3e quart du XIVe siècle. — Marbre. — Long., 1 m. 70. — Restauration : la couronne, le sceptre, l'extrémité des doigts de la main droite, la main gauche.*

« Le manteau du roi Philippe, fait remarquer F. de Guilhermy, en parlant d'une autre statue de Philippe VI conservée à Saint-Denis, n'est plus, comme ceux de ses successeurs, ouvert sur le devant du corps en deux parties égales; il s'ouvre sur le côté droit et s'attache sur l'épaule par un fermail d'un assez gros volume. » On remarquera également la forme donnée à la couronne royale; elle ne se compose plus, comme celles de Philippe IV et de ses trois successeurs, d'un cercle portant une série de fleurons feuillus : elle est formée de quatre hautes fleurs de lis alternant avec autant de boutons d'orfèvrerie. Cette couronne, d'un type nouveau, qui se voit sur les statues des Valois et paraît inaugurée par eux, se trouve décrite dans l'inventaire du Mobilier de Charles V dressé en 1380 : « La très grant, très belle et la meilleure couronne du Roy, laquelle il a fait faire. En laquelle a quatre grans florons et quatre petiz garnis de pierrerie. »

653. Cette statue était sculptée sur le tombeau consacré aux entrailles de Philippe VI, établi d'abord dans la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces, puis dans celle des Bourbons au couvent des Jacobins du faubourg Saint-Jacques, à Paris. Le cœur de ce prince avait été transporté à l'abbaye de Bourgfontaine en Valois, et son corps avait reçu, dans l'église abbatiale de Saint-Denis, une autre sépulture recouverte également d'une statue qui existe encore aujourd'hui. Le continuateur de Gilles Corrozet, Nicolas Bonfons, s'exprime ainsi, à la fin du XVI^e^ siècle, sur le caractère différent que présentaient ces deux effigies :

« Au monastère des Jacobins il se voit une sépulture de marbre noir et l'effigie d'albastre, où furent mises les entrailles de Philippe de Valois, surnommé par les prélats de France le vray catholique. En ce lieu est escrit ce qui suit : *Les entrailles du roi Philippe le vray catholique qui régna vingt et deux ans et trépassa le vingt et huictième jour d'aoust l'an mil trois cent cinquante.* La susdite sépulture a esté faicte à la diligence de la Royne Blanche son épouse. Son portrait est différent de celui qui se void au monastère de Saint-Denys en France, d'autant que cestuy représente son jeune aage, l'autre de Saint-Denys représente l'aage plus ancien où il est mort. »

Deux mandements de Charles V, cités à l'article suivant, établissent d'une manière irréfutable quel fut l'auteur de cette dernière statue; l'analogie frappante de style et d'exécution qui existe entre la figure de Saint-Denis et celle des Jacobins peut permettre avec toute vraisemblance d'attribuer l'une et l'autre au même artiste, à *André Beauneveu* ou à son atelier (voir n° 654).

Recueillie par Alex. Lenoir, en 1796, lors de la destruction de l'église des Jacobins, la statue de Philippe VI figura au musée des Monuments français sans que son identité fût établie. Transportée à Versailles, à l'époque de la création du musée, elle passa pour représenter Jean II, puis fut restituée à Philippe VI par M. Eudore Soulié. Ramenée au Musée du Louvre, elle est exposée depuis 1889 dans la salle d'André Beauneveu.

Cf. Gilles Corrozet, *Les antiquités et singularités de Paris*, édit. de Nicolas Bonfons, 1588. — J. du Breul, *Le Théâtre des antiquités de Paris*, 1612, p. 506-507. — Gaignières, *Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes*, P^r^ 11 *a*, fol. 199; Bouchot, *Inventaire*, 1891, n° 4707. — Félibien, *Histoire de Saint-Denis*, 1706, p. 277. — B. de Montfaucon, *Monumens de la monarchie françoise*, t. II, 1730, p. 285,

N° 653.

PHILIPPE VI
*Roi de France*
Statue funéraire exécutée vers 1365 et attribuée à André B. auneveu.
(Musée du Louvre).

N° 654.

CHARLES V
*Roi de France*
Statue funéraire exécutée, en 1364, par André Beauneveu.
(Église abbatiale de Saint-Denis).

UNIV. OF MICH.

653. pl. XLVIII, 2. — Millin, *Antiquités nationales*, t. IV, 1793 : *Couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques*, p. 69-70, pl. VI, fig. 3. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 281. — Eud. Soulié, *Catalogue du Musée de Versailles*, 1859, n° 276. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, phot. — L. Courajod, *Une statue de Philippe VI au Musée du Louvre et l'influence de l'art flamand sur la sculpture française à la fin du XIV^e siècle* (*Gaz. des Beaux-Arts*, 2^e sér., t. XXXI, 1885, p. 217-229, figure.). — Idem, *Alex. Lenoir, son journal et le Musée des monuments français*, t. I, 1878, n^os 654, 700 et 706; t. III, 1887, p. 218-233, figure. — Idem, *De la part de la France du nord dans l'œuvre de la renaissance*, 1889, p. 10, figure.

654. — **Charles V,** roi de France († 1380); — statue funéraire, surmontant son tombeau dans l'**Église abbatiale de Saint-Denis,** exécutée en **1364,** par **André Beauneveu.**

Le roi est vêtu d'une robe que recouvre un manteau ouvert sur le côté droit et formant de larges plis; la tête repose sur un coussin : les cheveux qui tombent droits sur les côtés du visage portent des traces de coloration; un cercle de marbre qui les surmonte servait d'attache à une couronne rapportée de métal qui a disparu; la main droite tenait le sceptre, la gauche la main de justice.

*3^e quart du XIV^e siècle. — Marbre. — Long. 1 m. 70.*

« Le mercredy, vingt-sixième de septembre, dit Félibien, il (Charles V) fut inhumé dans la chapelle de son nom [ou de Saint-Jean-Baptiste], où l'on voit son tombeau. Son cœur fut porté à la cathédrale de Rouen et ses entrailles à Maubuisson, auprès de la princesse Bonne de Luxembourg, sa mère, ainsi qu'il l'avoit ordonné.

« Ce tombeau est de marbre noir et les figures du Roy et de la Reine de marbre blanc avec quantité d'ornemens tout autour. Voici les épitaphes qui sont gravées en lettres d'or sur un marbre noir derrière la teste de l'un et de l'autre.

« Épitaphe du roy Charles V :

*Cy gist le roy Charles le Quint, sage et éloquent, fils du roy Jehan, qui régna XVI ans, V mois et VII jours et trespassa l'an de grâce M. CCC. LXXX, le XVI^e jour de septembre.*

L'attribution à *André Beauneveu* de cette statue et de celles de Philippe VI et Jean II, qui sont toutes deux conservées dans l'église

654. abbatiale de Saint-Denis et présentent les mêmes caractères de naturalisme, nous est fournie avec toute certitude par les deux mandements ci-après du roi Charles V, qui fixent à l'année 1364 la date de leur exécution :

« A Paris, en nostre hostel lez Saint-Pol, 25 octobre 1364. — Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, à noz amez et feaulx les généraulx trésoriers à Paris sur les aides ordenées pour la délivrance de nostre très chier seigneur et père, que Dieux absoille, salut et dileccion. Nous avons commis nostre amé *Andrieu Biauneveu*, nostre ymager, à faire faire les tumbes que nous avons ordenées estre faittes pour noz chiers seigneurs les roys Philippe et nostre père, pour nostre très chère dame la royne Jehanne de Bourgoingne, que Dieux absoile, et pour nous. Si nous mandons et enjoingnons estroittement que, tantost et sanz delay, vous faciez bailler et délivrer par le receveur général des dictes aides au dit Andrieu la somme de cinq cenz frans d'or, pour faire prest et paiement aus ouvriers qui font les dittes tumbes, et leur distribuer par la fourme et maniere que bon lui semblera, sur ce qui puet et pourra estre deu pour leur salaire. . . . Par le roy. — N. de Verres. »

— « A Paris, 12 décembre 1364. — Charles, etc. Nous mandons et enjoingnons estroitement, veu ces présentes et sanz autre mandement attendre, que à *Andrieu Beau Neveu*, nostre ymager, sur la somme de quatre mille et sept cens frans d'or, que nous avons ordené que il ait et doit avoir pour faire quatre tumbes, c'est assavoir de nostre très chier seigneur et ayeul le roy Phelippe, de la royne Jehanne de Bourgoigne, de nostre très chier seigneur et père, dont Dieux ait les ames, et aussi une tumbe pour nous, et sur laquelle somme il a ou doit avoir eu par avant la date de ces présentes la somme de nuef cens frans, sur le résidu, qui sont la somme de trois mille et huit cens frans d'or, vous li bailliés et délivrés présentement la somme de deux cens frans d'or pour cest présent mois de décembre, et ensement li bailliés et délivrez pour chascun mois continuelment ensuivant, pour le temps à venir, la somme de deux cens frans d'or, pour la dicte cause et jusques à l'acomplissement de la dicte somme de résidu de trois mille huit cens frans, esquelles choses nous ne voulons estre fait aucun delay ou destourbier, mais voulons que entierement et continuelment soit paié par la manière dessus ditte. . . Par le roi — Julianus. »

654. *André Beauneveu*, que les comptes appellent « *tailleur, entailleur, ymagier, faiseur de tombes* » et dont ils font fréquemment suivre le nom de « *de Valenciennes* », naquit, selon toute probabilité, dans cette ville; ce qui est certain, c'est, comme l'apprend Froissart (voir ci-dessous), qu'il était originaire du Hainaut, dont Valenciennes était la capitale.

La plus ancienne mention que l'on rencontre de son nom remonte à 1360 : à cette date il travaillait au château de Nieppe (Nord) pour Yolande de Bar, dame de Cassel. Les comptes de Valenciennes, de 1361-1362 et 1374, nous le montrent exécutant, à ces diverses dates, des travaux de sculpture et de peinture à la Halle des Jurés de cette ville; en 1363 il venait, en outre, visiter les tourelles de l'église Saint-Pierre.

Les années 1364, et probablement aussi 1365, furent consacrées aux trois tombeaux désignés dans les deux mandements transcrits ci-dessus, et peut-être aussi à celui de Philippe VI du couvent des Jacobins (voir le numéro précédent), qui peut lui être attribué.

Il résulte des comptes de Malines (1374-1375) qu'il sculpta des statues à la Halle échevinale de cette ville et qu'il fournit (1383-1384) un crucifix pour l'autel de sa chapelle; en 1377, la ville d'Ypres lui payait une statue de Vierge placée sur le côté sud de son beffroi; en 1378, la ville de Cambrai le faisait venir pour visiter les travaux qui s'exécutaient alors à sa cathédrale.

Les comptes de Louis de Male, comte de Flandre, nous apprennent qu'en 1374 André Beauneveu s'occupait d'un tombeau que ce prince se faisait préparer dans la chapelle de Sainte-Catherine de l'église Notre-Dame de Courtrai, et qu'en 1380 il devait y travailler encore. Mais, en 1384, le comte ayant, avant de mourir, désigné la chapelle de Notre-Dame de la Treille, dans l'église Saint-Pierre de Lille, pour lieu de sa sépulture, il est probable que les pièces préparées pour le tombeau de Courtrai furent transportées à Lille, et que Beauneveu fut chargé de continuer le monument commencé, dans la nouvelle chapelle qui lui était assignée. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, gendre et héritier de Louis de Male, ne paraît pas avoir fait poursuivre le travail, et le soin de pourvoir à la sépulture du comte de Flandre incomba à son arrière-petit-fils, Philippe le Bon, qui, soixante-dix ans plus tard, fit élever à sa mémoire, dans la chapelle qu'il avait désignée, un tombeau de cuivre, terminé en

654. 1455 et dont l'auteur était Jacques de Gérines, batteur de cuivre de Bruxelles.

Le passage suivant de Froissart nous apprend qu'en 1390 André Beauneveu dirigeait les travaux de sculpture et de peinture que Jean, duc de Berry, faisait exécuter à son château de Mehun-sur-Yèvre (Cher) :

« Encores, se tenoit le duc à Meun-sur-Yevre, et s'y tint plus de trois sepmaines, et devisoit au maistre de ses œuvres de taille et de peinture, maistre Andrieu Beauneveu, à faire nouvelles ymages de peintures : car en telles choses avoit il grandement sa fantasie de tousjours faire ouvrer de taille et de peinture; et il estoit bien adressie : car dessus ce maistre Andrieu, dont je parolle, n'avoit pour lors meilleur ne le pareil en nulles terres, ne de qui tant de bons ouvraiges feust demouré, en France ou en Haynnau, dont il estoit de nacion, et ou royaume d'Angleterre. »

Nous ignorons en quoi consistaient les travaux exécutés à Mehun-sur-Yèvre; mais il est permis de penser que l'œuvre dut être importante et qu'elle eut un certain retentissement, par les éloges qu'adresse Froissart à l'auteur et par le cas qu'un contemporain, tel que Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, paraît en avoir fait.

On trouve en effet, dans les comptes de la trésorerie du duc de Bourgogne, sous la date de 1393, la mention suivante :

« A Jehan de Beaumès, paintre et varlet de chambre de monseigneur, et Claux Slutre, son ouvrier d'entailleure, pour eulx deffrayer des frais et despens qu'ils firent en allant de Dijon à Mehun sur Yevre, où mon dit seigneur les envoya pour visiter certains ouvraiges de peintures, d'ymaiges et d'entailleure et aultres que monseigneur de Berry fait faire audit Mehun, par mandement de monseigneur le XXI^e^ jour de novembre mil CCC IIII^XX^ et XIII... XL frans. »

Cette mention est précieuse pour l'histoire de l'art; elle fixe d'une manière précise, à la date de 1393, le contact qui eut lieu par l'intermédiaire de leurs représentants les plus illustres, *André Beauneveu* et *Claus Sluter*, entre l'art franco-flamand, qui régnait en France depuis le commencement du siècle, et l'art bourguignon, qui, d'importation flamande plus récente et plus directe, allait envahir la France au siècle suivant.

654. Beauneveu n'était pas seulement sculpteur et peintre décorateur, et les travaux de Mehun-sur-Yèvre ne furent pas les seuls qu'il exécuta pour le duc Jean de Berry : il était aussi miniaturiste. Un inventaire dressé en 1401 de la librairie de ce prince contient en effet l'article suivant :

« Un psautier escript en latin et françois, très richement enluminé, où il a pluseurs histoires, au commencement, de la main de maistre André Beaunepveu. » Ce psautier existe encore; il est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris et y est catalogué sous le n° 13091. Les miniatures, au nombre de vingt-quatre, se font face deux à deux et présentent, en grisailles, à gauche un prophète de l'Ancien Testament, à droite un apôtre.

C'est peut-être à ce même artiste que l'on pourrait attribuer deux miniatures (le duc Jean à genoux entre saint André et saint Jean, la Vierge et l'Enfant) d'un livre d'Heures ayant appartenu au duc de Berry, et que conserve la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 11060.

La date de la mort d'André Beauneveu ne nous est pas connue; un inventaire de la librairie du duc de Berry, dressé en 1413, porte, en parlant du psautier cité ci-dessus, « de la main feu maistre André Beaunepveu ». Il était donc mort en 1413, et il est possible qu'il vécût encore en 1401.

Cf. *sur la statue de Charles V :* D. Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, 1625, p. 1306. — G. Millet, *Le Trésor sacré de Saint-Denis*, 1636, p. 271. — Félibien, *Histoire de Saint-Denis*, 1706, p. 294 et 556. — Gaignières, *Biblioth. nat., Cabinet des estampes*, O[a], 12, fol. 12 et P[e] 1*a*, fol. 43; Bouchot, *Invent.*, 1891, n[os] 344 et 2015. — Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, t. III, 1731, p. 65, pl. XII, fig. 3 et 4. — Alex. Lenoir, *Description du Musée des monuments français*, n° 60. — Idem, *Recueil de gravures pour servir à l'histoire des arts en France*, 1812, fig. — Emeric David, *Histoire de la Sculpture française*, 1817-1872, p. 97-98, 111-112. — Baron de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 284. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, *Photographie.*

Cf. *sur André Beauneveu :* Froissart, *Chroniques*, liv. IV, chap. XIV. — Millin : *Antiquités nationales*, t. V, n° 54, pl. IV-VII. — Alex. Pinchart, *Arch. des arts, sciences et lettres*, t. II, 1863, p. 145. — Idem, *Jacques de Gérines, batteur de cuivre du XV[e] siècle et ses œuvres*, 1866. — Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris*, t. I, 1868, p. 62. — Idem, *Mandements et actes divers de Charles V*, 1874 (*Collection des documents inédits sur l'Histoire de France publiée par le Ministre de l'instruction publique*), p. 55 et 70, n[os] 109 et 144. — Idem, *Mélanges de paléographie et de bibliographie;* 1880, p. 295 à 303. —

654. Idem, *Les livres d'Heures du duc de Berry* (*Gaz. des beaux-arts*, 2e sér. t. XXIX, 1884, p. 97 à 110, 281 à 292, 391 à 405). — Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*, etc. (*Mémoires couronnés par l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique*, t. XLI, 1878, p. XXIX). — Le chanoine Dehaisnes, *André Beauneveu, artiste du XIVe siècle* (*Revue de l'art chrétien*, 3e série, t. II, 1884, p. 135 à 145). — Idem, *Histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, avant le XVe siècle*; 1886, p. 242 à 257, 293, 474, 479, 482, 530, 542, 545, 551; *Documents*, p. 416, 440, 449, 452-454, 522, 529, 554, 569, 707, 799. — Louis Courajod, *Alexandre Lenoir, son Journal*, etc., t. III, 1887, p. 219-238.

655. — **Princesse inconnue,** — statue funéraire conservée dans le collatéral nord de l'abside de l'**Église abbatiale de Saint-Denis.**

Elle porte le costume monastique. La robe tombe toute droite; une bride retient sur les épaules les deux extrémités du manteau. La guimpe cache le cou; la mentonnière qui remonte sur les joues et le voile qui tombe au-dessus des sourcils ne laissent voir que le milieu du visage; les mains sont jointes, les pieds posent sur deux petits chiens.

*3e quart du XIVe siècle. — Marbre. — Long., 1 m. 78.*

Le nom de cette princesse n'a pas pu être déterminé avec certitude :

« Le Catalogue du Musée des Petits-Augustins, dit, en 1848, F. de Guilhermy, garde le silence sur cette statue qui était, sans doute, restée en magasin, et dont jusqu'à présent nous ignorons l'origine. Lors de son arrivée à Saint-Denis, on lui donna un tombeau en commun avec le roi Philippe le Bel, et l'on décida qu'elle représenterait la femme de ce prince, Jeanne de Navarre. La reine Jeanne avait été inhumée aux Cordeliers; mais son tombeau, si elle en avait jamais eu un, avait été détruit par l'incendie de 1580; en dernier lieu aucun monument n'indiquait sa sépulture. Quand on s'occupa d'un nouveau classement des monuments de Saint-Denis, la pauvre statue fut donc dégradée de son titre usurpé, mais elle reçut un autre nom qui ne lui convient peut-être pas mieux que le premier. D'après quelques traits de ressemblance avec une des gravures de l'ouvrage du père Montfaucon, on prétendit reconnaître, et on grava même sur la statue, qu'elle représentait bien et dûment Madame

655. Blanche de Bretagne, fille aînée de Jean II, duc de Bretagne, femme de Philippe d'Artois, morte en 1327, et enterrée près de son mari dans l'église des Jacobins, à Paris.»

Le coussin sur lequel repose la tête de la princesse porte en effet gravée l'inscription suivante :

BHE DE BRGNE FME DE PPE D'AOIS.

«Des recherches ultérieures, ajoutait M. de Guilhermy, viendront peut-être confirmer cette attribution; mais nous ne pouvons l'accepter sans contrôle.» Cette figure, faisait-il aussi remarquer, «par son costume, par sa pose, par le style du travail, offre les plus grands rapports avec celle de Blanche de France, fille de saint Louis († 1320).»

Plus tard, en 1867, les auteurs de la monographie de Saint-Denis donnaient à cette statue une attribution nouvelle : «Nous ignorons, disaient-ils, de quelle église a été tirée la statue de cette princesse inconnue. Nous avons supposé, mais nous n'en avons pas la preuve, qu'elle aurait appartenu à un tombeau de l'abbaye de Pont-aux-Dames, qui renfermait les entrailles de Blanche, fille de Charles IV, dont une autre effigie existe à Saint-Denis, dans la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche.»

Cette figure de princesse inconnue a en effet des points nombreux de ressemblance avec celle de Blanche de France († 1392) (Cf. n° 664), et c'est pour cette raison que de Guilhermy a cru pouvoir identifier l'une et l'autre avec le même personnage; cette ressemblance ne saurait toutefois fournir une certitude, car elle réside surtout dans le costume, lequel se voit également sur bon nombre d'autres effigies, et, d'autre part, parce que si cette statue eût recouvert les entrailles de la princesse, ces entrailles eussent, suivant la coutume constante, été figurées par la représentation du sachet de peau destiné à les contenir. (Cf. n° 653.)

Toutefois, cette similitude pourrait nous guider dans la recherche du nom de la princesse aujourd'hui débaptisée. L'on voit en effet ci-après (n° 664), qu'à côté de la statue de Blanche, fille de Charles le Bel, et reposant sur la même dalle de marbre noir, s'en trouvait une autre, celle de sa sœur, Marie de France, morte le 6 octobre 1341. Ces deux statues existaient encore au siècle dernier; la première est seule aujourd'hui cataloguée à Saint-Denis. Peut-être pourrait-on être induit à penser que la princesse jusqu'ici inconnue ne serait autre que la seconde. Mais nous savons, d'autre part, que la

655. tombe commune des deux sœurs eut pour auteur *Jean de Liège*, et qu'elle n'était pas encore mise en place en 1382. Si donc l'on s'arrêtait à cette conjecture, il conviendrait de remarquer que la figure rendue à Marie de France semble appartenir à un art plus ancien que celle de la duchesse d'Orléans, et servir d'intermédiaire entre cette dernière statue et l'effigie de l'autre Blanche de France, fille de saint Louis et morte en 1320. On retrouve en effet dans la figure anonyme l'expression d'un art qui relève plutôt de la première que de la seconde moitié du XIV^e^ siècle et qui se rattache à l'école de *Jean Pépin de Huy* (Cf. n° 619). Dans le cas où l'on voudrait reconnaître les deux sœurs, il faudrait en conséquence admettre que la statue de Marie, morte cinquante ans avant Blanche, aurait été exécutée antérieurement à l'autre, soit par *Jean de Liège* ou quelque artiste de son atelier travaillant suivant la tradition et reproduisant le type de l'école antérieure, soit même dans l'atelier de *Jean Pépin de Huy*, et que *Jean de Liège*, son élève et son successeur, en eût hérité.

Il semble en conséquence prudent de laisser encore dans le doute le nom de la princesse portée à Saint-Denis comme inconnue.

Cf. F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 256-257. — F. de Guilhermy et Ch. Fichot. *L'Église impériale de Saint-Denis et ses tombeaux*, 1867, p. 82-83. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, Photographie.

656. — **Urbain V**, pape († 1370); — buste de la statue funéraire qui décorait autrefois son tombeau dans l'**Église des Bénédictins**, actuellement **Église Saint-Martial, à Avignon**, et est conservée aujourd'hui au **Musée Calvet**, dans la même ville.

La tête, soutenue par un double coussin, est coiffée de la tiare à triple couronne. Les yeux sont à demi fermés; le front est ridé; le nez est mutilé.

*3^e^ quart du XIV^e^ siècle. — Marbre. — Haut., 60 centimètres.*

« La statue d'Urbain V, dit M. Eug. Müntz, faisait partie d'un cénotaphe élevé au pape, leur bienfaiteur, peu de temps après sa mort, par les Bénédictins d'Avignon, dans leur belle église de Saint-Martial. Le chanoine de Véras, dans son recueil manuscrit des inscriptions et épitaphes qui se lisent dans les églises, chapelles et

656. cloîtres de la ville d'Avignon, en 1729, rapporte que la statue du pape était placée de son temps contre la muraille du fond de l'église. Elle était accompagnée d'une inscription, transportée comme elle au Musée Calvet et ainsi conçue :

URBANUS, HUJVS MONASTERII COLLEGII BENEFACTOR.
ABBATIÆ CLUNIACENSIS DECANUS, AB INNOCENTIO VI
Sti GERMANI AUTISSIODORENSIS, AC POST MODUM Sti
VICTORIS MASSILIENSIS ABBAS CREATUS, APLICUS APUD
MEDIOLANENSES LEGATUS, AVENIONE SUMMUS
PONTIFEX ELIGITUR, ANNO ÆTATIS SUÆ LIII, CHRISTI
MCCCLXII; POST EXCEPTAM ROMÆ JOANNIS
PALEOLOGI IMPERATORIS CONSTANTINOPOLITANI FIDEI
PROFESSIONEM, ET IN HAC CIVITATE JOANNIS GALLIARUM
REGIS OBEDIENTIAM, PONTIFICATUS SUI ANNO VIII,
MENSE IV, MONACHALI, QUEM NUNQUAM DIMISERAT,
INDUTUS HABITU, MORTUUS, IN METROPOLITANA
AVEN. SEPULTUS, XVII POST MENSES, MASSILIAM.
TRANSLATUS, MULTIS DIU CLARUIT MIRACULIS.

Cette inscription, qui n'est pas contemporaine du monument, paraît avoir été refaite au XVIIIe siècle.

Le monument d'Avignon n'était qu'un cénotaphe; comme le relate l'inscription, le corps du pape fut transporté à Marseille et déposé dans un mausolée construit par ordre de son successeur Grégoire XI dans le chœur de l'église Saint-Victor. Quelques restes du monument d'Avignon, qui ne nous est connu que par une gravure publiée par les Bollandistes, ont été retrouvés, fort mutilés, en 1870.

Cf. Baluze, *Vitæ paparum avenionensium*, 1693, t. I. — Joudou, *Hist. d'Avignon*, 1842, p. 153. — L. de Laincel, *Avignon, le Comtat et la Principauté d'Orange*, 1872, p. 5. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. IV, 1873, v° *Tiare*, p. 402-403, fig. 4. — J. Courtet, *Dict. des communes du département de Vaucluse*, 1876, p. 60. — Eug. Müntz, *La statue du pape Urbain V au Musée d'Avignon* (*Gaz. archéol.*, t. IX, 1884, p. 98-104, pl. XV). — Idem, *Les tombeaux des papes en France* (*Gaz. des beaux-arts*, 2e série, t. XXXVI, 1887, p. 377 et 382-385, fig.). — Idem, *L'Hist. des arts dans la ville d'Avignon pendant le XIVe siècle* (Bull. archéol. du Comité des trav. hist., 1888).

657. — **Un prophète,** figure décorant la deuxième voussure de la porte occidentale de l'**Église de la Chaise-Dieu** (Haute-Loire).

Il est assis et tient des deux mains un phylactère développé.

657. Des cheveux abondants et frisés s'échappent d'une calotte; sa barbe, longue et séparée en deux, tombe sur la poitrine.

*3e quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 55 centimètres. — Élévation au-dessus du sol : 4 m. 50.*

La sculpture de la Chaise-Dieu, appartient au grand courant d'art français formé à Paris, sous l'influence flamande, pendant la deuxième moitié du XIVe siècle. On remarquera en effet l'analogie qui existe entre ce prophète et d'autres prophètes peints en grisaille dans un manuscrit exécuté par *André Beauneveu* pour le duc Jean de Berry et que conserve la Bibliothèque nationale de Paris (cf. n° 654).

La façade et les trois travées inférieures de la nef de l'Église de la Chaise-Dieu ont été élevées sous le pontificat de Grégoire XI, c'est-à-dire entre 1370 et 1378. C'est un type très important de l'architecture occidentale où se rencontre l'application des principes communs aux écoles du nord et du midi de la France.

Cf. Baluze, *Vitæ paparum avenionensium*, 1693, t. I, p. 862. — Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne*, 1838, p. 267-273. — Maurice Faucon, *Notice sur la construction de l'Église de la Chaise-Dieu* (*Bulletin du Comité des trav. hist. et scient.*, 1884, p. 383-443). — L. Courajod, *Une sculpture de l'Église de la Chaise-Dieu* (*Gaz. arch.*, 1888, p. 164-166, pl. XXIV, héliogr.). — Eug. Müntz, *Hist. des Arts dans la ville d'Avignon pendant le XIVe siècle* (*Bull. archéol. du Comité des trav. historiques*, 1887, p. 276).

658-661. — **Charles V**, roi de France († 1380); — **Jean Bureau**, sire de la Rivière († 1400), conseiller du roi Charles V et Charles VI; — Le **Dauphin**, depuis Charles VI, roi de France († 1422); — **Saint Jean-Baptiste**; — statues adossées aux contreforts de la tour septentrionale de la **Cathédrale d'Amiens.**

Sur le contrefort regardant la face ouest :

658. — **Charles V** : La couronne en tête, il porte le manteau fendu sur l'épaule droite et relevé en plis nombreux par le bras gauche; des deux mains il tient le sceptre terminé par une fleur de lis. Il est monté sur une console que paraît soutenir un petit personnage barbu étendant un phylactère, et protégé par un dais décoré d'arcatures, gâbles et fleurons.

N° 661.

SAINT JEAN-BAPTISTE

N° 659.

CHARLES V
*Roi de France*

STATUES ADOSSÉES AUX CONTREFORTS DE LA TOUR SEPTENTRIONALE DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS
Exécutées vers 1375.

-661. Sur le contrefort regardant la face nord sont superposés les uns aux autres, en commençant par le bas :

659. — **Jean Bureau** : Le visage rasé, les cheveux tombant droits et coupés à la hauteur des oreilles, coiffé d'un chapeau bas en forme de mortier, il tourne la tête vers la gauche; de la main droite il relève le pan de la cape qui recouvre la robe et tient ses gants de la gauche. La statue est portée sur un socle et surmontée d'un dais orné comme le précédent.

660. — **Le Dauphin** : De face, les cheveux courts, la tête nue, il porte sur la cotte un garde-corps à triple collet, fendu sur les côtés; des deux mains il tient une fleur de lis à la hauteur de la poitrine. Le cul-de-lampe et le dais sont d'un travail analogue à ceux de la statue de Charles V, qui se trouve placée au même niveau sur la face ouest du même contrefort.

661. — **Saint Jean-Baptiste** : Les cheveux longs, la barbe tombant en boucles symétriques, les pieds nus, il est vêtu d'une longue robe droite en poils de chameau, que recouvre une draperie descendant en plis multiples et tortillés. Dans ses bras il porte un agneau. Sur le socle se voit un personnage imberbe, souriant, jouant de la guitare; cette statue, étant la dernière de la série, est surmontée d'un dais qui se termine par un haut pinacle à crochets amorti par un fleuron.

*3e quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 5 m. 80; largeur, 1 m. 05. — Élévation au-dessus du sol : 7 mètres. — Restaurations : Charles V : Le front et la couronne, les deux mains et le sceptre, le dais. — J. Bureau : La main droite, le dais. — Charles VI : Les deux mains et la fleur de lys, partie gauche du vêtement, le dais.*

Le contrefort contre lequel sont adossées ces quatre statues, ainsi que trois autres, la Vierge, le duc Louis d'Orléans et le cardinal de la Grange, fut élevé pour arrêter les mouvements d'oscillatio qui se produisaient dans la tour septentionale de la cathédrale quand on sonnait les grosses cloches. Cette tour, comme celle qui lui fait pendant au sud de la façade, avait été commencée en 1366; elle ne fut terminée qu'en 1401. Les travaux réconfortatifs furent exécutés

658-661. sous l'épiscopat de Jean de la Grange, président de la Cour des aides en 1370, évêque d'Amiens et cardinal en 1373, et gouverneur des Enfants de France en 1374.

La Morlière s'exprime ainsi au sujet de ces travaux :

« ...A son retour chez nous, délibéré d'y passer le reste de sa vie, il (Jean de la Grange) fit construire la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, autrement de l'Extrême-onction, avec celle de Saint-Jean-l'Évangéliste, tout joignant, comme appert de l'écriture qui se lit aux verrières et des figures en relief tant de lui que de ses maistres Charles V et Charles VI apposées en ordre de maçonnerie avec chacun leurs armes, aussi bien dedans les chapelles que par dehors, en ce double pilastre aboutissant en pyramide qui ferme et termine cet ouvrage digne certainement d'un si grand personnage... »

La présence du roi Charles V, mort en 1380, ne permettrait pas de rapprocher plus près que cette date l'époque extrême de la construction du contrefort et de l'exécution des statues. D'autre part, la petite figure du Dauphin n'accuse pas un âge plus avancé que six ou sept ans; on sait que Charles VI naquit le 6 décembre 1368 : on se trouve donc conduit à l'année 1375, environ; or c'est précisément à cette date que le cardinal de la Grange se démit de son évêché d'Amiens; on semble donc fondé à circonscrire entre les années 1373 et 1375, qui sont celles de son épiscopat, la date de l'érection des quatre figures décrites ci-dessus. C'est également entre ces deux dates que furent construites par le même évêque les deux chapelles voisines de la tour septentrionale, sous le vocable de saint Jean-Baptiste et du Sauveur du Monde. Cette dernière reçut le tombeau du cœur du cardinal. (Cf. n° 685-686.)

Cf. A. de la Morlière, *Les antiquités, histoires et choses plus remarquables de la ville d'Amiens*, 1627, p. 244. — Rivoire, *Description de l'église cathédrale d'Amiens*, 1806, p. 23, 42, 44. — Gilbert, *Description historique de l'église cathédrale Notre-Dame d'Amiens;* 1833, p. 11, 79. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. VIII, 1866, v° *Sculpture*, p. 271. — Louis Courajod : *De la part de la France du nord dans l'œuvre de la Renaissance*, 1889, fig. (tête de Bureau de la Rivière). — Dehaisnes, *L'art à Amiens vers la fin du moyen âge, dans ses rapports avec l'école flamande primitive* (*Revue de l'art chrétien*, 4e série, t. VII, 1889, p. 462-468).

662. — **Frise** provenant de l'ancienne **Église des Récollets**

N° 650.

JEAN BUREAU
*Sire de la Rivière*

N° 650.

LE DAUPHIN (CHARLES VI)

STATUES ADOSSÉES AUX CONTREFORTS DE LA TOUR SEPTENTRIONALE DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS
Exécutées vers 1375.

662. (aujourd'hui Église du Calvaire) à **Toulouse** et conservée au **Musée des Augustins**, de cette ville.

Dans une gorge horizontale courent des feuilles de choux frisés entremêlées de branchages; à gauche se voit la moitié d'un écusson aux armes de la famille de Pavie, vairé d'or et de sinople.

*3e quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 25 centimètres; longueur, 80 centimètres.*

Cf. *Catalogue des antiquités et objets d'art du musée de Toulouse*, 1865, n° 764.

663. — **Jean de Dormans**, chanoine de Paris († 1380); — statue funéraire provenant de son tombeau, autrefois dans la **Chapelle du collège de Dormans, dit de Beauvais, à Paris**; conservée aujourd'hui au **Musée du Louvre.**

Imberbe, les cheveux coupés courts sur le front et tombant tout droits de chaque côté du visage, il pose la tête sur un coussin garni de quatre glands; il porte sur la robe une cape qui couvre le bras gauche et laisse le droit libre; les mains sont jointes.

*4e quart du XIVe siècle. — Tête et mains en marbre, corps en pierre. — Long., 1 m. 70.*

En 1365, Jean de Dormans, évêque et comte de Beauvais, pair et chancelier de France, cardinal-prêtre du titre des Quatre Saints Couronnés, et Guillaume de Dormans, son frère, qui lui succéda en 1371 dans les fonctions de chancelier, préparèrent la fondation d'un collège qui devait porter leur nom et la réalisèrent en 1370. Charles V en posa la première pierre; *Raymond du Temple* en fut l'architecte. La chapelle fut mise sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, patron du cardinal. Le collège fut appelé indifféremment de Dormans ou de Beauvais; sa chapelle, qui existe encore, rue Jean-de-Beauvais, est aujourd'hui consacrée au culte grec orthodoxe.

Les deux fondateurs du collège, Jean et Guillaume, morts tous deux en 1373, furent enterrés aux Chartreux de Paris; deux des fils du second, Milon de Dormans, évêque de Beauvais (1376-1387), et Guillaume, archevêque de Sens (1390-1405), reçurent dans le chœur



IMPRIMERIE NATIONALE.

663. de la chapelle de Beauvais des tombes plates en cuivre qui, comme beaucoup de leurs semblables, ont disparu.

« Aux deux costez de la mesme chapelle, dit Gilles Corrozet, se voyent aussi six statues de pierre qui représentent au naturel trois hommes et trois femmes issus de la famille de Dormans, desquels les épitaphes s'ensuivent... »

Ces trois hommes, au nombre desquels se trouvait Jean de Dormans, étaient les trois frères des deux précédents, et les trois femmes étaient leurs deux sœurs et leur mère, Jeanne Baube, dame de Silly. Chacun de ces deux tombeaux à triple effigie possédait deux inscriptions, l'une sous les pieds des personnages, en latin, l'autre, au-dessus de leur tête, en français, qui n'était que la traduction de la première. Les originaux de l'une et de l'autre sont conservés au musée de Cluny. Nous nous bornerons à citer le texte français :

Ces · iii · freres germains sont enfans de feu · mons ·
G [Guillaume] · seigneur de dormans ·
chlr · frere puisne de bonne · mē · feu mons · I [Jean]
de dormans cardinal du tī sege de
Rōme fondeurs de ce pūt college qui furent chancellrs
de France · lun · aps lautre
Et trespasserent avant lacomplissemt de cette chapelle · cest assavoir le dit chlr · le xi iour
De juillet · M · CCC · lxxiii ·
Et le dit Cardinal le vii · iour · de novembre lan dessus dit et elleurent leur sepulture
Aux chartreux lez paris · ou il ont fondé · deux chartreux ppetues ·

Le pmier des · iii · freres pūs · cestassē maistre · I [Jean] · de dormans · licence en loys de laage
De · xx · ans chanoine de paris z de chartres · et chancellier de beauves · trespassa
A · seus · lan mil · ccc · iiiixx · le ii · iour de novembre · et depuis furēt tes os cy ·
Apportez z sepelis

663. Le · ii · frē · ceſtasƙ meſƙ · B [Bernard] · ſegneur

de dormās chl̄r chābellant du Roẏ charles le

Quit̄ · treſpaſſa aparis en iauvier · M · CCC · iiii · z
un mis z enterres de ſon
cōmandemīt avecqs̄ les poures ou cimetiere ſaint in-
nocent apār · et ordena · cẏ ceſte
Memoire pour loẏ ·

Le · iii · frere · ceſtasƙ maiſtre · R [Renaud] · de
dormans arcediac̄ de chaalons chanoine de paris
De chartres z de ſoiſſons · cōſeillier et maiſt̄ des
Requeſtes de lostel du Roẏ · giſt cẏ ·
Qui treſpaſſa apar̄ ou moẏs de maẏ · M · CCC · iiii$^{xx}$·
x ſix · et ōt les frēs deſſus dis
Plus̄ biens z Rentes dōnē acest pūt college pour leur
ſalut · en repoſt gisēt leurs amez

Recueillie par Lenoir au Musée des monuments français, où elle figura sous le n° 56, la statue de Jean de Dormans passa ensuite au Musée de Versailles (n° 298); elle est actuellement exposée au Musée du Louvre, ainsi que la statue de Renaud de Dormans, qui est de même origine et présente avec elle les plus grandes analogies.

Cf. Gilles Corrozet et Nicolas Bonfons, *Les antiquités et choses plus remarquables de Paris*, Paris, éd. 1608, p. 150-157. — J. du Breul, *Le Théâtre des antiquitez de Paris*, 1612, p. 714-724. — Le P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, 1726-1733, t. VI, p. 333. — Alex. Lenoir, *Musée des monumens français*, 1801, t. II, p. 88, pl. LXIX. — *Catalogue du Musée des monuments français*, édit. 1806, n° 56, fig. — Emeric David, *Histoire de la sculpture française*, 1817-1872, p. 86. — Eud. Soulié, *Catalogue du Musée de Versailles*, 1859, n° 298. — Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, 1867, texte, p. 223-225, album, t. II, 2 pl. in-fol. — F. de Guilhermy, *Inscriptions de la France du Vᵉ au XVIIIᵉ siècle*, t. I, 1873, p. 583-590. — L. Courajod, *Alexandre Lenoir, son journal*, etc., t. III, 1887, p. 235-237, fig.

664. — **Blanche de France** († 1392-1393 n. s.), fille de Charles IV le Bel et femme de Philippe, duc d'Orléans († 1375), cinquième fils de Philippe VI; — buste de la

664. statue funéraire surmontant son tombeau dans l'**Église abbatiale de Saint-Denis**, exécutée par **Jean** ou **Hennequin de Liège** († av. 29 déc. 1382).

La coiffure est celle des religieuses.

Le voile qui tombe sur le front et la mentonnière qui cache les joues et le cou ne laissent voir que le milieu du visage.

*4e quart du XIVe siècle. — Marbre. — Haut. 0 m. 35.*

« On voit, dit Félibien, dans cette chapelle (la chapelle de Notre-Dame la Blanche), un tombeau de marbre noir sur lequel sont les figures de deux filles de France, en marbre blanc. On lit, gravées sur leur tombeau, les deux épitaphes suivantes :

Épitaphe de Blanche de France.

*Cy gist Madame Blanche, fille du roy Charles, roy de France et de Navarre, et de Madame Jehanne d'Evreux, qui fu femme Monsieur Philippe de France, duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont, et fu fils du roy Philippe de Valois; laquelle trespassa l'an 1392, le 7 jour de fevrier. Priez Dieu pour elle.*

Bien que Blanche ne mourût qu'en 1392 (1393 n. st.), son tombeau était, sinon mis en place, du moins exécuté déjà dix ans auparavant; la pièce citée ci-après, que nous devons à une obligeante communication de M. le vicomte H. François Delaborde, nous fournit, en effet, cette date, et nous permet, en outre, de reconnaître dans la statue de Blanche de France une œuvre authentique d'un artiste franco-flamand, *Jean de Liège*, dont le nom se rencontre fréquemment dans les comptes, mais dont, jusqu'à ce jour, aucune œuvre certaine ne nous était connue :

« C'est le compte de l'exécution de feu Hennequin du Liege, jadiz tumbier, rendu par nous, Hugue Boileau, trésorier de la Sainte-Chapelle du Palaiz; Thomas le Tourneur, archidiacre de Tournay; Guillaume des Pins, docteur en décret, et Alips de Bricourt, exécuteurs et exécuteresse du testament ou derrenière volonté dudit feu Hennequin, à honorables et discrettes personnes maistre Arnouf le Flamenc et maistre Pierres de Pacy, conseillers du Roy nostre Sire en son parlement, à Paris, et commis à oïr ledit compte par nos seigneurs

664. dudit parlement, si comme il appert par commission sur ce donnée dont la teneur s'ensuit : « Curia ad faciendum premisso deputavit et « commisit, deputat et committit magistros Arnulphum Flamingi et « Petrum de Pacyaco, regis consiliarios. Actum xxixo die decembris, « anno Domini millesimo cccmo octuogesimo secundo ». Ainsi signé : Jouvence. Et dudit parlement ladite execution estoit sousmise. »

Sous la rubrique : *autre recepte pour tombes et ymages*, nous trouvons cette mention :

« Item, pour la tombe madame la duchesse d'Orléans et de sa seur, dont les ymages sont d'alebastre, et la tombe est de mabre noir de Dinant avec les tabernacles et ses espondes et soubzbassement toute ordenée, de laquelle besoigne sera deu quant elle sera assise ijc francs, et coustera bien a asseoir et paindre autant. »

A la mort de *Jean de Liège*, dont la date ne nous est pas connue, mais qui est antérieure au mois de décembre 1382, le tombeau de la duchesse d'Orléans n'était donc pas encore mis en place; il est à présumer que ce soin incomba à l'élève principal du maître décédé, *Robert Loisel* (cf. n° 692), auquel la succession paya 135 livres parisis pour les ouvrages terminés par lui, au profit de ladite succession, après la mort de Jean de Liège.

*Jean* ou *Hennequin de Liège, ymaginier, faiseur de tumbes, demorant à Paris*, paraît avoir été, avec *André Beauneveu* de Valenciennes, un des représentants le plus en crédit, à la cour de France, de cette colonie d'artistes flamands établie à Paris dès le commencement du XIVe siècle.

Ceux de ses travaux, dont la mention nous a été conservée, prouvent la faveur dont il jouissait : en 1361, il exécutait pour les dominicains d'Orléans la tombe de la comtesse Jeanne de Bretagne, femme de Robert de Flandre; en 1367-1368, il élevait, dans le chœur de la cathédrale de Rouen, le tombeau où Charles V, qui avait été duc de Normandie, voulait que son cœur fût déposé; en 1372, il sculptait dans l'église abbatiale de Maubuisson la tombe destinée à recevoir les entrailles du roi Charles le Bel († 1328) et de la reine Jeanne d'Évreux († 1371), et, en 1374, dans l'église Saint-Maurice de Senlis, le tombeau de Thévenin de Saint-Léger, fou du roi; enfin, l'on sait par Sauval qu'il fut l'auteur des statues de Charles V et de

664. Jeanne de Bourbon qui décoraient la grande vis du Louvre, œuvre de *Raymond du Temple*.

Le compte cité plus haut des créances dues à la succession de l'artiste nous fait en outre connaître d'autres ouvrages sortis de sa main, à savoir :

« Un doucier de mabre de Dynant de vj piez de lonc et une table de pierre du franc de Vitré, en laquelle a une ystoire de la vie Saint-Martin; — une ymage de Notre Dame de v piez et demi de lonc avec une ymage de saint Jehan Baptiste; — un cruxifiement où sont les ymages du Crucefilx, de Notre Dame, de monsieur saint Jehan l'evangeliste, l'annonciation Notre Dame, où est l'ymage de Notre Dame et de saint Gabriel, la gesine Notre-Dame et de Joseph et ij ymages de Notre Dame, une ymage de monsieur saint Jehan Bauptiste, toutes d'alebastre et d'un pié de lonc ou environ, et iij pignons d'un tabernacle avec les colombes qui y appartiennent pour estre gisans sur une tombe enlevée d'alebastre blanc; — la sepulture de monsieur d'Aunoy et de madame sa fame, c'est assavoir la tombe de lyais, ij ymages de lyais, les visaiges et mains d'alebastre, avec les appertenances à ladite sepulture; — une ymage d'alebastre faite en manière d'un bourgeois vestu et en houce; — et une ymage de pierre tendre faite en manière d'un chevalier. »

Enfin, il était dû une somme de XL francs pour « l'ymage du roy Charles, derrenier trespassé et de la royne Jehanne sa fame que Dieux absoille, et sont les diz ymages de pierre du franc de Vitry ».

S'agit-il ici des statues de la vis du Louvre, mentionnées par Sauval, dont le payement intégral n'aurait pas encore été effectué en 1382? ou bien s'agirait-il, sous toutes réserves de discussion de style, des statues du portail des Célestins, actuellement à Saint-Denis, quoique cette dernière hypothèse nous paraisse *à priori* invraisemblable?

Peut-être, d'autre part, doit-on reconnaître *Jean de Liège* dans le *Hacokin Liège de France* qui fournissait, pour l'église de Westminster, le tombeau de Philippine de Hainaut († 1369) femme d'Édouard III, roi d'Angleterre; mais les dates ne nous permettent pas, désormais, de voir autre chose qu'une simple homonymie entre lui et le *Jehan de Liège*, mentionné de 1390-1391 à 1399 dans les comptes de Philippe le Hardy, duc de Bourgogne, comme exécutant des travaux

de menuiserie à la Chartreuse de Dijon, et en 1399-1401, dans les registres de la Chambre des comptes de Blois, comme taillant pour le duc Louis d'Orléans une « ymage d'alebastre de la présentation Nostre Dame » destinée au couvent des Célestins de Paris.

Le compte des legs faits par *Jean de Liège* nous fournit un précieux renseignement sur la filiation artistique du maître; il s'y trouve trois legs faits au bénéfice de « Marguerite, fame feu maistre Jehan du Huy. » Il s'agit certainement ici de *Jean Pépin de Huy*, auteur du tombeau de Robert d'Artois (cf. n° 618) et, étant donnée l'origine commune des deux artistes et la proximité de Liège et de Huy, il paraît très vraisemblable de penser que le second avait été élève du premier.

Notons enfin que des rapports d'amitié existaient entre le sculpteur et l'architecte du Louvre, car nous relevons, au nombre des legs, la mention : « à maistre Rémon du Temple un gobelet d'argent doré ».

Cf. *Sur le tombeau :* D. Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, 1625, p. 1327. — Dom Millet, *Le Trésor sacré de Saint-Denis*, 1636, p. 380-381. — Félibien, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Denis*, 1706, p. 307 et 559. — Lenoir, *Musée des monuments français*, n° 64. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 277. — F. de Guilhermy et Ch. Fichot, *L'Église impériale de Saint-Denis et ses tombeaux*, 1867, p. 80. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, phot.

*Sur Jean de Liège :* Sauval, *Hist. et recherches des antiquités de Paris*, 1733, t. I, p. 331, et t. II, p. 23. — Émeric David, *Hist. de la sculpture française*, 1817-1872, p. 92. — M[is] L. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. I, 1849, p. XXII, et t. III, 1852, p. 177 et 181. — Dehaisnes, *Hist. de l'art dans la Flandre*, etc., 1886, p. 477, 482-485, 508, 510, 518, 531; *Documents*, p. 432, 486, 688, 699, 777-779. — Bernard Prost, *Quelques documents sur l'hist. des arts en France* (Gaz. des Beaux-Arts, 2[e] pér., t. XXXVI, 1887, p. 238). — V[te] H. François Delaborde, *Bull. de la Soc. des antiquaires de France*, 4 mars 1891.

**665-667. — Charles V** (?) roi de France († 1380); **Jeanne de Bourbon** (?) femme de Charles V († 1377); — **Jeanne d'Armagnac** (?) femme de Jean, duc de Berry († 1387); — statues décorant la cheminée de la grande salle du **Palais** du duc Jean de Berry à **Poitiers**, aujourd'hui salle des Pas perdus du **Palais de Justice.**

665. — **Charles V**(?) : La couronne en tête, il porte une robe

665-667. que recouvre un manteau fendu à droite et retenu sur l'épaule par une grosse agrafe carrée d'orfèvrerie; la main gauche, qui relève le pan de ce manteau, devait tenir le sceptre dont l'amorce est encore visible.

666. **Jeanne de Bourbon(?)** : Elle est vêtue d'un long surcot dont les larges échancrures latérales, bordées de fourrures, laissent voir la cotte de dessous et une ceinture d'orfèvrerie à la hauteur des hanches; un garde-corps de pelleterie tombe sur la poitrine; une série d'agrafes-joyaux descend verticalement jusqu'au bas du ventre. Les cheveux ramenés en grosses torsades le long des joues sont enfermés dans une résille de passementerie garnie de perles et pierreries. Elle porte la couronne royale à fleurons; de la main droite elle tient un bouquet de fleurs de lis.

667. **Jeanne d'Armagnac(?)**, son costume est analogue à celui de la précédente, sauf que la couronne se compose d'un cercle sans fleurons, garni de gros joyaux et de pierreries.

*4e quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 90, 1 m. 83, 1 m. 61. — Élévation au-dessus du sol : 8 mètres. — RESTAURATION : Jeanne de Bourbon(?) : la main droite. — Jeanne d'Armagnac(?) : la main gauche.*

« La grande salle du palais de Poitiers a conservé, disent MM. de Champeaux et Gauchery, l'imposant aspect qu'elle présentait au XIVe siècle. Sa construction primitive remonte au commencement du siècle précédent, mais elle avait été brûlée par les Anglais en 1345 avec le reste du château, et Jean de Berry dut la faire réparer quand il prit possession définitive du Poitou. Cette restauration fut confiée à *Guy de Dammartin*. Il appuya sur l'un des pignons de la salle un vaste corps de cheminée dont l'ensemble décoratif s'éleva jusqu'à la naissance de la voûte. Cette cheminée, divisée en trois foyers desservis par trois conduits, s'appuie sur un perron qui domine de dix marches le pavé de la salle. Le dessus du manteau forme une sorte de tribune à laquelle on arrive par des escaliers ajourés qui communiquent aux tourelles des angles extérieurs. De grandes baies ajourées à gâbles fleuronnés, dont les vitraux étaient éclairés par les fenêtres du mur pignon, viennent s'appuyer sur cette galerie en dissimulant les tuyaux des cheminées. » C'est sur les pieds-droits qui

N^os^ CCC-CCC7.

JEANNE D'ARMAGNAC (?) ET JEANNE DE BOURBON (?)

STATUES DÉCORANT LA CHEMINÉE DE LA GRANDE SALLE DU PALAIS DE JUSTICE DE POITIERS

(4^e^ quart du XIV^e^ siècle).

667. séparent les gâbles de ces baies que sont montées, à une hauteur de 8 mètres, les trois figures ici moulées, auxquelles s'ajoute celle de Jean, duc de Berry(?).

On doit remarquer que l'attribution traditionnelle de ces figures n'est nullement justifiée par l'examen du type iconographique des divers personnages qu'on suppose représentés.

Les deux seules mentions que fournissent les comptes des travaux exécutés par Jean de Berry à son palais de Poitiers sont relatives à la Tour de Maubergeon et se rapportent aux années 1384 et 1386. On y voit mentionnés comme « tailleurs de pierre à journées, pour faire les moles de la Tour de Maudergeon (*sic*), *Jean de Huy, Hennequin le flament* » et un *Hennequin de Bruges* qui est peut-être le même que le précédent. Il serait imprudent, à défaut de texte précis, d'attribuer à ces artistes les ouvrages de sculpture de la grande salle du palais. Leurs noms sont toutefois suffisants pour prouver l'existence à Poitiers d'un atelier originaire de la Flandre et pour rendre compte du caractère franco-flamand des statues de la cheminée. Ces statues paraissent en effet, par leur réalisme mitigé, par le jet de leurs draperies, amples sans exagération, appartenir à l'école d'André Beauneveu, c'est-à-dire à cette école fondée à Paris par des artistes venus de la Flandre et du Hainaut et qui semble avoir pondéré ses tendances natives au contact de l'élément parisien, en même temps qu'elle entrait en rapports avec l'école gothique italienne. La présence à Poitiers de cette école n'a rien que de naturel : on a vu en effet ci-dessus (n° 654) qu'en 1390 A. Beauneveu travaillait pour le duc de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre où ce prince avait pour maître d'œuvre ce même *Guy de Dammartin;* ce dernier était lui-même aussi l'un des représentants de l'école parisienne de sculpture, dont le Louvre, sous la direction de Raymond du Temple, paraît avoir été l'un des chantiers principaux.

Comme nombre d'artistes de cette époque qui ne limitaient pas leur talent à la pratique d'une seule branche de l'art, *Guy de Dammartin* nous apparaît d'abord comme sculpteur; Sauval nous apprend qu'il exécuta pour la grande Vis du Louvre la statue en pied du duc de Bourgogne, et qu'il sculpta avec Jean de Saint-Romain les armes de Charles V et de Jeanne de Bourbon à la clef de la voûte de ladite Vis et celles de leurs enfants entre les douze branches d'ogives aboutissant à cette clef.

Peut-être *Guy* était-il frère ou parent de *Drouhet de Dammartin*, que

665-667. l'on voit, en 1383, maître général des œuvres du duc de Bourgogne, et qui, lui aussi, avait débuté à Paris en qualité de sculpteur.

Cf. Sauval, *Histoire et recherches des antiq. de la ville de Paris*, t. II, 1724, p. 24. — Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, 1836, p. 388. — Dehaisnes, *Documents concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois, le Hainaut, avant le XV^e^ siècle*, t. II, 1886, p. 611 et 626. — A. de Champeaux et P. Gauchery, *Les travaux d'architecture et de sculpture exécutés por Jean de France, duc de Berry* (*Gaz. archéol.*, XII^e^ année, 1887, p. 65-71, pl. VII). — Louis Courajod : *De la part de la France du nord dans l'œuvre de la Renaissance* (*Gaz. des beaux arts*, 3^e^ sér., t. II, 1889, p. 615, fig., tête de Jeanne d'Armagnac).

668. — **Le bienheureux Pierre de Luxembourg** († 1387); — tête de la statue funéraire surmontant son tombeau, autrefois dans l'**Église des Célestins d'Avignon**; conservée aujourd'hui au **Musée Calvet**, de cette ville.

Le visage est jeune et imberbe. La tête est coiffée de la mitre triangulaire ornée d'orfrois.

*4^e^ quart du XIV^e^ siècle. — Marbre. — Haut., 45 centimètres.*

« Les vertus et les miracles du bienheureux Pierre de Luxembourg, de la puissante maison de ce nom, d'abord évêque de Metz, puis nommé cardinal par Clément VII, ajoutèrent à l'éclat de la cour pontificale (d'Avignon). Pierre mourut à Villeneuve-lez-Avignon, le 5 juillet 1387, à l'âge de dix-neuf ans. Telle était sa réputation de sainteté que, lors de ses funérailles, il fallut à la multitude accourue de toutes parts deux jours entiers pour passer le Rhône et arriver au cimetière Saint-Nicolas; la pieuse Marie de Blois vint à son tombeau, y fit célébrer la messe par l'évêque de Chartres, et l'année suivante, Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris, vint officiellement, au nom du roi de France, Charles VI, demander à Clément VII la canonisation du défunt. »

Cf. Letourneur, *Hist. de la vie de saint Pierre de Luxembourg*, 1681, p. 210. — *Acta Sanctorum*, t. I^er^ du mois de juillet, p. 620-627. — Joudou, *Hist d'Avignon*, 1842, p. 381-383. — Vallet de Viriville, *Archives de l'art français*, t. V, 1857-1858, p. 342-346. — L. de Laincel, *Avignon, le Comtat et la Principauté d'Orange*, 1872, p. 354. — J. Courtet, *Dict. des communes du département de Vaucluse*, 1876, p. 61. — Eug. Müntz, *L'anti-pape Clément VII : Essai sur l'histoire des arts à Avignon vers la fin du XIV^e^ siècle* (*Revue archéologique*, 3^e^ série, t. VIII, 1887).

669. — **Clément VII**, antipape († 1394); — buste de la statue funéraire qui surmontait autrefois son tombeau dans l'**Église des Célestins d'Avignon**; conservé aujourd'hui au **Musée Calvet**, dans la même ville.

La tête repose sur un double coussin décoré d'une alternance de croix et de clefs; elle est coiffée, sur une double calotte, de la tiare à double couronne; l'extrémité brisée de cette tiare ne permet pas de reconnaître s'il existait une troisième couronne. Le nez et le menton sont mutilés.

*4[e] quart du XIV[e] siècle. — Marbre. — Haut., 72 centimètres.*

La statue du pape était étendue sur une dalle de marbre veiné. « A la tête et aux pieds étaient figurées les armoiries du défunt. Vingt statuettes en marbre blanc placées dans des niches entouraient le tombeau : quatorze d'entre elles ornaient les deux faces, six les deux bouts; c'étaient des apôtres et des saints, assez faiblement caractérisés : on reconnaît toutefois saint Pierre, saint Paul et saint André, ainsi que la Vierge assise avec l'Enfant sur ses genoux. Parmi les autres semblent figurer saint Jérôme et saint Grégoire le Grand. »

Le mausolée de Clément VII a été détruit à l'époque de la Révolution. Le buste du gisant et plusieurs statuettes qui ornent aujourd'hui la chaire de l'église Saint-Pierre-d'Avignon (cf. n° 671) sont tout ce qui subsiste de ce monument dont les Bollandistes nous ont conservé un dessin.

Cf. Baluze, *Vitæ paparum avenionensium*, 1693. — Joudou, *Hist. d'Avignon*, 1842, p. 178. — L. de Laincel, *Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange*, 1872, passim). — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. IV, 1873, v° *Tiare*, p. 401-402, fig. 3. — J. Courtet, *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse*, 1876, p. 61. — Eug. Müntz, *Les tombeaux des papes en France* (*Gaz. des beaux-arts*, t. XXXVI, 1887, p. 383-387, fig.). — *L'anti-pape Clément VII* (Revue archéologique, 3[e] série, t. VIII, 1887).

670-671. — **Un Prophète**; — **Saint André**; — statuettes décorant la chaire à prêcher de l'**Église Saint-Pierre** à **Avignon.**

670. — **Un prophète** (?) vêtu d'une ample draperie qui lui couvre le sommet de la tête et lui tombe jusqu'aux pieds; une longue barbe droite encadre le visage; de la main gauche, il tient un livre ouvert; la droite est brisée.

670-671. 671. — **Saint André**, vêtu d'une longue robe serrée à la taille et d'un manteau dont un pan lui couvre la tête, il tient d'une main un livre et de l'autre la croix de son supplice.

*4e quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut., le Prophète : 62 centimètres; saint André : 52 centimètres.*

D'après la tradition locale, plusieurs des statuettes qui ornent la chaire de Saint-Pierre proviendraient du tombeau du pape Jean XXII, qui existe encore relégué dans une chapelle de la cathédrale Notre-Dame-des-Doms. « Comme ces statuettes, dit M. Eug. Müntz, au nombre de dix, sont de dimensions différentes, j'avais d'abord espéré, en comparant leur mesure avec celle des niches du tombeau de Jean XXII, pouvoir éliminer celles qui avaient une provenance différente; mais, après examen, il se trouva que ces niches mêmes sont fort inégales, selon qu'elles occupent le remier, le second ou le troisième étage. Il faut donc renoncer à ce *criterium*..... »

Il est aisé de reconnaître que les deux statuettes moulées ne proviennent pas de la même décoration architecturale. La statue du Prophète est en effet sensiblement plus grande que celle de saint André. D'autre part la première est sculptée sur toutes ses faces, tandis que le dos de la seconde est resté grossièrement taillé, ce qui semble indiquer qu'elle était non pas placée sous une niche, mais bien plutôt qu'elle adhérait à une surface plane. Il paraît douteux pour cette raison que cette statuette de saint André provienne des niches du tombeau de Jean XXII; il semblerait plus plausible de voir en elle une de celles qui décoraient le soubassement du tombeau de l'anti-pape Clément VII, le dernier pontife avignonais, que conservait autrefois l'église des Célestins d'Avignon. Le style de la figure semblerait, d'une part, se rapprocher plutôt de la date de ce dernier tombeau, élevé après 1394, que de celle du monument de Jean XII, mort en 1334. D'autre part, une gravure du tombeau des Célestins, que nous ont conservée les Bollandistes, nous montre sur le soubassement de ce monument une statue de saint André dans laquelle il nous semble possible de reconnaître celle qui a été moulée, ainsi que trois autres statuettes analogues, un saint Jacques, un évêque et un saint sans caractéristique, qui garnissent aujourd'hui la chaire de Saint-Pierre.

Quant à la statue de Prophète, rien ne prouve *à priori* qu'elle

N° 672.

BERTRAND DU GUESCLIN

TÊTE DE SA STATUE FUNÉRAIRE

Exécutée, entre 1389 et 1397, par THOMAS PRIVÉ et ROBERT LOISEL

(Église abbatiale de Saint-Denis).

N° 664.

BLANCHE DE FRANCE

BUSTE DE SA STATUE FUNÉRAIRE

Exécutée, avant 1382, par JEAN DE LIÈGE

(Église abbatiale de Saint-Denis).

UNIV. OF MICH.

D-671. n'appartînt pas dès l'origine à la chaire qu'elle décore aujourd'hui, car sa hauteur concorde exactement avec celle des niches de cette chaire.

L'inscription suivante, qui se lit sur la chaire de Saint-Pierre, nous fournit le nom du sculpteur qui l'a exécutée ou du donateur qui en a fait les frais :

*A fin que mieux cest chaire cy*
*A Dieu du ciel li soit plaisante,*
*Jacques Malhe li cry merci*
*Et de bon cœur la luy présente.*

Cf. Joudou, *Avignon, son hist., ses papes, ses monum.*, 1842. — Albert Lenoir, *Architecture monastique*, 1856, t. II, 241 fig. — L. de Laincel, *Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange*, 1872. — A. Penjon, *La ville et le Palais des papes*, 1878. — Eug. Müntz, *Les tombeaux des papes en France* (*Gazette des beaux-arts*, t. XXXVI, 1887, p. 385-387).

672. — **Bertrand du Guesclin**, connétable de France († 1380); — tête de la statue funéraire surmontant son tombeau dans l'**Église abbatiale de Saint-Denis**, exécutée entre **1389** et **1397** par **Thomas Privé et Robert Loisel.**

Le visage est entièrement rasé, les cheveux sont coupés courts; les yeux sont ouverts. « L'œil gauche, dit F. de Guilhermy, présente la marque d'un coup de lance que du Guesclin reçut en combattant contre les Anglais. » Au col se voit l'extrémité de la chemise de mailles, que recouvre le surcot; sur l'épaule droite passe le baudrier.

« Sa figure, dit Félibien, revient au portrait que ses historiens nous ont laissé de sa personne. Du Guesclin, selon eux, estoit d'une taille médiocre et ramassée : il avoit les épaules larges et un peu hautes, le col court, les jouës boufies, le front grand, les sourcils épais, les yeux sortans, les jambes grosses et mal tournées, enfin toute la forme extérieure peu avantageuse... »

*4[e] quart du XV[e] siècle. — Marbre. — Haut. 0 m. 30.*

Quand du Guesclin mourut devant Châteauneuf-de-Randon (Lozère), le 13 juillet 1380, trois parts furent faites de sa dépouille : son cœur fut transporté dans l'église des Jacobins de Dinan, où il reçut un monument qui a disparu, mais dont l'inscription a été

672. transférée dans l'église Saint-Sauveur de cette ville; ses entrailles furent recueillies par l'église des Cordeliers, aujourd'hui église Saint-Laurent, du Puy-en-Velay, sous un tombeau, surmonté d'une statue et couronné d'une arcade, qui existe encore; enfin son corps était dirigé vers la Bretagne, pour être inhumé dans le tombeau de ses pères, quand, arrivé au Mans, Charles V ordonna qu'il fût conduit à Saint-Denis, et le fit, dit Froissart « mettre et coucher à ses pieds, et puis fit faire son obsèque aussi reveremment et aussi notablement comme si ce fut son fils, et y furent ses trois frères et les notables hommes du royaume de France ».

Mais le roi mourut lui-même deux mois après, le 16 septembre 1380, sans avoir encore pu faire exécuter le monument de son connétable. « Les ministres du jeune roi (Charles VI) s'en occupèrent, dit M. A. de Montaiglon, et même, le 7 mai 1389, après une fête assez peu religieuse, on célébra à Saint-Denis un service solennel auquel assistèrent le roi et toute la cour, et dont nous avons le long récit dans les histoires... C'est probablement à la suite de ce service que l'on pensa à élever le tombeau encore absent... »

Pour répondre au désir du feu roi, le tombeau fut édifié dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, où Charles V avait fait dresser son tombeau et celui de la reine Jeanne de Bourbon (cf. n° 654), et où, selon sa volonté, un autre de ses fidèles serviteurs, Bureau de la Rivière († 1400) (cf. n° 659), devait être également inhumé. Cet exemple allait être suivi peu après par Charles VI, pour Louis de Sancerre († 1402), et par Charles VII pour Guillaume du Chastel, son pannetier († 1441).

Une gravure de Félibien nous rend compte de la disposition primitive des tombeaux de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste; l'épitaphe suivante se lisait « escrite en lettres d'or sur marbre noir au dossier » de celui de du Guesclin :

> *Cy gist noble homme messire Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connestable de France : qui trespassa a Chastel-nuef de Randon en Iuvaudan en la seneschaucée de Beaucaire, le XIIIe jour de juillet, lan* M CCC IIIIXX. *Pries Dieu pour luy.*

Un recueil manuscrit, existant à la bibliothèque de Rouen, d'extraits de la Chambre des comptes pris au XVIIe siècle par un audi-

672. teur à ladite Chambre, M. de Ménant († 1699), nous fournit les pièces comptables suivantes qui nous font connaître le nom de l'architecte, ordonnateur de l'œuvre, et ceux des deux principaux sculpteurs qui l'exécutèrent.

« Second compte de Jehan de Chaux, changeur du Trésor, etc., depuis le 1^er^ mars 1396, que son premier compte finit, jusqu'au 1^er^ mars 1405 :

« Autre despence faicte par led. Chaux pour faire la tumbe et representation de feu messire Bertrand du Glasquin, jadis connestable de France, laquelle le roy a ordonnée estre faicte en l'église mons. Saint-Denis en France et payée des deniers de son testament (testament fait par Charles VI en date du 27 septembre 1393) :

« *A Thomas Privé et Robert Loisel ymagiers et tumbiers a Paris*, pour avoir faict les ouvrages qui ensuivent, à sçavoir en l'église Saint-Denis en France, en la chapelle où gist le roy Charles et la royne de Bourbon, la sepulture de messire Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connestable de France, dont lad. sepulture est faicte et assize au bout de la sepulture du roy, entre le bout de l'autel de lad. chapelle et la petine (piscine) d'icelle, où le corps dudit connestable gist, endroit l'huisserie de lad. chapelle emprez led. autel, par où l'on porte les relicques de lad. eglise a entrer ou cimetière d'icelle eglise, dont la tombe et espondes sont de marbre noir, et a lad. tumbe 6 pieds et 2 pouces de long sur 2 pieds et 1 pouce de lé, à compter la saillie des bonnemens (*bouemens*, moulures), et de 4 pouces d'espoisse. Item, les espondes dessusd. atout un pied et demy et 2 pouces de haut sur 5 pouces d'espoisses, à compter la saillie de l'embassement, voire d'un pouce de saillie outre le parement desd. espondes, dont le parement d'icelles espondes a 4 pouces d'espoisse, et oud. parement a 1 pouce de parfond pour les escus d'albastre de chacun costé, et en chacun bout un escu enclavez, dont chacun escu a 1 pied de long et plus entre le chief et la pointe au-dessus de l'embassement, et de costé comme il appartiendra. Et dedans led. escus sont gravées les armes dud. seigneur et emplies des plus vives couleurs que l'on a pu trouver, selon l'armoirie des armes dud. seigneur. — Item, au-dessus de lad. tumbe est faicte l'image d'albastre blanc de 4 pieds et 10 pouces de long, à compter l'espoisse de la reprise par manière d'un levrier qui est au-dessous des

672. pieds d'iceluy seigneur. — Item, sur lad. tombe a un tabernacle à 3 pans, lequel a 1 pied de long, pour trouver les arches et les pignons et les fillioles (clochetons) et est led. tabernacle vuide jusqu'à l'escointement de la voute pour mettre les arches d'entre les pignonceaux à jour, voire de voirre, par dedans led. tabernacle, d'azur ou d'autre coulour, et au bout dud. tabernacle est faict une enclave par manière d'une feuillure pour y mettre une piece d'albastre où les lettres du nom et de la datte sont escrites et gravées et emplies de coulours, telles comme il appartient, et la voulte peinte des armes dud. seigneur. Et sur lad. tumbe a 2 piliers corgnyers, et la membreure boute pour recevoir le tabernacle dessusd. et ausorties à feuillollées de meme pierre dud. tabernacle, embassés et enchapitelées et reprinse pour recevoir les basses et enchapemens entre les basses et chapiteaux, et au-dessus de l'enchapement a arches, et pignonceaux dessous l'enchapement, formoiant aux lineaux des chapiteaux dud. tabernacle. Lequel ouvrage couste par marchié faict avec les dessusd. par *maistre Raymond du Temple, maistre maçon du roy*, nostre sire, viii$^{xx}$ x livres parisis; pour ce, par mandement du roy nostre sire, donné le 28 jour d'octobre l'an 1397, la devise dud. ouvrage faicte sous le seel dud. *maistre Remond*, le xi jour de fevrier ensuivant, avec le marché et 3 quictances desd. ouvriers, cy... 212 l. 10 s. t.

« Aux dessusd. pour avoir faict outre et par-dessus le marchié cy-dessus dit deux coulombes (colonnes) d'albastre, chacune de 5 pieds de long, par manière de pilier cornier, portant la mouleure pour recevoir le tabernacle, chapiteaux, basses et enchapemens, si comme il appartient, et lampretis de fueilles dessous basses, lesquelles sont gisans sur lad. tombe, d'une part et d'autre de l'image, dont ils doivent avoir pour chacune desd. 2 coulombes iiii l. parisis, par marchié faict par led. *maistre Raymon*, de toute la besogne, cy. xl. t.

« *A Jean de Cambray*, carrier, *Colin de Galinde*, *Perrin Jouet*, *Climent Le Munier* et *Girart Dorgin*, tailleurs de pierre et maçons, pour avoir faict en l'église de Saint-Denis, en la chapelle Saint-Jean où gist le roy Charles et la royne de Bourbon, pour le faict de la sepulture de messire Bertrand du Glesquin, comte de Longueville et jadis connestable de France, par marchié faict, scavoir à *Jean de Cambray*, carrier, pour une tombe de liaiz de 7 pieds et demy de long et de 4 pieds et demy de lé, par luy amené des carrieres Nostre-Dame-des-Champs, et livrée aud. lieu, sur laquelle tumbe les espondes de

672. marbre et la tumbe de marbre et le berceau de fer et la huche de bois sera assize, pour lad. tumbe cxii s. p., c'est à scavoir 4 l. pour la tumbe, et 32 sols parisis pour l'amenage.

« A *Edin Galande* [et] *Perrin Jouainet*, tailleurs de pierre, pour avoir esté sur le friche desd. carieres et choisy lad. tumbe et aussi et aud. lieu de Saint-Denis et esquarry lad. tumbe et taillé et faict dedans les enclaves pour enclaver et enveloper la saillie des embassemens du gros pilier qui est emprès la petine de lad. chapelle devant le bout de l'autel emprès l'entrée qui va de lad. chapelle dessous la voute ou cimetiere, pour tout et l'avoir rendue preste à asseoir aux maçons, 60 sols parisis, etc. (*sic*), 18 l. 5 sols tournois.

« A *Jean Doissel*, huchier, pour avoir faict et livré une huche de bois en l'église Saint-Denis, au-dessus de la sepulture dud. messire Bertrand du Glesquin, etc. (*sic*), en la chapelle fondée par le roy, laquelle a 7 pieds de long sur 3 pieds de lé et 4 pieds de haut et est assemblée a 5 pans, 3 au-dessus et 2 aux 2 costez, etc. (*sic*).. ..... 32 l. 10 s.

« A *Henry de Langre*, fevre serrurier, pour avoir faict en lad. sepulture la ferrure cy après declarée entre la tumbe et la huche, lad. ferrure de 6 pieds et demy de long, etc. (*sic*)..... 41 l. 7 s. ob. »

Il ressort de ces documents que le tombeau de du Guesclin, commencé vraisemblablement en 1389 était terminé en 1397, que *Raymond du Temple*, « maître maçon » des rois Charles V et Charles VI en avait fourni l'ordonnance, et que la sculpture avait été exécutée par *Thomas Privé* et *Robert Loisel*, « ymagiers et tumbiers », demeurant à Paris.

« Par l'ordre où ils sont placés, écrivait, en 1854, M. A. de Montaiglon, je verrais dans *Thomas Privé* celui qui a fait la statue, dans *Robert Loisel* celui qui a sculpté les ornements de la tombe. »

Des documents découverts et publiés postérieurement ne paraissent pas justifier pleinement cette répartition du travail, et il ne semble pas que le rôle de *Robert Loisel* ait été inférieur à celui de *Thomas Privé.*

Sur ce dernier, en effet, nous ne possédons aucun renseignement, en dehors de ceux que nous fournit le marché transcrit ci-dessus. La liste de ses autres travaux ne nous est pas parvenue.



IMPRIMERIE NATIONALE.

672. *Robert Loisel*, au contraire, nous est mieux connu, et nous apparaît comme le principal élève de *Jean de Liège* (cf. n° 664) et son successeur. Un compte, établi le 29 décembre 1382 pour l'exécution du testament de cet artiste, et mis au jour par M. H. François Delaborde, nous le présente comme son « vallet » et nous apprend que *Robert Loisel* termina divers ouvrages laissés interrompus par la mort de son maître : nous y voyons en effet que « les outiex appartenant au mestier ont esté laissiés à *Robin Loisel* pour qu'il estoient de petit valeur », et que la succession paya « à *Robin Loisel*, son vallet, c frans qui valent iiij^xl. p. » et, « pour touz les ouvrages qu'il puet avoir faiz des le trespassement dudit Hennequin tant comme en ymages qui sont au profit de ladite execution jusques au moys de may l'an mil ccc iiij^x et trois, la somme de ..... vij^xx xv l. p. »

*Robert Loisel* avait épousé la servante de son maître, « *Alips de Bricourt*, sa chamberière », ainsi que nous le revèle le même compte testamentaire :

« *Item*, audit *Robin* et à Alips sa fame, oultre les laiz faiz à eulx par ledit Hennequin, pour plusieurs causes et pour prier et pour faire prier pour ledit Hennequin ..... ij l. p. »

Le 15 août 1383, *Jean de Liège* donnait quittance de 80 livres parisis, pour prix de la statue funéraire et du tombeau élevés dans l'église des Cordeliers de Paris à Isabelle de France († 26 juillet 1384), fille de Philippe VI et femme de Pierre I^er^ de Bourbon. Ce monument a disparu dans l'incendie qui détruisit l'église des Cordeliers en 1580.

En 1392, il travaillait pour Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et avait alors des ouvriers sous ses ordres, comme le prouve un compte de Guillaume de Chevilly, receveur du baillage de Dijon, de la Toussaint 1392 à la Toussaint 1393 :

« A *Poncelet Carne*, varlet de *Robert Loisel*, tumbier et ymaigeur, demourant à Paris, pour avoir poli VI pierres d'allebastre et pour avoir tourné II cartiers de ladite allebastre en nom de *Robert* son maistre ..... VIII s. par. »

Enfin, l'on sait qu'en 1408, il vivait encore, et habitait à Paris, rue de la Bretonnerie, car, le 14 septembre de cette année, il passait marché avec le sacristain de Saint-Martin-des-Champs pour l'exé-

N^os 673-675.

PORTAIL

372. cution d'un « aigle en lecton », c'est-à-dire d'un lutrin destiné à cette église.

Cf. *Sur le tombeau de du Guesclin :* Froissart, *Chroniques*, liv. II, ch. LXIV. — J. Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis en France*, 1625, p. 1317-1318. — D. G. Millet, *Le trésor sacré de Saint-Denis*, 1636, p. 269-270. — D. Félibien, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Denis*, 1706, p. 557. — Alex. Lenoir, *Musée des monuments français*, 1808, n° 59. — Émeric David, *Hist. de la sculpture française*, 1817-1872, p. 97. — C. Leber, *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'Hist. de France*, 1826-1842, t. XIX, p. 451. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 170-172. — F. de Guilhermy et Ch. Fichot, *L'église impér. de Saint-Denis et ses tombeaux*, 1867, p. 107. — Ch. Fichot, *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, phot. — H. Moranvillé, *Note sur Raymon du Temple et sur le tombeau de du Guesclin à Saint-Denis* (*Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1886, p. 29-32.).

Sur *Robert Loisel :* Ch. de Beaurepaire et A. de Montaiglon : *Thomas Privé et Robert Loisel* (*Arch. de l'art français*, t. III, 1853-1855, p. 129-134.). — C. Guigue, *Robin Loisel* (*Arch. de l'art français*, t. V, 1857-1858, p. 337-338). — G. Demay, *Marché pour un aigle, en 1408* (*Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. X, 1883, p. 39.) — Dehaisnes, *Hist. de l'art dans la Flandre*, etc., 1886. *Documents*, p. 699-700. — Bernard Prost, *Quelques documents sur l'histoire des arts en France, d'après un recueil manuscrit de la bibliothèque de Rouen.* (*Gaz. des beaux-arts*, 2e pér. t. XXXVI, 1887, p. 238-240.). — H. François Delaborde (*Bull. de la Soc. des antiquaires de France*, avril 1891.).

## 673-675. — **Statues** décorant le portail de l'**Église de la Chartreuse de Champmol, près de Dijon**, exécutées de **1387** à **1393** par **Jean de Marville** († 1389) **et Nicolas** dit **Claus Sluter** († 1404-1405).

Portés sur des consoles et tournés vers la statue de la Vierge qui occupe le trumeau, sont agenouillés :

673. — A gauche : **Philippe le Hardi**, duc de Bourgogne († 1404), âgé, le visage rasé, les cheveux sortant en deux touffes épaisses d'une calotte qui recevait autrefois la couronne; il porte une houppelande à larges plis, garnie d'un collet d'hermine, et joint les mains. Derrière lui, **Saint Jean**, debout, barbu, les cheveux longs, vêtu d'une draperie abondante à plis multiples et tortillés, dont un pan lui recouvre la tête, tient sur le bras droit un agneau; la main gauche est cachée par la manche;

674. — A droite : **Marguerite de Flandre**, duchesse de Bourgogne († 1405); vêtue d'une cotte simple à jupe longue et garde-corps

673-675. d'hermine, elle joignait les mains aujourd'hui brisées. La couronne et les deux tresses de cheveux qui encadraient le visage ont disparu; derrière elle, s'incline **Sainte Catherine**, qui se reconnaît au fragment de roue dentée qu'elle présente de la main gauche; elle est enveloppée dans une vaste mante qui lui recouvre la tête et forme capuchon.

Les consoles qui soutiennent ces quatre statues posent sur le dos de petits personnages à longues barbes, vêtus de robes et coiffés de chaperons, dans des attitudes contournées et portant des livres ou des phylactères. Les deux figurines qui sont au-dessous du duc et de la duchesse devaient tenir leurs armes, dont les amorces se voient encore.

675. — Au trumeau, la **Vierge**, le torse rejeté en arrière et à droite, porte sur le bras gauche l'Enfant, vers lequel elle tourne le visage. Une draperie aux plis abondants lui sert de vêtement. Les lettres Ph· M·, initiales de Philippe et Marguerite, sont disposées en zigzag sur le socle, qui pose sur un chapiteau orné de feuilles de chou.

*4e quart du XIVe siècle. — Pierre. — Haut. des trois statues debout, 2 m. 67; des deux statues agenouillées, 2 m. 45.*

Ce portail et une tourelle d'escalier sont tout ce qui subsiste aujourd'hui des vastes constructions élevées à la fin du XIVe siècle par Philippe le Hardi, pour servir de nécropole à sa famille.

Quatrième fils du roi Jean II, Philippe de France avait reçu de son père, le 6 septembre 1363, le duché de Bourgogne, qui, à la mort de Philippe de Rouvre, dernier duc de la première race, décédé en 1361 sans enfants, avait fait retour à la couronne de France. Le 9 juin 1369, il avait épousé la veuve de son prédécesseur, Marguerite de Flandre, qui lui avait apporté, outre ses droits futurs sur la Flandre, le comté de Bourgogne. Devenu l'un des princes les plus puissants de la chrétienté, il entreprit, en 1383, d'élever aux portes de Dijon, sa capitale bourguignonne, au lieu dit *Champmol*, un monastère de chartreux dans l'église duquel devait être élevée sa sépulture, et qui devait devenir le Saint-Denis des princes de la deuxième maison de Bourgogne. Cet exemple allait être imité quelques années plus tard, en 1391, par son frère Jean, duc de Berry, fondateur d'une sainte chapelle, à Bourges. Son cousin Louis II de Bourbon, avait fait de même quelques années auparavant, en fondant en 1376, la Chapelle-Vieille de Souvigny. (Cf. n° 690.)

C'est le 6 juin 1383, nous apprend la chronique des Chartreux,

1373-1375. que le duc ordonna la construction du monastère. L'architecte en fut « *Me Drouhet de Danmartin*, maçon, retenu par monseigneur le duc, par ses lettres données à Paris, le 10 février 1383, maître général de ses œuvres de maçonnerie pour tous ses pays, aux gages de 8 sols parisis par jour. »

La duchesse et son fils Jean, alors âgé de douze ans, posèrent les deux premières pierres de l'église, le 20 août suivant :

« Aux maçons de l'ouvrage de l'église des Chartreux que monseigneur fait faire au Champmol lez Dijon, auxquelz ma dame les a donnez ceste fois de grace especial pour les causes qui s'ensuient, c'est assavoir à madicte dame pour mettre et asseoir par sa main meesmes la première pierre de l'édiffiement d'icelle eglise des Chartreux, XXV frans, et pour Jehan monseigneur pour mettre et asseoir la seconde pierre, XV frans, par mandement, XX d'aoust CCC IIIIXX et III. . . . . XL frans. »

La construction de l'église et l'exécution du tombeau qui en avait été l'occasion se poursuivirent simultanément. L'élévation du portail paraît avoir été assez rapidement menée, car l'on trouve mentionnées, dès 1384-1385, « deux reprises (consoles) qui sont au portail, sur quoi sont les couvertures dudict portail, dont une par manière d'un lion et l'aultre par manière d'un chien », ce qui semble désigner un appentis ou auvent destiné à protéger les statues qui devaient garnir la porte.

Les travaux d'architecture étaient, au bout de quatre ans, suffisamment avancés pour que, le 24 mai 1388, jour de la Trinité, l'évêque de Troyes pût faire la dédicace de l'église.

Les ouvrages de sculpture semblent s'être fait plus longtemps attendre.

Le sculpteur en titre du duc de Bourgogne était alors *Jean de Marville*, que l'on voit paraître dès 1372 en qualité d'« ymagier et varlet de chambre de monseigneur. » Jusqu'en 1389, date de sa mort, il fut l'ordonnateur de tous les travaux de sculpture exécutés pour le duc; c'est à son nom que se font tous les payements, c'est dans son atelier que travaille une nombreuse équipe d'artistes et d'ouvriers. Les comptes qui nous fournissent leurs noms et le montant de leurs salaires, pendant la période de 1384 à 1389, nous les montrent tout particulièrement occupés à la taille de la sépulture. C'est seulement en 1387-1388 que se rencontrent les premières mentions

673-675. relatives au portail; on voit, sous cette date, « trois grandes pierres amenées d'Asnière à l'hostel Marville à Dijon, pour faire deux tabernacles (dais ou pinacles) pour le portal où seront les ymaiges du duc et de la duchesse. »

Un an après, *Jean de Marville* était mort, et *Claus Sluter*, qui, depuis 1384, collaborait avec lui, lui succédait dans l'ordonnance des ouvrages d'imagerie de la Chartreuse. A partir de cette nouvelle direction, les travaux de sculpture du portail paraissent avoir été menés avec plus d'activité. On voit en effet, deux mois après l'entrée en fonctions de *Sluter*, se tailler les pierres arrivées du vivant de *Marville* :

« A *Perrin Beaulnepveu*, tailleur d'ymaiges, ouquel madame la duchesse a ordenné paier par chascun jour que il ouvroit avec Claux... au faire les ymaiges desdiz Chartreux...; pour ce paié à lui pour ses gaiges de LXI jours entiers qu'il a ouvré avec ledit Claux depuis ledit IIIe jour de septembre jusques au XXe jour de novembre après enssuivant (1389), au faire les tabernacles qui sont dessus les ymaiges du pourtail de l'église..... XXV frans V gros.

« A lui, pour XVIII jours qu'il a ouvré avec ledit Claux au faire lesdiz tabernacles, de novembre à décembre..... VII frans.

« *Idem*, de janvier à février, pour le même ouvrage..... XI frans.

« *Idem*, à *Maclart*, pour le même ouvrage, comme à Perrin Beaulnepveu..... XXII frans, VII gros. »

Un an plus tard (1390-1391) on relève la fourniture de « pierre de Tonnerre pour la taille du tabernacle qui doit estre mis sur l'ymaige Notre Dame estant en l'estanfiche (au trumeau) du pourtal de l'église de Champmol, et les angels qui doivent être au tabernacle ». Ce dernier renseignement est particulièrement précieux, car le dais qui surmontait la Vierge a aujourd'hui disparu. *Jean de Marville* ne devait pas en avoir arrêté la décoration : nous voyons, en effet, *Sluter* en faire exécuter une maquette, en 1391-1392 : « A *Jehan Boudet*, charpentier, pour III journées faites ou taillier plusieurs moles de boiz par l'ordonnance de Claux, ouvrier de mondit seigneur, pour faire les tabernacles du portal de l'eglise desdits Chartreux, au pris de II gros par jour »; puis faire dégrossir et ébaucher la pierre par un maçon :

« A *Jehan de Comblanchien*, machon, demourant a Dijon, pour

1375. xl journées de Guillaume de Courcelles, son vallet, par lui acomplis en l'ostel de Claux Sluter, à Dijon, depuis le xvi^e jour de fevrier mil ccc iiii^xx et xi jusques au xii^e jour d'avril mil ccc iiii^xx et xii en suivant, a esbouchier et jaugier le tabernacle de pierre qui doit estre et sera assis sur l'estanfiche du portal de l'église desdit Chartreux et aussi ait ravalé les voltes dudit tabernacle. vi frans viii gros. »

Les consoles des deux côtés du portail, sinon les *tabernacles* dont *Pierre Beauneveu* s'occupait dès 1389, durent être terminées avant celles du trumeau, et permirent de recevoir, dès 1390-1391, les statues qui leur étaient destinées. Les comptes enregistrent à cette date la fourniture de « coffre de bois pour mettre un grant ymaige de Saint Jean qui est au grant portail, le conduire, décharger et mettre en place. — Un pareil coffre pour amener l'ymaige de Sainte Katherine au portail de l'église et la poser. »

Deux ans après, la statue de la duchesse était placée à côté de sa patronne :

*1393.* — « A *Verruot le tonnelier*, demourant à Dijon, pour lxv ais de chesne par lui vendues pour faire iii coffres de bois, lesquelx l'en a mis en l'ostel ou demoure Claux Slustre, ouvrier de mondit seigneur, à Dijon, pour amener en iceulx dès ledit ostel jusques audit Champmol l'ymaige de pierre faite pour madame la duchesse mis au portal de l'eglise desdiz Chartreux audit Champmol. »

Une somme payée en 1394 à « *Perrin de Besançon*, maçon, pour ou mois d'octobre iii^xx et xiii asseoir et mettre ymaiges en Champmol », peut donner à penser que la statue du duc n'avait pas tardé à suivre celle de la duchesse.

Aucune note analogue ne nous renseigne sur la date à laquelle la statue de la Vierge prit place sur le trumeau. En 1398-1399, « *Jehan Hust*, tailleur de pierre, » travaillait encore « en un tabernacle pour mettre au grant portal... sur une ymaige de Nostre-Dame », mais cela ne veut pas dire que la statue ne fût pas déjà posée; car nous voyons divers sculpteurs, tels que *Hennequin Prindale*, *Willequin Smont*, *Jehan Midey et Hennequin Vascoquin*, recevoir des salaires « pour avoir ouvré avec ledit Claux es ymaiges, tabernacles et autres besoignes » jusqu'en 1393-1394, alors que les statues étaient déjà en place, et, bien plus tard même, jusqu'en 1401, *Jehennin de Honet*, *Pierre de Liguerque et Pierre Aplemain*, continuer à exécuter certains

673-675. travaux, probablement accessoires, à « plusieurs tabernacles de pierre du portail ».

Postérieurement à cette dernière date, on ne rencontre plus aucune mention relative aux sculptures du portail. On peut donc fixer la date de l'exécution des statues entre 1387 et 1393, et reculer jusqu'à 1401 l'extrême fin des travaux.

Signalons encore que la décoration du portail était complétée par des vantaux sculptés qui avaient été exécutés en 1387 et mis en place en janvier de l'année suivante :

« A *Jehan de Liège*, charpentier, pour les charpenterie et façon de II portes qui sont au portal de l'église du Chartreux à Champmol, contenant chascune porte XII piez de hault et XII piez de large, et en chascune a IIII escuz esquels sont entailliées les armes de monseigneur, de ma dame, de Bourgoingne et de monseigneur le comte de Nevers, lesquelles portes et guischets il a faictes et assouvées depuis le premier jour de mars l'an mil CCC IIII$^{XX}$ et IX jusques au XIIII$^{e}$ jour de janvier mil CCC IIII$^{XX}$ et X..... XXVII frans. »

La part des artistes qui ont contribué à l'exécution du portail semble, d'après ce qui précède, pouvoir s'établir comme il suit : A *Jean de Marville* revient l'ordonnance architecturale de l'ensemble, et le groupement des figures, probablement de concert avec le maître de l'œuvre, *Drouet de Dammartin;* à *Claus Sluter* appartiennent les quatre statues des pieds-droits; à *Pierre Beauneveu*, *Macelart*, *Jean Hulst*, *Hennequin Prindale* et d'autres, les tabernacles, c'est-à-dire les dais qui les surmontent et peut-être les consoles qui les supportent;

Les textes ne nous renseignent pas sur la part que *Marville* prit de 1384 à 1389 à l'exécution de la partie sculpturale de l'œuvre; mais il serait étrange que, durant ce temps, rien ne fût sorti de ses mains. Si quelque chose dans l'ensemble du travail peut lui être attribué, ce nous semble être la Vierge du trumeau. Si l'on s'en réfère aux textes seuls, on voit que la date de sa pose n'est pas mentionnée. Rien ne prouve que cette mise en place ait suivi celle des quatre autres statues; la note de 1390-1391, citée plus haut, relative à la fourniture de pierres pour le dais du trumeau, laisserait plutôt conjecturer qu'elle l'a précédée; elle rapporte en effet que ce tabernacle « *doit être* mis sur l'ymage de Notre Dame *estant* en l'estanfiche ». M. Dehaisnes, s'en référant au style de l'œuvre, exprime l'avis que « la Vierge, statue

673-675. pleine de mouvement, pourrait être d'une date postérieure au XIV[e] siècle ». Nous estimons, au contraire, que le style peut amener à une conclusion opposée. Le déhanchement de la figure et surtout la forme particulière des plis multiples, pris dans une étoffe abondante et molle, ronds, roulés en tire-bouchons, et non pas brisés et anguleux, nous paraissent relever d'un art antérieur plutôt que postérieur. Nous croyons y trouver la marque de cette école franco-flamande, affinée par le contact avec l'art parisien et participant du goût international européen, qu'avait connue Jean de Marville avant de venir en Bourgogne, et qui allait disparaître avec le désastre de la Royauté pour être remplacée par l'art flamand naturalisé bourguignon. La Vierge de la Chartreuse de Dijon nous semble être un dernier reflet de l'art franco-flamand entre deux groupes purement flamands.

Vendus peu de temps après la révolution de 1789, les bâtiments de la Chartreuse furent en majeure partie démolis. Une tourelle d'escalier autrefois adossée au collatéral nord et le portail furent seuls conservés de l'ancienne église. « Ce portail, disait en 1832 M. de Saint-Mémin, fait aujourd'hui l'office d'un mur de clôture intérieure. Il sépare la cour du cloître, convertie en jardin potager, d'un verger qui occupe l'emplacement de l'église. » Acquis par le département de la Côte-d'Or, les restes de la Chartreuse furent convertis en asile d'aliénés; le portail servit à décorer l'entrée de la chapelle de cet établissement. Il fut alors question de restaurer les figures et de restituer les peintures et dorures dont elles étaient primitivement chargées. Ce projet fut abandonné. Ces statues ont d'ailleurs relativement peu souffert : « Cette belle conservation, écrivait, à la même date, l'auteur précédemment cité, doit être attribuée à ce que le monument n'est à découvert que depuis une trentaine d'années que le toit ou chapeau, fait pour garantir les sculptures, a été enlevé. »

Cf. de Saint-Mémin, *Rapport sur les restes des monuments de l'ancienne Chartreuse de Dijon* (*Mémoires de la Société des antiquités de la Côte d'Or*, sér. in-8°, 1832-1833, p. 1-45, et sér. in-4°, 1842, p. 11-15). — Maillart de Chambure, *Voyage pittoresque en Bourgogne*, 1833, p. 49, lith. — Alex. de Laborde, *Les monuments de la France*, 1836, t. II, pl. CLXXXIX. — Marcel Canat, *Note sur les maîtres des œuvres des ducs de Bourgogne* (*Bulletin monumental*, t. XXI, 1855, p. 17-50). — Taylor, *Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France : la Bourgogne*, 1863, pl. XXXIX. — Alfred Michiels, *L'art flamand dans l'est et le midi de la France*, 1877, p. 5-13. — Em. Montégut, *Souvenirs de Bourgogne*, 1881, p. 87. —

673-675. Delhaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre*, etc., 1886, t. I, p. 499, 511; *Documents*, p. 599, 604, 622, 628, 632, 637, 647, 654, 661, 662, 664, 665, 669, 674, 676, 679, 682, 685, 688-690, 694-699, 701, 705-721, 725, 739, 759, 769, 770, 780, 792, 796, 797, 799. — Louis Courajod, *De la part de la France du nord dans l'œuvre de la Renaissance*, 1889, p. 24 et 26, planche. — Eug. Müntz, *Claus Sluter*, etc. (*Magasin pittoresque*, 2e sér., t. VII, 1889, p. 361-363, figure). — Louis Gonse, *L'art gothique*, 1890, p. 377, planche.

676. — **Saint Georges** terrassant le dragon; statuette décorant un retable appelé vulgairement « **Chapelle portative des ducs de Bourgogne** », sculpté de **1390** à **1399** pour la Chapelle de la Chartreuse de Dijon par **Jacques de Baerze**, imagier, et peint et doré par **Melchior Broederlam.**

Le saint, debout, de trois quarts, est vêtu d'une cuirasse de fer que recouvre jusqu'à mi-corps la cotte d'armes serrée à la taille par une fine ceinture d'orfèvrerie; une seconde ceinture beaucoup plus large que la précédente tombe à la hauteur des hanches. Les pieds chaussés de poulaines et garnis d'éperons marchent sur le dragon; la main droite tient l'épée nue élevée; le bras gauche porte l'écu. La tête est coiffée du bassinet dont la visière est relevée; le camail de mailles est rattaché à la cotte par des aiguillettes. Sur le côté droit de la poitrine se voit l'arrêt de la lance.

*4e quart du XIVe siècle. — Bois peint et doré. — Haut., 40 centimètres.*

Cette petite figure occupe l'extrémité gauche d'un grand rétable en bois sculpté, peint et doré, que le duc Philippe le Hardi fit exécuter pour la chapelle de la Chartreuse de Champmol. Un compte du 25 mai 1390 nous apprend que ce retable, ainsi qu'un autre, également conservé aujourd'hui au Musée de Dijon, fut commandé à un imagier de Termonde (Flandre orientale), *Jacques de Baerze* ou *de la Baerze*, qui devait prendre pour modèles deux retables, d'une exécution vraisemblablement peu antérieure, existant à Termonde et à Gand :

« A Pierre Machariis, de Tenremonde, pour et au nom de *Jaques de Bars*, tailleur d'ymaiges demourant audit Tenremonde, en déduction et rabat de IIIc frans que monseigneur a ordené avoir et baillier audit *Jaques de Bars*, pour la façon et ouvraige de deux grans tables

N° 676.

## SAINT GEORGES

FIGURE DU RÉTABLE DIT « CHAPELLE PORTATIVE DES DUCS DE BOURGOGNE »

Exécuté, de 1390 à 1399, par JACQUES DE BAERZE.
(Musée de Dijon).

676. d'autel de boiz entaillées d'ymaiges et ouvrées de menuz tabernacles sur yceulx images, c'est assavoir l'une d'icelles tables pareille d'ouvraiges et d'ymaiges à celle qui est en l'église de mon dit seigneur, audit Tenremonde, hors du cuer, derrière le grant autel, et l'autre pareille et semblable a celle qui est en l'abbaye de la Billocke, près de la ville de Gand, pour commencier ledit ouvraige et pour avoir et querir les estoffes a ce necessaires, par mandement de mon dit seigneur, quittence dudit Pierre Machariis, le xxv[e] jour de may mil ccc III[xx] et dix..... II[c] frans.»

Deux ans après, le travail de sculpture était terminé, et les deux rétables étaient amenés de Termonde à Dijon :

«A maistre *Jaques du Bars*, entailleur d'ymaiges, demourant à Thenremonde, pour don a lui fait pour recompense de plusieurs mises et despences qu'il a eues et soutenues pour avoir fait, par l'ordonnance de monseigneur, mener deux tables d'autel qu'il avait faictes pour l'eglise des chartreux de deles Dijon dudit Thenremonde audit Dijon, par mandement de mondit seigneur donné a Corbeil XII d'octobre mil ccc III[xx] et XII et quittance de luy et aussi sur ce certificacion de *Melchior Broederlam*, paintre de mondit seigneur... ..... VII[xx] frans.»

Quelques mois plus tard, ces deux retables reprenaient le chemin de la Flandre:

«A Daniel Daens, charretier de monseigneur à Thenremonde, pour ses salaires et despens d'avoir mené, par l'ordonnance de monseigneur, de Dijon à Yppre, deux tables d'autel ouvrées d'entailleure, pour ycelles paindre, lesquelles a faites maistre *Jaques Du Bars*, tailleur d'ymaiges, demourant audit Thenremonde, pour les Chartreux que mondit seigneur a nouvellement fondés deles Dijon, paié par mandement donné a Paris le XXIII[e] jour de fevrier l'an mil ccc III[xx] et douze [1393 n. s.]..... XXXVI fr.»

Ils étaient alors livrés au peintre en titre du duc, qui, le 28 février 1393, s'engageait, pour une somme de 800 francs, à peindre tant la décoration sculptée que les deux volets de chaque retable.

«A *Melchior Broederlam*, demourant à Yppre, paintre de monseigneur, la somme de VIII[c] frans lesquels mondit seigneur luy a ordonné avoir de luy par marchié fait avec lui pour or, couleurs et

676. aultres estoffes qu'il devait delivrer et paer du sien a dorer et paindre deux tables d'autel ouvrées de bois a ymaiges et tabernacles de maconnerie, lesquelles tables maistre *Jaques Du Bars*, ouvrier d'entailleure, demourant à Thenremonde, a faites et délivrées, par l'ordonnance de mondit seigneur audit *Melchior* pour icelles paindre pour mettre en l'eglise des Chartreux que mondit seigneur a fondez lez Dijon, pour ce par mandement de mondit seigneur, donné à Paris ce dernier jour de fevrier mil ccc IIIIxx XII et lettre de obligacion du dit Melchior par la quelle il oblige lui et ses biens envers mondit seigneur sans fraude et sans mal engien de vendre et delivrer icelles II tables paintes et assonniées bien et nettement au dit d'ouvriers aians en ce cognoissance et aussi de delivrer et paier du sien l'or, couleur et aultres choses nécessaires à dorer et paindre les dictes tables aveuc quittance de ladicte somme. »

En 1396-1397, le peintre y travaillait encore, et le sculpteur semblait y faire quelques retouches :

« A *Jacques de Barse*, tailleur d'ymaiges... auquel monseigneur, par ses lettres données le penultieme jour d'aoust mil ccc IIIIxx XVI a ordonné estre baillié et delivré III fr. par sepmaine jusques à la somme de IIc fr. pour parfaire certaines tables d'autel pour les Chartreux..... IIc fr. »

Enfin, c'est seulement en 1399 que les rétables réemballés revinrent à Dijon :

« A *Melchior Broederlam*, peintre de monseigneur le duc, pour la vendue de LX d'aiz d'ourme dont l'on avoit fait coffres clouez a cloux, esquels l'on a amené de la ville d'Ippre jusques aux dis Chartreux en Champmol deux tables d'autel ouvrées de tailles de boiz a ymaiges et tabernacles de maçonnerie, lesquelles tables ledit Melchior a paintes et sont mises par l'ordonnance de mon dit seigneur en l'eglise d'iceulx Chartreux, lesquelles LX aiz ont esté prinses et achatées d'icellui paintre. Et pour XXII aunes de toille cirée dont l'on avoit couvert les diz coffres..... V franz, III gros. »

Selon la convention stipulée dans le marché de 1392, le travail fut alors soumis à des experts, qui le reçurent au mois d'août 1399 :

« ... Dictus Melchior fecit adduci a villa Ypris in ecclesiam Carthusiensem juxta Divionem ambas tabulas altaris,... pictas decenter

676. et honeste auro, azuro et aliis pulchris coloribus, ut plenius constat per certificationem ab Amieto Arnaut, Josseto de Halle, Claux Sluter Jo(anne) Malwel, pictore domini, Hannequino de Haacht, aurifabro, et Guillelmo, nepote defuncti Baumez, pictoris, commissis in mense Augusti MCCC IIIIXX XIX per gentes compotorum ad ipsas tabulas visitandas... »

Nous ne connaissons le talent de *Jacques de Baerze* que par les deux retables de la Chartreuse; mais le choix que Philippe le Hardi fit de lui suffit à prouver qu'il avait exécuté antérieurement en Flandre des travaux importants.

La renommée de *Melchior Broederlam*, peintre de Louis de Male, comte de Flandre, avant d'appartenir au même titre à son gendre Philippe (1384), devait être grande, puisque le duc s'adressa à lui pour peindre les rétables, bien que *Jean Malouel* fût alors à son service. On sait que depuis 1381, au moins, il avait un atelier à Ypres et qu'il travailla dans cette ville ainsi qu'à Hesdin.

Cf. de Saint-Mémin, *Rapport sur les restes des monuments de l'ancienne Chartreuse de Dijon* (*Mém. de la Société des antiquités de la Côte-d'Or*, t. II, 1842, p. 36-40). — Alf. Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, 2e édit.; Paris, 1866, t. II, p. 34. — Idem, *L'art flamand dans l'est et le midi de la France;* Paris, 1877, p. 35-44. — *Catalogue historique et descriptif du Musée de Dijon*, 1869, n° 854 et 1883, n° 1420. — Jean Rousseau. *La sculpture flamande*, 1877, p. 126-128. (*Bull. de la Soc. roy. d'Art et d'Archéol. de Bruxelles.*) — Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas* (*Mém. publié par l'Académie royale de Belgique*, t. XLI, 1878, p. XXVIII). — Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre*, etc., 1886, t. I, p. 503-507; *Documents*, p. 676, 688, 696, 698, 699, 719, 738, 740, 745, 769, 780, 796. — J.-B. Crowe et J.-B. Cavalcaselle, *Les anciens peintres flamands, leur vie et leurs œuvres*, trad. française, 1862, p. 18, 19, pl. — G.-F. Waagen, *Manuel de l'hist. de la peinture, Éc. allemande, flamande et hollandaise*, 1863, t. I, p. 60.

677. — **Le « Puits de Moïse »**, occupant autrefois le centre du cloître de la **Chartreuse de Champmol**, près de **Dijon**, et faisant aujourd'hui partie de l'asile d'aliénés de cette ville; — exécuté de **1395** à **1402** par **Nicolas** dit **Claus Sluter** († 1404-1405), avec la collaboration de **Nicolas** dit **Claus de Werve** († 1439), son neveu, et des artistes de son atelier.

Sur une pile hexagonale à parements unis que couronne une puissante moulure est monté un piédestal à six pans qui présente

677. sur chacune de ses faces une figure de prophète portée sur une console ornée de feuillages variés, vignes, chardons, chicorées, choux, etc. Au-dessous des prophètes, une inscription peinte porte le nom de chacun d'eux. Les angles du massif sont garnis de colonnettes dont les chapiteaux soutiennent des figures d'anges pleureurs qui déploient leurs ailes sous la saillie de la corniche.

Le monument était entièrement peint et doré; bien qu'il ne conserve plus aujourd'hui que des traces de ses anciennes couleurs, il semble intéressant de les indiquer ici, d'après les constatations faites en 1832 par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, afin de permettre de reconstituer l'aspect général de l'œuvre dans son état primitif : « Les fonds des panneaux sont d'une teinte noirâtre qui tend à faire ressortir les figures placées en avant; le corps du piédestal est d'un ton gris approchant de celui de la pierre; les filets saillants, angulaires et arrondis, sont dorés; deux larges moulures creuses de la corniche le sont également; l'une est peinte en feuillages d'or; l'autre, la plus élevée, porte sur chaque côté de l'hexagone trois soleils rayonnants, sur le disque desquels sont les initiales Ꝑ Ⓜ Ꝑ (Philippe et Marguerite) observées sur le socle de la Vierge du portail ». « Les parements unis de la pile sont peints aux armoiries du duc de Bourgogne entourées de tourbillons de flammes. »

Dans la description suivante de chaque figure de prophète, nous indiquerons le ton primitif des vêtements :

**Moyses propheta** : Le visage encadré par une longue barbe ondulée qui descend en deux pointes jusqu'à la ceinture, le front haut, marqué de deux cornes qui figurent les deux jets de lumière jaillissant de la tête du prophète, vêtu d'une tunique rouge et d'un vaste manteau d'or doublé d'azur dont un pan recouvre la nuque et dont les plis multiples se froncent sur les pieds, il tient de la main droite les Tables de la Loi et de la gauche un phylactère tombant de son épaule, où se lit l'inscription : **Immolabit agnum multitudo filiorum Israel ad vesperam.** (*Exode*, chap. XII, vers. 6.)

**David propheta** : La couronne en tête, les cheveux épais s'écartant en deux touffes autour du visage, jeune, la barbe courte, le roi d'Israël est vêtu d'une tunique d'azur étoilée d'or, que recouvre un manteau droit d'or, doublé d'hermine et bordé d'un large galon dont une série de harpes forme l'élément décoratif. La main droite, cachée par le manteau, s'appuie sur une harpe d'or posée sur le sol et ornée

N° 677

## LE PUITS DE MOISE, A DIJON

Exécuté, de 1395 à 1402, par CLAUS SLUTER et CLAUS DE WERVE

677. d'une suite de ✠; la gauche tient un phylactère qui porte : **Foderunt manus meas et pedes meos.** (*Psaumes*, chap. xxi, vers. 17.)

**Jeremias propheta** : La barbe rase, la tête couverte d'un chaperon, les cheveux ondulés, vêtu d'un manteau d'or doublé de vert qui recouvre en partie une tunique bleue, le corps incliné vers la gauche, il tient des deux mains un livre ouvert; sur le phylactère qui pend du bras gauche se lit : **O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.** (Jérémie, *De Lament.*, chap. i.)

**Zacharias propheta** : De face, penché en avant, vêtu d'un manteau en forme de chape sur une tunique rouge, la tête coiffée d'un chaperon que recouvre un bonnet élevé à bords retroussés vers le haut et galonnés d'or, il tient de la main droite le calame avec lequel il vient de tracer sur le phylactère qu'il porte de la gauche les paroles suivantes : **Appenderunt mercedem meam triginta argenteos.** (Zacharie, chap. xi, vers. 12.)

**Daniel propheta** : La tête haute, de profil à droite, coiffée d'un chaperon bleu, la barbe touffue et frisée, il porte sur la tunique un manteau d'or doublé d'azur, brodé d'un riche galon; il semble parler à son voisin et lui montrer de la main droite l'inscription que présente le phylactère : **Post hebdomadas sexaginta duas occidetur Christus.** (Daniel, chap. ix, vers. 26.)

**Isaias propheta** : Tourné vers le précédent, le crâne chauve, la barbe longue divisée en quatre mèches ondoyantes, il est vêtu d'un surcot d'or broché de bleu et de rouge garni d'un large galon; une ceinture à rosettes et fermail d'orfèvrerie entoure les hanches; un chaperon tombe sur l'épaule; il porte du bras gauche un livre à coins, têtes de clous et fermoirs. Du même côté pend une bourse et une escarcelle à laquelle est attachée une écritoire. Le phylactère que déroule la main droite montre les paroles qui semblent relatives à celles qui lui ont été adressées : **Sicut ovis ad occisionem et quasi agnus coram tondente se obmutescet et non aperiet os suum.** (Isaïe, chap. liii, vers. 7.)

*4e quart du XIVe siècle. — Pierre peinte et dorée. — Haut., 4 m. 50; larg., 2 m. 60.* — *Restauration.* — Moïse : *Extrémités de deux*

677. *doigts de la main gauche et des cornes; partie du phylactère, deux parties des tables, fragments des draperies.* — David : *La couronne, d'après les fragments trouvés dans les fouilles; partie du phylactère; un gland; fragments du vêtement.* — Jérémie : *Extrémités des deux pieds, milieu de l'œil gauche; le phylactère; fragments du vêtement.* — Zacharie : *Parties du bonnet et du phylactère; doigt de la main droite et style; fragments du vêtement.* — Daniel : *Le nez; doigt de la main droite; fragments du vêtement.* — Isaïe : *Partie du sourcil gauche, de la barbe; fragments du torse et du vêtement.* — Consoles : *Fragments des feuillages.* — Anges : *Fragments des mains, des vêtements et des ailes.* — *Les six fûts des colonnettes et parties des chapiteaux; fragments de la moulure inférieure et de la corniche.*

Ce monument n'est que le piédestal d'un **Calvaire**, comprenant le Christ en croix entre la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine, qui occupait le milieu du cloître de la Chartreuse. Établi sur une pile fondée au centre d'un bassin de 7 mètres de diamètre, les statues des prophètes qui en garnissent les faces lui firent d'abord donner le nom de **Puits des Prophètes**, et plus tard celui de **Puits de Moïse**, sous lequel il est encore désigné aujourd'hui, bien qu'il ait perdu de son caractère primitif.

Les premières mentions que l'on relève dans les comptes du duc de Bourgogne touchant le calvaire du cloître des Chartreux remontent à 1395 : du 24 juin de cette année, jusqu'à la fin de 1396, de nombreux payements sont effectués à des carriers, charretiers et maçons pour la « traitte, forestaige et charroy » des pierres tirées des carrières d'Asnières et de Tonnerre et menées « jusques à Dijon en l'ostel de *Claus Slustre*, ouvrier de monseigneur, pour convertir en la façon d'une croix de pierre pour mettre ou grant cloistre », ou bien conduites directement à Champmol.

Dès le 10 septembre 1396, les travaux de maçonnerie commençaient : Le 11 décembre suivant, Jean de Régner, maçon, donnait quittance de 8 francs d'or et deux gros, « pour quarante neuf journées ouvrans par moy faictes, dez le x^e^ jour du mois de septembre mil ccc IIII^xx^ et XVI jusques au derrain jour du mois de novembre après ensuivant, tant à taillier pierres pour l'abaissement de la croix

7. que Claux Celustre fait pour mettre ou grans cloistre des religieux Chartreux de Champmol, et aussi pour esquarrer au net le croison que l'on a amené de Tonnerre pour la dicte croix. . . »

La fondation de la pile au centre de la source présenta quelque difficulté et donna lieu à des travaux d'épuisement :

« A Perrenot Barbisey, pour 11 torches de cire par lui bailliées pour alumer et esclairier de nuit aux ouvriers qui ont ouvré et espuisié par nuit l'eau du puis que l'on a commencié de faire ou milieu du grant cloistre des Chartreux, pour ce que l'abondance d'eau qui y estoit, les ouvriers et maçons ne pouvoient ouvrer de jour pour l'eau qui y venoit de nuit..... xv d.»

Les années 1397-1398 paraissent avoir été employées par les maçons aux travaux de gros œuvre; en 1398 le piédestal devait être monté sur la pile, car alors on voit arriver « deux pierres faites en manière de roche pour mettre sur la pile du grant cloistre », c'est-à-dire pour servir de base au calvaire à établir sur la « terrasse » du piédestal, et tirer « de la carrière d'Ys (Is-sur-Tille) 19 grant pièces de pierres pour la maçonnerie des margelles des puits ».

La partie architecturale du monument une fois terminée, ou à peu près, on put s'occuper de sa partie décorative : tandis que *Claus Sluter* et ses principaux collaborateurs travaillaient dans l'atelier aux ouvrages qui, par leur nature même, étaient mobiles, c'est-à-dire aux statues du calvaire et à celles du piédestal, les appareilleurs et ornemanistes taillaient sur place les parements et la mouluration. En 1398-1399 des salaires sont payés :

« A *Gilles de Dinant*, tailleur de pierres. »

« A *Jean Hulst*, ouvrier de menues œuvres de maçonnerie, pour avoir aidé ledit Claux » et « pour avoir ouvré avec Claux en certains escus armoyés des armes monseigneur et madame la duchesse, pour mettre sur le chapiteau de le grant crois. »

« A *Jean de Rigny*, tailleur de pierre, pour tailler les bases et moleures de la grant croix. »

« A *Jean Frappart*, *idem*. »

Enfin, à la même date de 1399 s'exécutent des travaux de jointoiement :

« Pour 11 queues de plastre rouge delivrées à Dijon en l'ostel ou



IMPRIMERIE NATIONALE.

677. demeure Claux Slustre ouvrier de mondit seigneur, pour jointoier pluseurs pierres et ymaiges de pierres tailliées par ledit Claux pour le fait de la croix que l'on fait ou milieu du grant cloistre des diz Chartreux..... VII lb. XV s. t.»

Le duc n'attendait pas la fin des travaux pour témoigner à son sculpteur sa satisfaction, et, par mandement du 4 novembre 1399, il lui accordait une gratification de 60 écus, «tant pour considération des biens et agréables services qu'il a faits ou temps passé, fait de jour en jour et espere que lui face ou temps a venir en espécial ou monastère des Chartreux audit Champmol, ou il a naguères fait et assis ou milieu du grant cloistre d'icellui lieu un grant crucifiement, ensemble pluseurs ymaiges servans à ycellui...»

La part de *Claus Sluter* et de ses collaborateurs dans les œuvres de statuaire, peut, en partie, être délimitée à l'aide des comptes. L'associé le plus constant du maître fut son neveu *Nicolas* ou *Claus de Werve*, avec lequel il sculptait en 1398-1399 le groupe du Calvaire :

«A *Claes Ven den Werve*, ouvrier d'ymaijes, pour avoir ouvré avec *Claux Celustre* en une ymaije de Notre-Dame et un cruxcifi pour le grant croix.»

*Au même*, en 1400-1401, «pour la taille de plusieurs ymages de pierre mis et a mectre sur la terrasse de la croix»; en 1399-1400, *Hennequin Prindale*, travaillait aussi avec *Claux* «en l'image de la Magdelene». (Cf. n° 678.)

En 1399-1400, *Claus de Werve* reçoit un salaire de 4 francs par semaine «pour avoir ouvré avec ledit *Claux* (Sluter) es engeles qui seront autour la croix du grant cloistre». Ces anges, au nombre de six, durent être exécutés dans l'atelier : en 1400-1401, ils sont mis en place, car l'on trouve le paiement de «six boujons (boulons) de fer pour tenir les 6 angels que Claux a mis autour de la pile».

En 1401, *Sluter* termine trois des prophètes et les fait transporter aux Chartreux : «Pour le bois et façon de II coffres fais d'ais en l'ostel de Claux Celustre, ymageur demondit seigneur, pour mectre les proffectes d'ymaijerie que l'on doit charroier de l'ostel d'icelli Claux audit Champmol»; et, en 1402, ces statues sont mises en place : «Pour aidier a mettre en coffres de boiz trois grans ymaiges

177. de pierre, lesquelz *Claux Slutre* a fais en son hostel audit Dijon, c'est assavoir David, Moïse et Jheremias, et menés audit Champmol.»

En 1401, *Claus de Werve* donnait, de son côté, quittance de «69 francs, 4 gros, 5 deniers, pour plusieurs ouvrages faits pour mondit s. et entr'autres pour plusieurs ymages de prophètes etc. (*sic*) pour la croix qui est au grand cloître». La désignation si précise des trois prophètes exécutés par *Sluter* permet de conjecturer que *C. de Werve* fut l'auteur principal des trois autres, à savoir : Zacharie, Daniel, Isaïe.

En 1402, tous les travaux de sculpture du piédestal devaient être accomplis; à partir de cette date, on ne voit plus en effet noter que des ouvrages accessoires, tels que «la façon et délivrance d'un dyadème de cuyvre pour l'ymaige de la Magdeleine qui est sur la terrasse et d'un bericle (*besicles*) pour Jheremie le prophète» et que des travaux de peinture et de dorure qui, par conséquent, impliquaient la terminaison de tout ouvrage de taille.

Le calvaire, on l'a vu, avait été terminé avant le socle; c'est par lui que *Jean Malouel*, qui venait depuis deux ans d'être «retenu peintre de mondit seigneur, pour et au lieu de feu *Jean de Beaumez*», commença les travaux de peinture; en 1399-1400, il «achète 3 papiers d'or double renforcé pour la dorure du crucifix et de la croix du grant cloître ainsi que la flèche» et «Guillaume le Peintre, dem^t^ à Dijon employe 24 journées pour dorer la grant croix de pierre».

L'échafaud qui avait été dressé autour du monument pour le montage des figures servit d'atelier aux peintres; les comptes de 1402 relatent, en effet, des payements effectués : «aux charpentiers pour faire des alours (*hourds?*) au tour de la croix qui est au milieu du grant cloistre... lesquelz ont esté faiz tant pour mettre les prophetes autour de la croix, comme pour Maluel paindre la dicte croix...

Et «pour faire la loige dudit Maluel quant il a paint les ymaiges qui sont assis ou tour de la pille de la croix et l'ymaige de la Magdelene qui est sur la dicte terrasse... quittance du XVII^e^ jour de decembre mil CCCC et II.»

En 1402, *Malouel* se met à l'œuvre et reçoit livraison de couleurs, or, huile, etc., «pour convertir en la painture et doreure de la croix qui est ou milieu du grant cloistre, de III prophetes qui sont autour de la pille, c'est assavoir David, Moyse et Jheremie et des VI angeles qui sont dessoubz la terrasse de la dicte croix entre

677. les VI prophetes, en la painture aussi de Marie Magdelene qui est sur la dicte terrasse... »; et il achète en outre « sept cent feuilles d'or... pour la dorure de plusieurs ymaiges de pierre faictes autour de la pille ». Les ouvrages de peinture et de dorure n'étaient pas encore terminés en 1403, car à cette date, « *Hermann de Coulogne*, peintre, ouvrier doreur à plat, est envoyé par le Duc pour travailler avec *Jehan Maluel* pour aider à peindre le crucifix... »; mais ils l'étaient assurément au plus tard dans le courant du premier trimestre de 1404.

On constate en effet, par les comptes de 1403-1404, que des mesures sont prises alors pour garantir contre les intempéries le monument définitivement peint et doré :

« *Monin*, charpentier, fait la charpente tout autour de la croix afin de mettre icelle à l'essoute (à l'abri); *Jean de Besouhotte* couvre tout à neuf la coeffe de la croix de clavin et d'essaune (bardeaux) » et l'on voit payer « 256 aunes de telle pour mettre sur la cloison de la charpente qui est autour de la pille de la croix; laquelle a été cirée pour résister contre les vents et pluyes, afin de garder la peinture de la dicte croix et la pile d'icelle ». Enfin un dernier payement s'effectue en 1404 « pour l'assouvissement de la croix, sa couverture en aissil et enveloppée tout autour de telle cirée, jusqu'à ce qu'aultrement le duc y ait pourvu ».

« La charpente close de toile cirée qui n'était que provisoire fut, disent les comptes des Chartreux, remplacée peu d'années après par une colonnade qui supportait un superbe dôme, qui a été restauré plusieurs fois dans les siècles qui se sont succédé », comme le prouve entre autres l'extrait suivant d'un compte de 1431-1432 : « Les charpentiers de Chassigny et Huguenin Valmé et ont réseulé (recouvert) le chapiteau (toit) de la Belle-Croix... »

En 1638, cet édicule, qui était en bois, fut remplacé par une construction de pierre formant une enceinte circulaire percée de douze arcades, et qui existe encore. Le toit qui la recouvrait a subsisté jusqu'en 1791, époque de la vente des biens du clergé; il a aujourd'hui disparu.

« On ne peut rien dire de positif, rapporte en 1842 M. de Saint-Mémin, sur l'époque à laquelle la dégradation du crucifiement s'est manifestée. Il est à croire qu'elle n'a pas été l'effet d'une dégradation volontaire, mais, au contraire, celui du temps; car il paraît certain

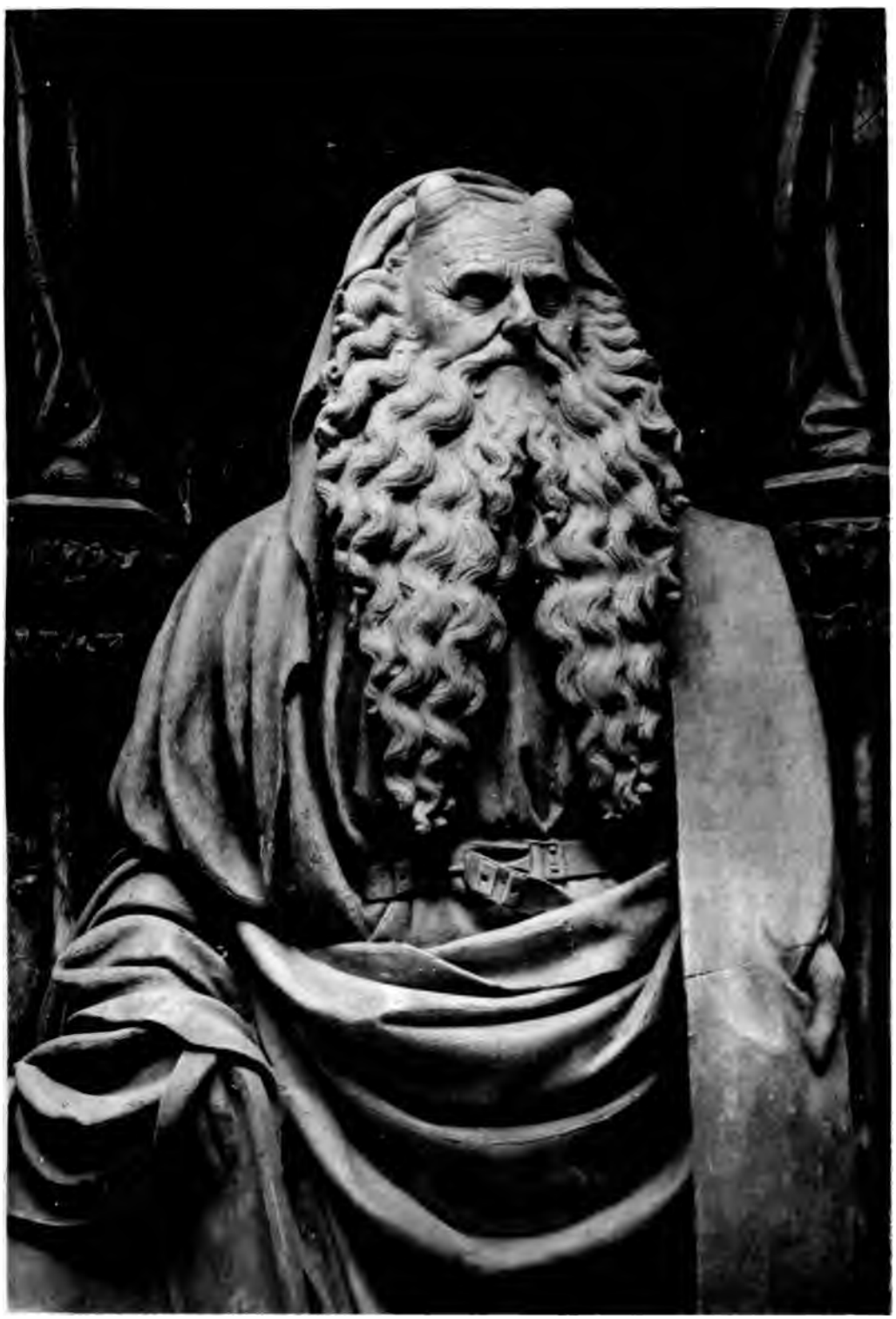

N° 677.

## MOISE

Exécuté, de 1395 à 1401, par CLAUS SLUTER

77. qu'avant la suppression du monastère, en 1790, le calvaire n'exis-. tait plus... Aucun des habitants de Dijon qui ont visité la Chartreuse avant cette époque n'a conservé le souvenir d'un groupe placé sur la plate-forme du Puits de Moïse... »

Depuis le xv^e siècle jusqu'aux quarante premières années du siècle présent, le piédestal avait eu à subir des dégradations partielles, mais nombreuses, dont la liste des parties restaurées donnée plus haut rend un compte exact. En 1842 le curage du puits et des recherches pratiquées dans les terrains de remblais qui en comblaient l'ouverture depuis une époque restée inconnue firent découvrir de nombreux débris de mouluration et de sculpture dont les uns, conservés aujourd'hui au Musée de Dijon, ont permis de reconstituer par la pensée le groupe du calvaire et dont les autres ont été utilisés pour la restauration du piédestal. Cette restauration, entreprise en 1842 par les soins de la Commission des monuments historiques, a été confiée au statuaire Jouffroy.

Bien que les comptes cités ci-dessus permettent d'attribuer à *Claus de Werve* une part de collaboration supérieure à celle qui lui a été généralement reconnue jusqu'ici, le **Puits de Moïse** n'en reste pas moins l'œuvre par excellence de *Claus Sluter* et l'expression la plus complète, la plus éclatante de l'école bourguignonne qu'il venait de fonder à Dijon, c'est-à-dire de l'école flamande transportée directement et sans intermédiaire de la Flandre en Bourgogne, et florissant sur le sol français.

Le *Puits de Moïse* eut immmédiatement, dès les premières années du xv^e siècle, une immense réputation en France et à l'étranger. En 1418, des indulgences sont accordées par Giordano, cardinal des Ursins, à ceux qui prieront devant la croix du Grand Cloître, à la Chartreuse de Dijon; « à tous ceux qui, pénitents et confessés, contribueront à l'entretien de la croix placée dans la maison des Chartreux de Dijon, laquelle croix est *honorifice fabricata, que vere inspicientibus maximam ipsius passionis dominice effigiem representat.* » Le 10 des calendes de juin 1432, Nicolas, cardinal de Sainte-Croix, étant à Beaune, accorde 50 jours d'indulgence à tous ceux qui, pénitents et confessés, iront prier, *ante dominicam crucem in medio claustri prefati monasterii, sumptuoso opere fabricatam*, pour le salut de l'église militante et le rétablissement de la paix en France ».

677. En 1445, Pierre de Mont, évêque de Brixen, légat du pape en France, accorde 40 jours d'indulgence à tous ceux qui visiteront cette croix qui est *decenti quidem et mirifico opere erecta, elevata et mirifice adornata.*

Cf. de Saint-Mémin, *Rapport sur les restes des monuments de l'ancienne Chartreuse de Dijon* (*Mémoire de la comm. des antiquités de la Côte-d'Or*, série in-8°, t. I, 1832-1833, p. 1-45, et série in-4°, t. II, 1842, p. 15-24-68-70). — *Note sur l'état de conservation du puits de Moïse à diverses époques* (*ibid.*, p. 71, I-IV.) — Maillart de Chambure, *Voyage pittoresque en Bourgogne*, 1833, p. 50, lith. — Alex. de Laborde, *Les monuments de la France*, 1836, t. II, pl. CLXXXIX. — Daniel Ramée, *Le moyen âge monumental et archéologique*, 1843, t. I, p. III; lith. — Alex. du Sommerard, *Les arts au moyen âge*, t. V, 1846, p. 89-91 et Atlas, chap. V, pl. I; Sagot del. — Taylor, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : la Bourgogne*, 1863, pl. XLI-XLIV. — Asselineau et D. Ramée, *Sculptures décoratives* 1864, t. I, pl. LXIV. — Alf. Michiels, *L'art flamand dans l'est et le midi de la France*, 1877, p. 15-24. — Jean Rousseau, *Histoire de la sculpture flamande* (*Bulletin de la Société royale d'art et d'archéologie de Bruxelles*, 1877, p. 120-126, 2 pl.) — Ém. Montégut, *Souvenirs de Bourgogne*, 1881 p. 88. — Louis Bauzon, *L'art flamand en Bourgogne au XIV^e siècle* (*L'art*, 1^e année, 1884, t. II, p. 87-95). — Louis Courajod, *Une statue de Philippe VI au Musée du Louvre et l'influence de l'art flamand sur la sculpture française à la fin du XIV^e siècle* (*Gazette des beaux-arts*, 2^e période, t. XXXI, 1885, p. 217-228). — *Quelques monuments de la sculpture bourguignone au XV^e siècle* (*Gazette des beaux-arts*, 2^e période, t. XXXII, 1885, p. 390-400). — *Jacques Morel, sculpteur bourguignon du XV^e siècle* (*Gazette archéologique*, 1885, p. 236-255). — *De la part de la France du Nord dans l'œuvre de la Renaissance*, 1889, p. 28 et 30, pl. — Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, avant le XV^e siècle*, etc., 1886, p. 502, 518-521, 582; *Documents*, p. 739, 792. — Bernard Prost, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVIII, 1887, p. 297-304. — *Une nouvelle source de documents sur les artistes dijonnais du XV^e siècle* (*Gazette des beaux-arts*, 3^e période, t. IV, 1890, p. 354). — Eug. Müntz, *Claux Sluter et la sculpture franco-flamande au XV^e siècle* (*Magasin pittoresque*, 2^e série, t. VII, 1889, p. 383-386, figure). — Louis Gonse, *L'art gothique*, 1890, p. 433.

678. — **Bras** de la statue de la **Madeleine** qui faisait partie du Calvaire surmontant le **Puits de Moïse**, — exécutée de **1399 à 1400** par **Claus Sluter** avec la collaboration d'**Hennequin Prindale**; conservés aujourd'hui au **Musée de Dijon.**

Les bras sont croisés sur la poitrine. Les manches collantes et serrées aux poignets sont garnies d'une série de petits boutons.

673. *4^e quart du XIV^e siècle. — Pierre. — Haut. 25 centimètres; larg. 37 centimètres.*

Les comptes de 1399-1400 nous fournissent le nom de l'artiste qui exécuta avec *Claus Sluter* cette statue de la Madeleine : on y lit en effet :

« A *Hennequin Prindale*, pour avoir ouvré avec ledit *Claux* en l'image de la Magdelene de la Croix. »

*Jean* ou *Hennequin Prindale* ou *Princedale* paraît avoir été un des collaborateurs les plus assidus de *Claus Sluter;* son nom se trouve en effet mentionné au nombre des sculpteurs qui travaillèrent au Tombeau de Philippe le Hardi et « à ymaiges, tabernacles et autres besoingnes » du Portail de la Chartreuse.

Cf. la Bibliographie donnée au numéro précédent et en particulier Dehaisnes, *Hist. de l'art dans la Flandre*, etc., 1886, p. 519, et *Documents*, p. 781.

## XV^e SIÈCLE.

679-684. 679-684. — **Pleurants**, statuettes décorant le **Tombeau de Philippe le Hardi**, duc de Bourgogne († 1404), commencé en **1383** par **Jean de Marville** († 1389), continué par **Nicolas** dit **Claus Sluter** († 1404-1405), et terminé en **1412** par **Nicolas** dit **Claus de Werve** († 1439); situé autrefois dans le chœur de l'**Église de la Chartreuse de Champmol, près Dijon**, et conservé aujourd'hui au **Musée de Dijon.**

679. — **Pleurant** : De profil à gauche, la tête entièrement cachée sous le camail, il égrène un chapelet des deux mains qui sortent d'au-dessous du manteau.

680. — La tête inclinée à gauche, le capuchon baissé sur les yeux, il tient de la main gauche cachée sous un pan du manteau un livre d'heures fermé; la droite est levée; les pieds sont chaussés de patins de bois.

681. — Le capuchon rabattu, le visage barbu, les cheveux coupés en couronne, il se prend le nez de la main gauche; le bras droit est entièrement caché sous le manteau de pelleterie.

682. — La tête couverte du capuchon est rejetée en arrière; la main droite est ramenée sur la poitrine; la gauche, pendante, tient un chapelet à gros grains.

683. — Le capuchon retroussé sur le sommet du crâne chauve laisse voir le visage imberbe; de la droite il désigne un livre d'heures qu'il porte de la gauche pendu dans une gaine.

684. — La barbe rase, la tête inclinée en avant, coiffé du chaperon, vêtu d'une longue robe, il tient les deux pouces passés dans la ceinture de cuir au côté de laquelle pend le couteau double, attribut des fonctions de maître-queux.

*1^er^ quart du XV^e^ siècle. — Marbre. — Haut., 45 centimètres.*

N° 650. N° 682. N° 979.

TOMBEAU DE PHILIPPE LE HARDI

*Duc de Bourgogne*

Exécuté, de 1383 à 1412, pour l'église de la Chartreuse de Dijon, par JEAN DE MARVILLE, CLAUS SLUTER et CLAUS DE WERVE

(Musée de Dijon).

9-684. On désigne et l'on décrit habituellement comme des *moines* tous ces petits personnages, parce que le vêtement qu'ils portent uniformément ressemble par les apparences au costume ecclésiastique. Cependant, c'est là une erreur. Sans doute il y a parmi ces monuments quelques sujets qui reproduisent effectivement des membres du clergé régulier; mais ceux-ci ne composent pas la totalité, ni peut-être même la majorité des figurines.

Ces *plourants*, comme on les désignait au XV[e] siècle, étaient destinés à représenter les divers officiers laïques ou ecclésiastiques de la cour du seigneur défunt, tels qu'ils étaient costumés le jour de l'enterrement, quand ils avaient mené le deuil. Cette décoration sculptée des mausolées avait incontestablement pour but de conserver le souvenir de la pompe funèbre du souverain ou du haut baron décédé, en respectant pour le présent et en consacrant pour l'avenir toutes les règles de l'étiquette féodale. Plus tard ce cortège d'apparat perdit vraisemblablement la rigueur primitive de son caractère officiel et se réduisit à ce que sont aujourd'hui en Italie les processions de confréries qui suivent les enterrements. On a pris trop souvent pour un costume ecclésiastique le vaste camail de gros drap avec large capuchon dont ces statuettes sont couvertes. Cependant un certain nombre d'entre elles laissent apercevoir, sous la lourde robe fendue sur le côté, le costume court et dégagé, la désinvolture et toute l'élégance chevaleresque. En effet, le vêtement de gros drap, uniforme pour tous les personnages qui jouaient un rôle dans la cérémonie, n'est qu'un costume de circonstance. C'est la robe de deuil qu'aux obsèques du suzerain ou du maître revêtaient momentanément vassaux et serviteurs. L'usage de ces robes et de ces chaperons nous est en outre expliqué par ce passage de l'*Histoire de Bourgogne* (III, 201) où dom Plancher, décrivant le convoi funèbre de Philippe le Hardi, s'exprime ainsi : « Tandis que les uns estoient occupés à porter... d'autres l'étoient à acheter la grande quantité de drap noir qu'on les avoit chargés d'acheter et on en demandoit 2,011 aunes pour habiller les domestiques de sa maison. Le cercueil fut mis sur un chariot;... soixante personnes habillées de deuil, ayant robes et chaperons, placées autour du chariot, portaient chacune une torche... »

Dès le XIII[e] siècle, les artistes chargés d'élever en France les tombeaux des princes, des hauts barons ou des dignitaires ecclésiastiques avaient imaginé de décorer ces monuments de scènes sculp-

679-684. tées reproduisant ou rappelant leurs funérailles. Pour ne citer que quelques exemples, ferait-on remarquer que des petits moines étaient représentés sur la plaque de bronze émaillé qui recouvrait, dans l'abbaye de Royaumont, la tombe de Jean, fils de saint Louis, monument conservé aujourd'hui dans l'église de Saint-Denis. Le tombeau d'un autre fils de Louis IX, du nom de Louis, était orné de bas-reliefs retraçant le convoi du jeune prince. Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire d'architecture*, reproduit d'après Gaignières le tombeau d'un évêque de Poitiers placé autrefois à Fontevrault et datant du XIII^e^ siècle. Autour de l'évêque, couché sur un lit drapé, sont représentés tous les religieux qui ont assisté aux funérailles. Ce fut là le thème décoratif qu'il était réservé à la sculpture bourguignonne de développer d'une manière remarquable et de porter au plus haut point d'épanouissement.

C'était pour recevoir et garder son tombeau et ceux de sa descendance que Philippe le Hardi avait fondé la Chartreuse de Champmol. Il n'attendit pas que le monument fût élevé pour faire commencer ce tombeau. On a vu (cf. n° 673) que la première pierre de l'église avait été posée le 20 août 1383; dès le 1^er^ novembre suivant, et peut-être même avant, *Jean de Marville* était à l'œuvre, et le nombre de ses collaborateurs, dont les comptes de 1384-1385 nous fournissent les noms, prouve que le travail était poussé avec activité :

« 1384-1385. — A *Jean de Marreville*, retenu par monseigneur pour varlet de chambre et son ouvrier..... IIC XLIII f. s. VIII d.

« A lui, pour les despans et salaire de pluseurs ouvriers qui ont ouvré en la sepulture et besoingne de mon dit seigneur, depuis le premier jour de novembre mil CCC IIIIXX et III jusques au derrain jour d'octobre après en suivant... Premier, à lui, pour les despans et salaire de *Philippot van Erein* de LII sepmaines qu'il a ouvré en ladicte sepulture et besoingne de mondit seigneur, c'est assavoir dès le premier jour de novembre CCC IIIIXX et IIII jusques au derrain jour d'octobre CCC IIIIXX et V, chascune sepmaen à..... II frans.

« *Idem* pour salaire de *Claux Celoistre*, pour XXIII sepmaines qu'il a ouvré en la dicte sepulture depuis le premier jour de mars... au pris de II frans..... LXVI frans.

« *Idem* pour *Gillequin Tailleleu*, pour XXII sepmaines. XLIII frans.

884. « *Idem* pour *Taffin*, fils dudit Gillequin, pour XXII sepmaines... [XLIII frans.]

« *Idem* pour *Liefvin de Hane*, pour XXVII sepmaines... LVI frans.

« *Idem* pour *Mant*, frere dudit Liefvin, pour XXVIII sepmaines, au prix de X gros..... XXIII fr. VII gr.

« *Idem* pour *Hennequin Vauclaire* et *Therrion*, son frere, pour XXIII sepmaines, chascun XV gros par sepmaine... LVI gros demi.

« *Idem* pour *Thomassin* dit *Larmite*, pour X sepmaines à XVIII gros..... XV fr.

« *Idem* pour *Hennequin Stienne Vouclair*, pour VIII sepmaines à X gros..... VI fr. VIII gros. »

Le choix du marbre était chose trop importante pour que le duc le laissât à d'autres qu'à son sculpteur; le 10 avril 1385, *Jean de Marville* recevait l'ordre d'« aler à Dynan et illec acheter une grant et pluseurs petites tombe de pierre dudit Dynant pour mettre sur le sepulcre de monseigneur,... et mener d'illec à Dijon... ». Les matériaux étaient emmagasinés dans l'hôtel du sculpteur où s'exécutait le travail; il semble même que l'importance de l'entreprise et le nombre des ouvriers avait nécessité la construction d'ateliers nouveaux; en 1384-1385, on relève en effet le payement à *Henry de Langres*, serrurier, de serrures pour « l'ouvreur de *Jehan de Marville* pour mettre et garder les pierres d'alebastre de la sepulture et besoigne qu'il fait par mondit seigneur et pour les loiges que l'on a faites de nouvel en la maison où demeure ledit *Jehan de Marville* à Dijon pour faire ouvreurs pour les ouvriers dudit Jehan qui ouvrent en la sepulture et pour III peaulx demangés pour recouvrer les souffloix de la forge dudit Marville qui avoient esté mangiés de raz ».

En 1386-1387, le nombre des ouvriers travaillant sous les ordres du maître était de treize; en 1387-1388, de douze; en 1388-1389, il tombait à six; dans ces deux dernières années, on voyait mentionnée la présence de deux polisseuses.

En 1389, *Jean de Marville* faisait encore venir de Paris des ouvriers polisseurs et donnait à ce sujet quittance, le 3 avril de cette année; le 23 juillet suivant, il était mort, et *Claus Sluter*, qui, dès le 1^er^ mars 1384, était son principal collaborateur, lui succédait et prenait la direction du travail. L'ouvrage se poursuivait avec huit

679-684. ouvriers en 1389-1390, six en 1390-1391, et quatre seulement de 1391 à 1394.

Cependant les matériaux continuaient à arriver à l'hôtel de *Claus Sluter;* en 1392, c'était une pierre d'albâtre achetée « à *Christoffle de la Mer,* genevoiz (c'est-à-dire génois, un autre compte le qualifie « marchand de Gênes »), demorant à Paris, pour ycelle mener en Bourgoingne pour faire un ymaige pour la sepulture »; le 7 mai 1393, *Sluter* certifiait la livraison de même matière et de même provenance, et en septembre 1395, il recevait, comme son prédécesseur, l'ordre du duc d'« aler à Dynant ou pays de Liège, pour achetter des pierres pour faire et entaillier sa sepulture, laquelle il entent faire mettre aus Chartreux. . . »

Ces achats successifs prouvent qu'à cette date le travail n'était pas encore fort avancé, bien qu'en cours d'exécution depuis plus de dix ans. Il semble même qu'à partir de 1395 il y eut un certain ralentissement; du moins, depuis lors, sauf en 1397-1398 où l'on voit encore cinq ouvriers et en 1398-1399, trois, travaillant avec *Sluter* aux « tabernacles » et au « soubasse », les comptes passent sous silence les travaux de la sépulture pour mentionner spécialement ceux du Calvaire, commencés en 1395. En 1398-1399, *Sulter* faisait encore venir du marbre de Dinant, en 1401-1402 des pierres d'Asnières; le 19 novembre 1402, l'on pratiquait « un grand pertuis au mur du crespon (abside) de l'église des Chartreux pour mettre par icelluy pertuis dedans le chœur de lad. église » une « tombe de marbre noir » de 12 pieds de long sur 8 de large « amené de Dinant à Champmol par ordre de mgr. le duc pour faire la sépulture »; enfin, dans l'exercice suivant, *Jacquet le Roi* vendait encore « une table de marbre noir pour faire une soubasse pour la sépulture du duc ».

Quand, le 27 avril 1404, Philippe le Hardi mourut et que l'on dut mettre « à point le parrement de la fosse faite au milieu du chœur, en laquelle a esté mis le corps de feu monseigr le duc », le tombeau qui devait recouvrir cette fosse était loin d'être achevé.

Le nouveau duc, Jean-sans-Peur, semble avoir eu à cœur d'accomplir la volonté de son père; le 11 juillet suivant, c'est-à-dire moins de trois mois après la mort du duc Philippe, il ratifiait un marché passé par les gens de ses comptes avec *Claus Sluter,* en titre, mais en réalité avec *Claus de Werve,* qui portait déjà la qualifi-

cation de « varlet de chambre de Monseigneur et son tailleur d'ymaiges », pour la continuation et l'achèvement du tombeau. Le texte de ce traité ne nous est pas parvenu, mais une analyse très détaillée, qui nous en a été conservée, nous permet de juger, par ce qui restait encore à faire, de ce qui était fait en 1404, c'est-à-dire après vingt ans de travail.

« *Claus Sluter*, valet de chambre et tailleur d'ymages du duc de Bourgogne : « Mond. s^r, par lettres de Messigny, XI juillet 1404, mande à Guillaume Chenili, receveur général de ses finances en Bourgogne, qu'il a traitté par ces gens avec led. *Claux*, pour achever la sépulture du duc deffunt, son père, commencée en l'église des Chartreux de Champmol lez Dijon, *pour l'ymage ou sa representation qui y doit estre mise, avec deux grands anges qui tiendront un heaume ou bassinet atout son timbre, un lion aux pieds, laquelle representation sera armée, ou en habit royal, selon qu'il jugera, suivant son agrement, le plus convenable, accompagnée de 40 ymages pleurants, semblables aux deux qui sont deja faittes, 54 angelots d'albastre, etc*, que led. *Claux* s'est engagé à finir a ses frais et depens dans 4 ans, en fournissant tout ce qui sera nécessaire pour cela generalement, outre les provisions de matiere et d'outils qui y sont déjà, lesquels lui resteront à la fin de l'ouvrage, moyennant qu'il luy donnera pour cela, pour ses gages, lesd. 4 ans, 960 l. qui luy seront payez de quart d'an en quart d'an, outre ses gages de 8 gros par jour, depuis la mort du feu duc son père jusqu'au dit jour XI juillet, et 2000 frans d'or pour tous frais qu'il fera pour ce, tant en fourniture de matière, outils, ouvriers qu'en autres choses quelconques, savoir chacun d'iceux 4 ans 500 frans, qui luy seront tellement payez qu'au deffaut led. ouvrage ne soit nullement retardé et qu'il ne puisse point alléguer au bout desdits 4 ans, si la dite sepulture n'estoit point finie, auquel cas, s'il l'alleguoit, il s'est engagé de luy donner lesd. 8 gros par jour de gages, pour tout le tems qu'il mettra a l'achever; de plus, qu'il a été convenu avec luy que, si la grande pièce de marbre qui est en l'eglise desd. Chartreux venoit à rompre ou endommager en aucune maniere en la travaillant et la plaçant, il n'en repondroit de rien, à moins que ce ne fût par sa faute propre evidemment; et en outre qu'il aura sa demeure où il est logé actuellement jusqu'à ce qu'il ait achevé l'ouvrage, avec l'exemption de tout payement et de touts aydes et subvention qui se leveront durant led. tems à Dijon,

679-684. pour quelque raison que ce soit. C'est pourquoi, il luy enjoint de le payer exactement aux termes et de la maniere que dessus est dit, de façon que tout s'execute ponctuellement, ainsy qu'il a esté convenu de part et d'autre, etc.»

«L'ouvrage, dit M. Bernard Prost, ne fut pas terminé à l'expiration du délai prévu par la convention précédente. Le 13 mai 1409, Jean sans Peur, pendant un séjour à Dijon, alla visiter aux Chartreux les travaux qu'on exécutait encore au tombeau de son père. Le monument ne fut complètement achevé, reçu et soldé qu'au commencement de janvier 1411 (n. st.).» Si, en mars de l'année suivante, on voit *Claus de Werwe* «envoié hastivement de Paris à Dijon pour achever et parfaire la sculpture (*sic*) de feu M S. le duc», il semble qu'il ne s'agit là que de travaux de retouche d'importance secondaire.

Les comptes qui nous fournissent les noms des artistes «ouvriers d'ymaiges» collaborateurs des maîtres successifs de l'œuvre, et le chiffre de leurs salaires, portent généralement la simple mention : «pour avoir ouvré en la sépulture de mgr le duc» ou «es ymaiges, tabernacles et aultres besoingnes». Ils ne permettent pas de limiter la part de chacun d'eux. Il n'est pourtant pas sans intérêt de relever ces noms, qui suffisent souvent à fixer l'origine de ceux qui les portaient et dont le groupement nous montre l'existence d'une véritable colonie flamande établie à Dijon.

Le premier artiste que *Jean de Marville* s'adjoignit dès le 1er novembre 1384 est *Philippe van Erein*, qui travailla avec lui jusqu'en 1390, et qui tailla «XIII chappteaulx pendens de pierre d'alebastre» pour la galerie entourant le dé du tombeau. — De 1389 à 1391 nous voyons *Pierre Beauneveu*, peut-être parent d'André Beauneveu, de Valenciennes (cf. n° 654), ouvrer «continuellement avec Claux es ouvraiges d'imaigerie et autres» et fournir de l'albâtre «pour faire angelez et plorans pour la sepulture»; il ne semble pas possible de lui attribuer quelqu'un des pleurants qui subsistent aujourd'hui, car nous savons qu'il n'y en avait que deux de terminés en 1404. — De 1389 à 1394, *Hennequin Prindale*, qui avait déjà travaillé aux statues du portail de la chapelle des Chartreux allait collaborer à celles du calvaire; et devait plus tard conduire les travaux du chœur de la chapelle du château de Chambéry. A la suite de ces trois artistes, on voit paraître et se succéder dans les états de

salaires *Gillequin Tailleleu* et son fils *Taffin*, *Liévin* et *Nicolas Dehaine*, de 1384 à 1388; *Thomassin Lefèvre*, dit *Larmitte*, d'Ypres; *Hennequin Steene Vauclaire*, et son frère *Thiéry*, de 1385 à 1388; *Amand Dehane*, de 1385 à 1387; *Francequin van Busegem*, de 1386 à 1387; *Macelart*, en 1389; *Hennequin de Bruxelles*, de 1389 à 1391; *Willequin Smont*, de 1389 à 1394; *Gilles de Senef*, *Antoine Cotelle* et *Lambillon Humbert*, tous deux de Namur, en 1397-1398; tous ces artistes paraissent appartenir à la Flandre ou au Hainaut. Il s'en rencontre d'autres dont le nom ne dénote pas la nationalité : *Gilles Bouvet* ou *Boubet* et *Perrin Le Mere*, de 1386 à 1389; *Jean de Selles*, en 1390; *François Marate*, de 1389 à 1393; certains au contraire, mais en petit nombre, sont assurément français; *Guillaume de Benoisy* en Auxois et *Perrin de Toicy*, en 1391-1392; de même que les polisseuses *Guillemine Leclerc* et *Jacqueline d'Orléans*.

Des trois grands ouvrages de sculpture élevés par Philippe le Hardi à la Chartreuse de Dijon, le Tombeau, commencé le premier, fut terminé le dernier; cette œuvre capitale dont l'influence se suit dans les monuments similaires à travers tout le XV[e] siècle (cf. n° 702), et se reconnaît encore au début du XVI[e] « ouvre, dit le M[is] de Laborde, avec le portail de la Chartreuse et le Puits de Moïse, dès la première moitié du XV[e] siècle, avec une ampleur et une indépendance surprenantes, l'ère de la Renaissance ». Restée sur le chantier pendant près de trente années, elle réunit les trois plus grands noms de la statuaire bourguignonne.

Attribuée d'abord à *Claus Sluter* seul, sur la foi de documents incomplets publiés, en 1832, par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, la gloire d'avoir exécuté le tombeau de Philippe le Hardi fut revendiquée par le dernier historien de l'art flamand, en 1886, pour *Jean de Marville*. « C'est bien à ce dernier, dit M. Dehaines, et non, comme on le croit communément, à Nicolas Sluter, que revient surtout l'honneur d'avoir exécuté le tombeau de Philippe le Hardi... En effet, Jean de Marville est chargé de cet ouvrage en 1384... Au moment de sa mort, en juillet 1389, la sépulture était presque achevée... » Des documents inédits mis au jour, en 1887, par M. B. Prost, sont venus mettre en ligne, en qualité de maître de l'œuvre, un artiste qui, jusque-là, n'avait été considéré que comme un collaborateur de Nicolas Sluter, son neveu *Nicolas* ou *Claus de Werve*.

679-684. La part de chacun de ces trois artistes dans l'œuvre commune peut s'établir de la manière suivante :

A *Jean de Marville* appartient la conception de l'œuvre : il en commence l'exécution, de 1384 à 1389; *Claus Sluter* la poursuit de 1389 à 1404, mais se borne à l'exécution de la partie architecturale du monument de la galerie d'albâtre qui en décore le dé et de deux des statuettes de *Pleurants;* en 1404, *Claus de Werve* reprend la succession du travail, et en exécute la statuaire, c'est-à-dire « le gisant, 40 pleurants et 54 angelots ». Il le termine en 1412.

Il n'est pas sans intérêt de résumer ici ce que nous connaissons de la vie des trois grands maîtres de l'école bourguignonne.

*Jean de Marville* (Marreville, Mereville, Menreville ou Menneville), natif, vraisemblablement de Merville (Nord) ou Marville (pays de Liège), est un Wallon, — le diminutif de son nom, Hennequin, suffirait à le prouver; — mais, avant de devenir un des fondateurs de l'école bourguignonne, il fut un des représentants de cette école franco-flamande dont le centre était à Paris, autour de la cour royale. Un mandement de Charles V en date du 6 juin 1369 nous le montre faisant « certaines ymages et maçonneries » dans la chapelle de la cathédrale de Rouen, où *Jean de Liège* (cf. n° 664) exécutait le tombeau destiné au cœur du roi. Dès le 22 janvier 1372, il était « ymagier et varlet de chambre » en titre de Philippe le Hardi; et avant le 10 novembre 1373, il recevait l'ordre de « demorer à Dijon et illec ouvrer et faire certaines besoignes que monseigneur lui a enchargié de faire de son mestier ». Depuis lors, si l'on excepte certains voyages qu'il fit à Dinant pour les besoins de son service, il demeura constamment à Dijon dans l'hôtel que le duc lui avait concédé; c'est là qu'il vécut dix-sept ans; le 3 avril 1389 une quittance signée de lui nous prouve qu'il était encore vivant; le 23 juillet suivant il était mort, car des lettres datées de ce jour le portent comme décédé.

*Nicolas Sluter*, le second imagier en titre de Philippe le Hardi, dont le prénom est généralement remplacé par son diminutif flamand *Claus*, *Claux* ou *Claes*, et dont le nom semble avoir embarrassé les gens des comptes du duc qui l'orthographient *Slutre*, *Slustre*, *Seluter*, *Celustre*, *Celeutre*, *Celoistre* et *Celestre*, signait lui-même

k. *Claus Sluter.* Il était originaire du comté de Hollande, comme le prouve un acte cité ci-après.

Quand, le 23 juillet 1389, il fut retenu par le duc « son ouvrier d'imaigerie à exercer ledit ouvraige d'imaigerie a autel gaigez et par la manière que faisoit feu Jehan de Manreville », il y avait déjà cinq ans qu'il travaillait sous les ordres de ce dernier; dès le 1^er^ novembre 1384, il était attaché à son atelier et collaborait à l'exécution du tombeau. Comme son prédécesseur, il eut Dijon pour séjour habituel, et ses seules absences furent pour aller, comme lui, plusieurs fois à Dinant choisir du marbre, et, en 1393, en compagnie de *Jean de Beaumès*, son collègue auprès du duc pour les travaux de peinture, pour se rendre « à Mehun-sur-Yèvre, où mon seigneur les envoya pour visiter certains ouvraiges de paincture, d'ymaiges et d'entaillure et aultres que monseigneur de Berry fait faire audit Mehun ». (Cf. n° 654.)

Malgré l'importance des travaux qu'il conduisit, malgré l'estime dont lui donna la preuve le duc, qui lui accorda à plusieurs reprises des gratifications « pour les bons et agréables services qu'il lui faiz, fait chascun jour et espere que encore lui face », il ne semble pas que *Sluter* ait mené une vie bien prospère. Les mentions qui accompagnent ces gratifications en font foi : en 1392, c'était « pour lui aidier a avoir une robe », en 1395, « pour lui mieulx avoir ses nécessités et son service »; enfin, en 1399, « pour lui aidier à supporter les grans fraiz et missions que, des Paques en ça mil ccc IIII^xx^ XIX, il lui a convenu faire et continuelment en phisiciens et appothicaires, a cause d'une griefve et perilleuse maladie qu'il a eue ». Le 28 août 1402, il recevait encore une importante gratification de 100 écus qui paraît avoir eu pour occasion l'achèvement du puits de Moïse; mais l'artiste ne semble pas s'être remis de cette « griefve maladie », et, en 1404, le 6 avril, trois semaines après la mort de Philippe le Hardi, il traitait avec les religieux de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon pour assurer à ses vieux jours un asile dans leur monastère :

*6 avril 1404.* — « Nous, frère Robert de Baubigney, docteur en decret, abbé du monastère de S^t^ Etienne de Dijon... savoir faisons a tous que, pour les aggréables services que Claux Sluter de Orlandes, ouvrier d'ymages et varlet de chambre mons^r^ le Duc de Bourgogne a faict ou temps passé a nous, et aussi que icelluy Claux nous a aujourd'huy baillé la somme de 40 francs d'or... donnons



IMPRIMERIE NATIONALE.

679-684. et octroions, voulons et consentons que ycelluy Claux, sa vie durant, ait et tiengne la chambre ensemble le cellier dessoubz... auspres le refectour d'icelle Eglise, pour avoir en icelle chambre sa demourance et aisance pour luy et un varlet sa vie durant...» Sluter devait avoir le droit d'«aler, et venir et converser honnestement, toutteſois que bon lui semblera»; il recevrait «chascun dimanche sa provende de 28 michotes, et chascun jour de la sepmaine une peinte et demye du vin du couvent»; enfin il participerait aux «messes, prières et oraisons» du monastère.

*Sluter* n'en avait pas moins gardé, à titre probablement plutôt officiel qu'effectif, ses fonctions d'imagier du nouveau duc, car, peu après son entrée à Saint-Étienne, il passait marché pour l'achèvement du tombeau du duc. Il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle et paisible situation : à la fin de 1404 ou au commencement de 1405, il mourait, comme le montre une pièce de 1405 qui le porte «dernièrement trespassé».

*Nicolas* ou *Claus de Werve*, *van*, *van den* ou *van der Werve*, qu'une lecture défectueuse a, au siècle dernier, fait appeler *Claux de Vouzonne* par dom Plancher et Courtepée, était neveu de Sluter et, comme lui, originaire des Pays-Bas. Il naquit à Hattem, dans le comté de Hollande, ainsi que nous l'apprend son épitaphe : peut-être la patrie du neveu serait-elle aussi celle de l'oncle. On ne connaît rien de sa vie jusqu'en 1398, époque à laquelle il figure comme «ouvrier d'ymages» dans l'atelier de Sluter, travaillant au Calvaire de la Chartreuse. Après la maladie de son oncle, en 1399, son rôle semble avoir pris de l'importance; en 1401, on le voit en effet déjà qualifié «ouvrier et tailleur d'ymages du duc de Bourgogne», probablement avec la survivance de son oncle, et, en 1405, de valet de chambre et sculpteur du nouveau duc, Jean-sans-Peur. Aussi, bien que Sluter passât, en titre, le marché pour la continuation du tombeau, était-ce vraisemblablement, en fait, *Claus de Werve* qui en prenait la charge, et qui devait en conduire le travail; ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut lui seul qui, après la mort de Sluter, le conduisit de 1405 à 1412, date de son achèvement, et l'on a vu que la partie qui restait à faire comprenait encore toute la statuaire, à l'exception de deux statuettes de pleurants.

Ce tombeau n'était pas terminé que Jean-sans-Peur songeait à sa propre sépulture et en demandait des patrons à son imagier.

584. (Cf. n° 699.) « Sans cesse repris pour être ajourné, dit M. B. Prost, ce projet de tombeau de Jean-sans-Peur a été, pendant vingt-neuf ans, le suprême objectif de toute la carrière de Claux de Werve, de 1410 à 1439, date de sa mort; ce fut aussi son martyre. Retenu à Dijon sous ce prétexte, bercé d'irréalisables promesses, en réalité occupé par les ducs à d'insignifiantes besognes et irrégulièrement payé de ses gages, le pauvre artiste traîna tristement à Dijon, après de brillants débuts, une vie obscure, aigrie par les déboires, l'insuffisance de ses ressources et la maladie. » Plusieurs requêtes en modération d'impôts qu'il adressa aux échevins de Dijon nous le montrent réclamant contre des taxes arbitraires et invoquant en 1425 une « anchienne maladye » qui l'empêche « d'aller ung pas hors de l'ostel »; en 1434 sa situation n'avait fait qu'empirer : « Vous savez, disait-il, long temps a, comme je suiz malaides et non puissant de mon corps, pour quoy je perds tous biens mondains et ne puis aler ne venir pour gagner ma pouvre vie... et n'ay rentes, ne revenues, ne bienfaiz quelconques pour vivre. »

Quand il mourut en 1439, il fut inhumé dans l'église de l'abbaye Saint-Étienne de Dijon, où son oncle avait fini sa vie et avait dû lui-même être enterré. Son épitaphe, relevée au XVIII^e siècle par Pierre Palliot, était ainsi conçue :

> *Cy gist Claus de Werve, de Ha'heim au comté de Hollande, [tailleur d'im]aiges et varlet de chambre de'monseigneur le duc de Bourgongne, qui trespassay le jeudy VIII^e jour d'octobre M CCCC XXX[IX]. Dieu ait son âme. Amen.*

Cf. Moreau de Mautour, *Mercure de France*, février 1725, p. 291-300. — Gilquin, *Explication des dessins des tombeaux des ducs de Bourgogne qui sont à la Chartreuse de Dijon*, Nuits, 1736; — Ms. avec planches à la Bibliothèque nationale. Dom Plancher, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, 1739-1748, 1781, t. III, p. 203-204 et 526, pl. — Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, 1774-1785, 2^e édit., 1847, t. II, p. 127 et 128. — Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. I, 1807, p. 271-272. — Émeric David, *Histoire de la sculpture française*, 1817-1872, p. 118-120, 124-125. — Maillart de Chambure, *Voyage pittoresque en Bourgogne*, 1833, pl. LVII et LVIII. — De Saint-Mémin, *Description des tombeaux des ducs de Bourgogne* (*Mém. de la commission des antiq. de la Côte-d'Or*, série in-4°, t. II, 1842, p. 25-31 et 32-35. — Léon de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. I, 1849, p. LXXV, 27, 75, 575, 580. — Taylor, *Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France : La Bourgogne*, 1863, pl. LIV et LV. — Alex. Pinchart, *Archives des arts, science et lettres*, t. I, 1860, p. 41-42, et t. II, 1863, p. 296-297. — Alf. Michiels, *L'art flamand dans l'est et le midi de la France*, 1877, p. 25-34. — J. Rousseau, *Histoire*

679-684. *de la sculpture flamande*, 1877, p. 116-120, grav. (*Bull. de la Soc. roy. d'art et d'archéologie de Bruxelles*). — *Catalogue du Musée de Dijon*, 1869, n° 850 et 1883, n° 1416. — E. Montégut, *Souvenirs de Bourgogne*, 1881, p. 96. — Louis Courajod, *Quelques monuments de la sculpture bourguignonne au XV^e siècle* (*Gaz. des beaux-arts*, 2^e pér., t. XXXII, 1885, p. 390-400. — *Jacques Morel, sculpteur bourguignon* (*Gaz. arch.*, t. X, 1885, p. 238-244). — *Les origines de la Renaissance au XIV^e et au XV^e siècle*, 1887, p. 25-28. — Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre*, etc., 1886, t. I, p. 511-515. *Documents*, p. 604, 622, 623, 638, 647, 656, 661-665, 669, 676-678, 682, 688-690, 695-696, 698, 699, 705, 726. — H. Chabeuf, *Réclamations en matières d'impôt au XV^e siècle.* (*Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. VI, 1887). — A. Arnoult, *Journal des Arts*, 15 mars 1892. — Eug. Müntz, *Claux Sluter et la sculpture flamande au XV^e siècle* (*Magas. pittor.*, 2^e sér., t. VII, 1889, p. 405-407, fig., p. 384). — Bernard Prost, *Les tombeaux des ducs de Bourgogne au Musée de Dijon.* (*Revue des musées*, 1890, n° 59.) — *Une nouvelle source de documents sur les artistes dijonnais au XV^e siècle* (*Gaz. des beaux-arts*, 3^e pér., t. IV 1890, p. 351-360). — Louis Gonse, *L'art gothique*, 1890, p. 436, 437, 439.

685-686. — **Figures** provenant du **Mausolée**, aujourd'hui détruit, du **Cardinal Jean de Lagrange** († 1402), élevé autrefois dans la Chapelle de la Vierge de l'**Église Saint-Martial d'Avignon**, conservées au **Musée Calvet**, dans la même ville.

685. — **Saint Pierre**, debout, de face, les cheveux et la barbe abondants et frisés, porte de la main droite les clefs sur lesquelles sont ramenés les plis d'une ample draperie; il accompagne un personnage agenouillé de profil, à droite, les mains jointes, imberbe, la tête ceinte de la couronne ducale, et vêtu d'une ganache.

686. — **Le Christ**, assis, couronné, la figure jeune, la barbe courte, bénit de la main droite; la gauche, aujourd'hui brisée, devait s'appuyer sur le globe terrestre posé sur le genou; au-dessus de la robe, serrée à la taille, tombe un ample manteau attaché sur la poitrine par un mors d'orfèvrerie et dont les plis sont ramenés sur les genoux.

*1^er quart du XV^e siècle. — Marbre. — Le groupe : Haut., 1 m. 25; larg., 0 m. 70. — Le Christ : Haut., 1 mètre.*

Jean de Lagrange, de l'ordre de Saint-Benoît, évêque d'Amiens et cardinal en 1375 (cf. n° 658), surintendant des finances sous Charles V, disgracié à l'avènement de Charles VI, s'était retiré à Avignon auprès de Clément VII, et y était mort le 24 avril 1402.

N° 685.

## SAINT PIERRE ET UN DUC

STATUES PROVENANT DU MAUSOLÉE DU CARDINAL DE LA GRANGE,
DANS L'ÉGLISE SAINT-MARTIAL D'AVIGNON

(1er quart du XVe siècle).

(Musée Calvet, à Avignon).

686. Par son testament en date du 12 du même mois, il s'exprimait ainsi :

« Volo... quod si contingat me decedere in Avinion... quod corpus meum integrum portetur, etc., deponatur in ecclesia Collegii S. Martialis Avenionensis, et in eodem fiant exequiæ solemnes,... et, factis exequiis, dividatur sive paretur corpus meum,... et ossa portentur Ambian, secrete...; residuum vero corporis remaneat in dicta ecclesia collegii Sancti Martialis, in sepultura per me ibidem ordinata, cum repræsentatione aliquorum festorum B. Mariæ. »

Conformément à ses dernières volontés, deux parts furent faites de la dépouille du cardinal et deux tombeaux les recueillirent, l'un à Amiens, l'autre à Avignon. Le premier qui avait été élevé du vivant du cardinal dans la chapelle de la Vierge de la cathédrale, construite par lui sur le bas-côté nord, fut détruit en 1751; la Morlière nous en a conservé la description : il n'en subsiste plus que la statue, placée aujourd'hui sous le tombeau du chanoine Guillain Lucas, derrière le maître autel.

Le second tombeau était en cours d'exécution quand Jean de Lagrange mourut. De même que le premier, il a disparu; mais un dessin du XVII[e] siècle, découvert par M. Eug. Müntz dans la bibliothèque Barberini, à Rome, nous rend compte de la disposition du monument :

« Le mausolée, encastré dans une arcade gothique, et protégé dans sa partie inférieure par une grille,... comprenait huit rangées de figures en ronde bosse ou en bas-reliefs, sans compter les ornements qui l'encadraient, et parmi lesquels il faut signaler un baldaquin des plus riches, qui n'avait rien à envier à ceux des tombeaux des papes Jean XXII et Innocent VI. »

La légende qui accompagne le dessin détermine avec précision le sujet des groupes de figures qui se superposaient dans l'ordre suivant :

1° *Cadaveris humani macie confecti insigne simulacrum.* — Ce cadavre est celui du cardinal : nu, décharné, « dont la peau s'est desséchée, racornie et qui forme comme la transition d'un cadavre à un squelette »; conservé aujourd'hui au Musée Calvet, à Avignon, il est

685-686.

connu sous le nom du *Transi*. Au-dessus se lisait l'épitaphe suivante, en caractères gothiques :

> *Hic Jacet Reverendissimus in Xpo pater dns Joannes de Grangia, abbas Fiscanensis, deinde epcus Ambianensis, postremo vero S. R. T. cardinalis Tusculanus, qui obiit anno Domini 1402, die 24 mensis Aprilis. Orate Deum pro eo ut requiescat in pace in paradiso.*

2° *Cardinalis Ambiani marmorea effigies.* — Un fragment très mutilé de la statue du cardinal, vêtu de ses habits sacerdotaux, est aujourd'hui conservé au Musée Calvet, sous le n° 52;

3° *Principum defunctorum capita diversimode elaborata;*

4° *Christi et Apostolorum marmoreæ imagines, mira prorsus varietate distincta;*

5° *Deiparæ Nativitas ad quod misterium adorandum procumbit Eminentissimus Cardinalis;*

6° *Annunciatio dominica et ibi comes adorat* (Musée Calvet, n° 54);

7° *Nativitas Christi et ibi Dux.* — La Naissance du Christ, adoré par un duc (Musée Calvet, n° 63). C'est le groupe ici moulé;

8° *Præsentatio Christi et ibi Rex;*

9° *Assumptio et Coronatio Deiparæ et ibi summus Pontifex adorat.* — C'est à ce dernier bas-relief du Couronnement de la Vierge qu'appartient le Christ ici moulé (Musée Calvet, n° 53).

Le tombeau d'Avignon n'était pas terminé en 1402, car, dans son testament, le cardinal donne des instructions en vue de son achèvement. Il est fort probable qu'il ne tarda pas à l'être. L'exécution de l'ensemble du monument peut donc être fixée aux premières années du XV^e^ siècle.

La Morlière, *Les antiquités, etc. de la ville d'Amiens*, 1642, t. I, p. 218. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. III, 1872, v° *Ganache*, p. 393-394, fig. 6. — L. Courajod, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1887, p. 260, et 1888, p. 167. — Eug. Müntz, *L'hist. des arts dans la ville d'Avignon pendant le XIV^e^ siècle* (*Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1887, p. 249-297). — Idem, *A travers le Comtat-Venaissin : Le mausolée du cardinal de La Grange à Avignon* (*L'ami des monuments et des arts*, 1890, p. 91-95 et 131-135, figure). — Musée Calvet à Avignon, n^os^ 53 et 63.

18 687-688. — **Pierre de Bueil**, seigneur du Bois et de la Mothe de Sonzay, bailli de Touraine († 1414), et **Marguerite de Chausse** (?) sa femme († après 1443); — statues funéraires décorant autrefois leur tombeau dans l'**Église collégiale de Bueil** (Indre-et-Loire) et conservées aujourd'hui dans cette église.

687. — **Pierre de Bueil** porte, sur l'armure de fer battu, la cotte chargée de ses armes, aux 1 et 4 une croix ancrée, aux 2 et 3 un croissant accompagné de six croix recroisetées, au pied fiché, brisées d'une bordure d'or au col et au bas de la cotte. La tête est nue, les cheveux courts, une petite barbiche garnit le menton, les mains, qui étaient jointes, ont disparu; aux pieds est un chien.

688. — **Marguerite de Chausse** (?) porte, sur la robe de dessous, un surcot dont les échancrures latérales sont garnies de pelleterie; la jupe est chargée d'armoiries portant de Bueil, comme ci-dessus, et de Chausse (?), d'argent à trois fasces de gueules chargées de quatre roses doubles d'argent. Le visage, de marbre, est inséré dans la coiffure de pierre qui l'encadre de deux bourrelets de cheveux descendant tout droits de chaque côté des joues. On remarquera la forme particulière des yeux qui paraissent loucher. Les mains, de marbre, sont jointes.

*1^er^ quart du XV^e^ siècle. — Pierre et marbre. — Long., 1 m. 80.*

En 1394, les quatre fils de Jean de Bueil, troisième du nom, Jean IV, seigneur de Bueil, Montrésor, Saint-Calais, etc. († 1415), Pierre de Bueil, seigneur du Bois († 1414), Hardouin de Bueil, évêque d'Angers († 1439), et Guillaume de Bueil, seigneur de Vaujours, Valaines, etc., fondèrent, en vue de leur sépulture, une collégiale sous le vocable de saint Michel et des Saints Innocents. L'acte de fondation s'exprime ainsi : « Saichent tous que, comme nous et d'ung commun assentiment avons ordonné fonder audict lieu de Bueil, en Touraine, un collège de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, qui seront tenuz, eux et leurs successeurs, à prier Dieu pour les âmes de noz père et mère et prédécesseurs deffunts, de nous, nos successeurs et nos aultres parents et amis ou temps a venir. . . » Le vœu des fondateurs s'accomplit, car, à la fin du siècle dernier, la collégiale comptait onze tombes seigneuriales, dont une

687-688. en cuivre, des membres de la famille de Bueil. Au moment de la Révolution, les effigies furent arrachées et brisées ou mutilées. En 1868, sur les indications d'un survivant de cette époque, témoin de la dévastation des tombeaux, des fouilles furent pratiquées dans un caveau existant sous le chœur de l'église; elles firent découvrir trois statues qui y avaient été précipitées, les deux qui sont ici cataloguées et celle qui figure sous le n° 706. Les têtes des deux premières manquaient; elles se sont retrouvées dans le musée de la *Société archéologique de Touraine*, à Tours, où elles étaient conservées ainsi que trois autres de même origine. Le moulage a permis de présenter ici les statues complètes.

Gaignières qui, à la fin du XVII^e^ siècle, avait fait dessiner plusieurs des tombeaux de Bueil, nous apprend que les deux statues de Pierre de Bueil et de sa femme étaient réunies sur la même dalle funéraire :

« Dans l'église collégiale de Bueil, dit-il, à main droite, dans le chœur, est un grand tombeau enclavé dans le mur, sur lequel sont couchés un homme et une femme. L'homme est armé et des écussons autour, avec cette épitaphe... » qu'il cite d'une manière erronée, et que nous transcrivons d'après l'original qui se voit encore aujourd'hui au pied du petit autel d'une crypte placée sous le chœur de l'église :

*Cy gist Pierre de Bueil, chevalier seigneur du Boys et de la Mote de Sonzay, lequel trespassa le... l'an cccc...*

*Cy gist dame Marguerite... sa femme, laquelle dame trespassa l'an... mil cccc.*

*Priez Dieu pour l'âme d'eulx.*

Si ces deux statues, comme le croit M. Eug. Hucher dont les conclusions nous paraissent le plus conformes au style des figures, sont bien réellement celles de Pierre de Bueil, mort en 1414 et de Marguerite de Chausse, morte à une époque inconnue, mais qui ne peut être antérieure à 1443, car son testament porte cette date, force est d'admettre que l'une et l'autre ont été exécutées longtemps avant le décès de Marguerite, et même avant celui de Pierre, soit dans les premières années du XV^e^ siècle, et peu après la fondation de la collégiale. Cette opinion semble justifiée par ce fait que la date de la mort des deux époux est restée simplement amorcée (mil cccc...),

688. ce qui prouve que l'inscription et, par suite, la sépulture ont été exécutées avant la mort du premier, soit avant 1414. La négligence apportée dans la terminaison de la date ne doit pas surprendre; des exemples nous en sont fournis, entre autres, par la dalle funéraire de Nic. Bertin, dans l'église de Corbie (Somme), qui porte « *l'an Mil*. . . », et celle du chevalier R. de Bombert conservée au Musée d'Amiens, sous le n° 247, où la date « M cccc. . . » est suivie d'une réserve qui n'a pas été remplie.

D'autre part, si cette date laissée inachevée ne nous permet pas de faire remonter jusqu'à 1394, date de la fondation de la collégiale, l'époque de l'exécution des statues, il faut reconnaître que ces figures présentent plutôt les caractères de la statuaire du XIV^e siècle que ceux du XV^e. Le costume de l'homme est identique à celui de la statue de Bertrand du Guesclin († 1380) exécutée par Thomas Privé et Robert Loisel, et terminée en 1397 (cf. n° 672), et de Louis de Sancerre, son compagnon d'armes († 1402); celui de la femme rappelle ceux de Jeanne de Bourbon († 1377) et de Marie d'Espagne († 1379) conservées les unes et les autres à Saint-Denis. On remarquera, en outre, le strabisme des yeux; cette forme d'yeux, ainsi que celle du menton aigu et coupé carrément, est le propre d'une école très caractérisée qui fut florissante à la fin du XIV^e siècle; l'usage de l'insertion des mains et du masque en marbre dans un corps de pierre se voit également à partir de la même époque, pour se continuer postérieurement dans le XV^e siècle.

Cf. Gaignières, *Biblioth. nat. Cab. des Estampes*, Pe 2, fol. 64; Bouchot, *Inventaire*, 1871, n° 860. — Le père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, 1733, t. VII, p. 176 et 856. — Bourassé, *Notice historique et archélogique sur l'ancienne église collégiale de Bueil*. (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. VII, 1855, p. 183). — De Galembert, *Notes sur les statues de Bueil* (*Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. I, 1868-1870, p. 338). — *Notes d'un voyage à Bueil le 7 juillet 1870*. (*Ibid.*, t. II, 1871-1873, p. 288.) — Mégret-Ducoudray, *Notes sur les sires de Bueil*. (*Ibid.*, t. III, 1874-1876, p. 223). — Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, t. I, 1878, p. 456-466. — Eug. Hucher, *Monuments funéraires, épigraphiques, sigillographiques, etc., de la famille de Bueil* (*Bulletin monumental*, t. XLIV, 1878, p. 109-128, 338-357, 509-565 et tirage à part in-4°). — Louis Courajod, *Alex. Lenoir, Son Journal, etc.*, t. III, 1887, p. 416-423.

689. — **Le couronnement de la Vierge**, haut-relief surmon-

689. tant la porte d'entrée du **Château de la Ferté-Milon** (Aisne).

La Vierge agenouillée, tournée de profil vers la droite, la tête nue, les cheveux pendants, les bras en croix sur la poitrine, les épaules couvertes d'un long manteau dont un ange porte la traîne, s'incline devant le Christ, qui, assis à l'extrémité d'une haute chaière, la bénit de la main droite et maintient de la gauche le globe terrestre posé sur son genou. Trois anges debout, les ailes éployées, assistent la Vierge, tandis qu'un quatrième, sortant d'une nuée, soutient une couronne au-dessus de sa tête. Un arc en anse de panier, à redents fleuronnés, entouré d'un bandeau de choux frisés, sert de cadre au tableau; deux anges thuriféraires occupent les écoinçons supérieurs; au bas, trois autres anges soutiennent des écus aux armes d'Orléans, de France au lambel à trois pendants.

On remarquera la forme particulière de la grande chaière qui occupe le fond du bas-relief, et qui peut être rapprochée des bancs ou trônes sur lesquels sont assis les apôtres et les prophètes, dans les miniatures exécutées par André Beauneveu pour le duc Jean de Berry. (Cf. n° 654.)

*1^er^ quart du XV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 5 m. 10; largeur, 6 m. 40. — Élévation au-dessus du sol, 17 mètres.*

Le château de la Ferté-Milon, construit sur les bords de la rivière d'Ourcq, a eu pour fondateur Louis de France, second fils de Charles V, né en 1371, comte de Valois en 1375 et duc d'Orléans en 1392. « Pendant la démence de son frère Charles VI, dit Violletle-Duc, jusqu'au jour de sa mort, c'est-à-dire de 1392 à 1407, il gouverna à peu près seul avec la reine Isabeau de Bavière les affaires du royaume. Ce fut pendant cette période que Louis d'Orléans acheta Coucy et y fit faire d'immenses travaux, qu'il bâtit Pierrefonds, la Ferté-Milon, Vécz; qu'il répara les châteaux de Béthisy, de Mont-Épilloy, de Crespy, toutes forteresses importantes destinées à faire du Valois un territoire inattaquable. »

Après l'assassinat du duc d'Orléans par Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, dans la nuit du 23 novembre 1407, les travaux furent abandonnés et le château demeura inachevé. L'exécution du couronnement de la Vierge se trouve donc circonscrite entre les années 1392 et 1407.

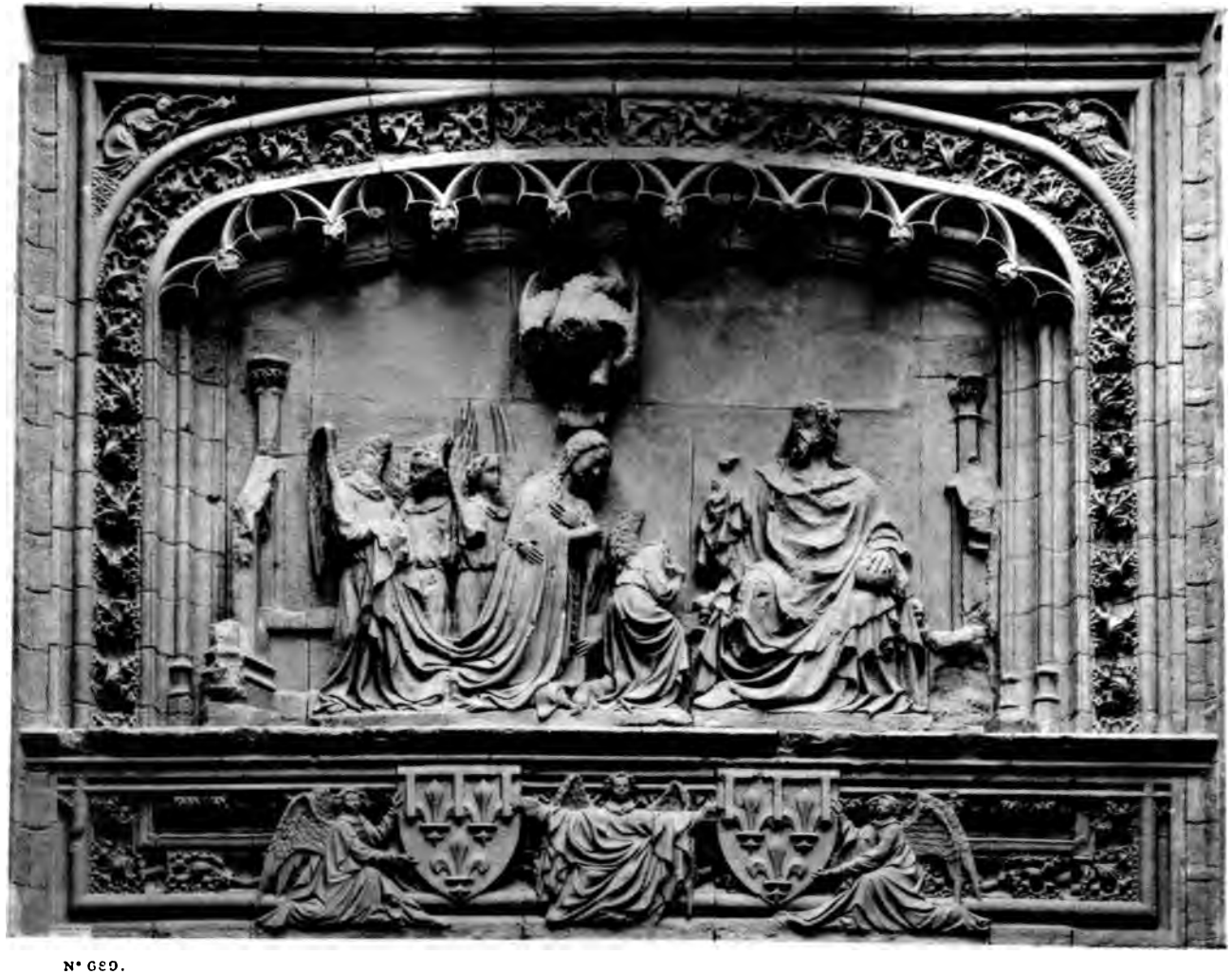

N° 689.

## LE COURONNEMENT DE LA VIERGE

HAUT-RELIEF SURMONTANT LA PORTE D'ENTRÉE DU CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON (AISNE)

**Exécuté entre 1392 et 1407.**

9. «La statuaire qui reste encore à Pierrefonds, au château de la Ferté-Milon, a, dit Viollet-le-Duc, toute l'ampleur de notre meilleure Renaissance, et, si les habits des personnages n'appartenaient pas à 1400, on pourrait croire que cette statuaire date du règne de François I[er]... Il est clair que cet art français de 1390 à 1410 était loin de la maigreur, de la pauvreté que lui reprochent ceux qui vont chercher des exemples de la dernière statuaire gothique en Belgique ou sur les bords du Rhin... C'est un art complet, qui n'est plus l'art du XIII[e] siècle, qui n'est pas la décadence de cet art, tombant dans la recherche, mais qui possède son caractère propre. C'est une véritable renaissance, mais une renaissance française sans influence italienne.»

Cf. Médéric Lecomte, *Histoire de la Ferté-Milon*, 1866. — L'abbé Poquet, *Notice historique sur la Ferté-Milon* (*Bull. de la Soc. acad. de Laon*, 1869-1870, t. XIX, et 1874). — Viollet-le-Duc, *Entretiens sur l'architecture*, 1872, t. II, p. 242; Atlas, pl. XXXI. — *Dictionnaire d'architecture*, t. VIII, 1866, p. 273-274. — A. Moulin, *Excursion archéologique à La Ferté-Milon* (*Annales de la Soc. historique et archéologique de Château-Thierry*, 1887, p. 135 et suiv.). — Général Wauwermans, *Le château de la Ferté-Milon* (*Congrès archéol.*, 54[e] session, 1887, p. 195-260).

## 690-691. — **Louis II, duc de Bourbon** († 1410) et **Anne, dauphine d'Auvergne,** sa femme († 1416); — statues funéraires surmontant leur tombeau dans la **Chapelle Vieille** de l'**Église de Souvigny** (Allier).

690. — **Louis II**, coiffé à la mode du temps de Charles VI, porte les cheveux rassemblés en bouclettes, formant un large bourrelet autour du crâne et laissant le front et les oreilles à découvert. Sur le bourrelet est posée une couronne de feuillage, sommée sur le front d'un riche joyau de pierreries. Une fine moustache et une petite barbiche, aujourd'hui brisée avec le menton, accompagnaient le visage. Il porte l'armure de fer battu, que recouvre la cotte d'armes, à collet haut serré au cou par quatre boutons, laissant voir le col de mailles, et descendant jusqu'au niveau des genoux. A son côté gauche est placée l'épée au fourreau semé de lis et au pommeau portant le mot deux fois répété Esperance, devise de l'ordre de chevalerie fondé par le duc, en 1369, sous le nom d'*Ordre de l'Écu d'or*, qu'il changea un an plus tard, en celui de l'*Ordre de Notre-Dame-du-Chardon*. La dague qui pendait au côté droit est brisée, ainsi que les mains qui étaient

690-691. jointes. A ses pieds est couché un chien dont le museau est brisé, et qui porte au cou un collier auquel pend une laisse.

Louis II fut un des seigneurs les plus élégants de la cour brillante d'Isabeau de Bavière; il prenait de sa chevelure très abondante un soin tout particulier, dont le statuaire paraît avoir voulu conserver un souvenir dans son effigie. Peu de temps avant sa mort, il se la fit couper, en signe d'humilité.

691. — **Anne d'Auvergne** a le visage encadré par un bourrelet de cheveux mêlé de ganses et d'agrafes, qui lui couvre les oreilles; la couronne est brisée; la cotte-hardie largement échancrée, laisse voir la robe de dessous; une étroite ceinture d'orfèvrerie est posée à la chute des hanches. Les bras, le nez et le menton sont brisés, l'estomac est profondément entaillé. A ses pieds est un chien couché, sur le dos duquel en grimpe un autre plus petit; tous deux ont les pattes et la tête brisées.

Ces deux statues posent chacune la tête sur un coussin aux armes de Bourbon, de France à la bande de gueules, dont les fleurs de lis en relief ont été grattées partiellement.

Sur le pourtour du sarcophage se lit, alternant avec les écus aux armes du duc, la devise : Esperance.

*1er quart du XVe siècle. — Marbre. — Long., 2 m. 15.*

En février 1376 (n. s.), Louis II de Bourbon élisait l'église du prieuré de Souvigny pour lieu de sa sépulture : « Considérant, disait-il, la très grande affection et dévotion que nous avons et que nos prédécesseurs ont toujours eues à l'église du prieuré conventuel de Souvigny, de l'ordre de Cluny, qui est de nostre fondation, et en laquelle avons esleu notre sépulture, quand à Dieu plaira que l'heure de nous advienne..., avons fondé et fondons en ladicte église une chapelle, laquelle nous voulons et ordonnons estre assise en la chapelle de Sainct-Andrieu et Saincte-Croix. » C'est dans cette chapelle, dite la *Chapelle Vieille*, par opposition à la *Chapelle Neuve*, élevée plus tard par Charles Ier de Bourbon (cf. n° 702), que le duc fit construire, de son vivant, son tombeau et celui de sa femme.

« Les fleurs de lis sans nombre que l'on remarque dans le champ de l'un des écussons qui décorent le monument de Louis II prouvent, dit M. Achille Allier, que son exécution suivit immédiatement l'acte de fondation (février 1376); d'autres écussons des mêmes armes ne

91. portent que trois fleurs de lis, et montrent que le monument ne fut achevé que sous le règne de Charles VI; on sait que ce fut à l'avènement de ce prince, en 1380, que les armes de France commencèrent à ne porter que trois fleurs de lis.»

Cf. Nicolas de Nicolay, *Description générale du Bourbonnais en 1569;* édit. Moulins, 1875, in-4°, p. 37. — Jean Dorronville, *Histoire de la vie, faits héroïques et voyages du très valeureux prince Loys, troisième duc de Bourbon*, etc., 1612. — Gaignières, *Biblioth. nat., Cab. des Estampes*, Pe 11 c., fol. 35 et Dép^t^ des Mss. Collect. Clairambault, vol. 640, fol. 41 et 262; Bouchot, *Inventaire*, 1891, n^os^ 4,929, 7,146, 7,204. — Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne;* Paris, 1708, t. I, p. 205, planche. — Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, t. III, 1731, p. 190, pl. XXXIII. — Achille Allier, *L'ancien Bourbonnais*, 1833-1838, texte, t. I, p. 570, pl. XXXIV et XXXVII. — Eud. Soulié, *Catalogue du musée de Versailles*, 1859, n^os^ 1266 et 1267. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. III, 1872, v° *Coiffure*, p. 221, fig. 36 (la tête du duc), p. 205, fig. 24 (la tête de la duchesse). — Louis Courajod, *La part de la France du Nord dans l'œuvre de la Renaissance*, 1889, p. 20, figure (la tête du duc).

692. — **Isabeau de Bavière** reine de France, († 1435), femme du roi Charles VI et fille d'Étienne II, duc de Bavière; — buste de la statue funéraire surmontant son tombeau dans l'**Église abbatiale de Saint-Denis**, et exécutée de **1425** à **1429** par **Pierre de Thury.**

Elle porte la guimpe des veuves, qui cache le cou, bride le menton et laisse voir la barbette. Le voile s'applique en petits plis nombreux et froncés sur le front et les joues et encadre le visage; il est attaché à la guimpe par deux épingles et tombe sur la poitrine. Les cheveux, disposés en bourrelets sous le voile, forment un élargissement de la coiffure, sur lequel pose la couronne, formée de fleurs de lis alternant avec de petites croix.

*1^er^ tiers du XV^e^ siècle. — Haut., 60 centimètres. — Restauration : la couronne.*

La statue d'Isabeau de Bavière était originairement placée à côté de celle de Charles VI sur leur tombeau commun, dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de l'église abbatiale de Saint-Denis. Transportées en 1793 au Musée des Petits-Augustins, puis rendues à l'église de Saint-Denis après 1816, les statues du roi et de la reine

692. ont été séparées; elles possèdent aujourd'hui chacune un socle particulier.

L'épitaphe suivante se lisait en lettres d'or, sur marbre noir, « au docier » du tombeau :

> *Cy gist la Royne Isabelle de Bavière espouse du roy Charles VI, et fille de très-puissant prince Estienne Duc de Baviere et Comte Palatin du Rin, qui regna avec sondit espous et trespassa lan* MCCCC *et* XXXV, *le dernier jour de septembre. Priés Dieu pour elle.*

Contrairement à un usage constant des rois et grands seigneurs, dont, entre autres, Charles V (cf. n° 654), Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (n° 679), Louis II et Charles Ier, ducs de Bourbon (n° 670 et 702), nous fournissent des exemples, Charles VI n'avait pas, de son vivant, pourvu au choix et à l'exécution de sa sépulture. Les querelles intestines et la guerre étrangère ne lui en avaient pas donné le loisir, et la reine avait, de son côté, d'autres soucis. Quand le roi mourut, le 22 octobre 1422, et que son corps fut transporté à Saint-Denis, aucun monument n'avait été préparé pour le recevoir; Isabeau dut, selon toute vraisemblance, faire immédiatement la commande d'un monument sur lequel, suivant la coutume, sa propre statue devait figurer à côté de celle de son époux; mais c'est seulement à la fin de 1424, c'est-à-dire plus de deux ans après la mort du roi, que les premières dispositions paraissent avoir été prises pour entrer dans la voie de l'exécution, ainsi qu'en témoigne l'extrait du compte suivant publié parM. Bernard Prost :

« A Jehan Sery, clerc, pour certaine despence de bouche faicte aud. Saint-Denis, par mesd. srs les commissaires, le 5 novembre 1424, pour voir et adviser par mesd. srs comment la tumbe dud. feu seigneur (le roi) seroit assize, lesquelz estoient accompagnez des maistres des œuvres, du tumbier et d'autres, cy. 6 l. 4 sols, 7 deniers. »

D'autre part, le 7 octobre 1425, l'auteur du compte précédent porte en recette, une somme de 1,200 livres tournois « pour icelle somme bailler et delivrer à maistre *Pierre de Thury*, tumbier, demeurant à Paris, sur les tumbe et sepulture qu'il faict pour led. feu sr et pour la royne ».

Sauval, qui, au XVIIe siècle, avait pu compulser les Comptes au-

N° 692.

ISABEAU DE BAVIÈRE

*Reine de France*

BUSTE DE SA STATUE FUNÉRAIRE

Exécutée, de 1425 à 1429, par PIERRE DE THURY

(Église abbatiale de Saint-Denis).

N° 706.

JEANNE DE MONTEJEAN

*Dame de Bueil*

BUSTE DE SA STATUE FUNÉRAIRE

(Milieu du XV^e^ siècle).

(Église de Bueil, Indre-et-Loire)

692. jourd'hui disparus, confirme le fait, et nous dit en outre d'où venait l'argent payé au tombier. Pour se le procurer, il avait fallu vendre la bibliothèque que Charles V avait réunie avec tant de soin dans la tour dite *de La librairie*, au Louvre, et l'acquéreur avait été le représentant en France du roi d'Angleterre. On lit en effet dans les *Antiquités de la ville de Paris :*

« Le onze avril de la même année (1423) un auditeur des Comptes fit l'inventaire des manuscrits du Louvre..... et les regîtres de la Chambre nous apprennent que, peu de temps après, le Duc de Bethfort les achetta douze cens francs, et que cette somme fut donnée comptant à *Pierre Thuri*, entrepreneur du Mausolée de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. »

Cette somme de 1,200 livres ne fut pas suffisante, comme le prouvent les mentions suivantes qui, sous la rubrique : « Ouvrage à cause de la Tumbe », figurent au compte des obsèques de Charles VI, clos seulement le 16 juillet 1429 :

« A Maistre *Pierre de Tury*, tumbier, pour encommencer la tumbe de feu le roy, dont il doit avoir par marché faict avec luy par Mgr. le Chancelier et gens du conseil, la somme de XIIII^c l. sur quoy luy a esté payé 400 l.

« A Maistre *Pierre de Tury*, la somme de X l. à luy payée outre et par dessus, laquelle avoit esté promise à cause de la ferme des tumbiers que led. *de Tury* avoit mis à prix, cy. XII l. X s.

« Summa denariorum magistro P. de Tury traditorum pro tumba et representatione dicti domini, XIIII^c XII l., X s. »

Le talent de *Pierre de Thury* ne nous est aujourd'hui connu que par ces deux figures de Charles VI et d'Isabeau de Bavière; mais nous savons, par la même suite de comptes citée plus haut, qu'il exécuta à la même époque une autre statue en pierre de Charles VI pour la grand'salle de la Table de marbre au Palais de justice de Paris. Cette figure, peinte et dorée, devait prendre place, au-dessus des pilastres qui soutenaient la voûte, dans la série des représentations des rois de France inaugurée par Philippe le Bel; comme ses semblables, elle périt dans l'incendie du 7 mars 1618 qui consuma la grand'salle, en remplacement de laquelle Salomon de Brosse éleva une nouvelle salle des Pas perdus, de 1618 à 1620.

Bien qu'habitant Paris, *Pierre de Thury* n'en semble pas origi-

692. naire. La mention que fournissent des comptes de la fin du XIV^e^ et du commencement du XV^e^ siècle, de plusieurs *Jean de Thury* ou de *Thory*, dont deux en particulier travaillaient en 1365 à Arras et en 1370 à Valenciennes, permet de penser qu'il convient de chercher dans la même région, dans l'Artois ou le Hainaut, le lieu d'origine de *Pierre de Thury*, dont le style relève de l'école naturaliste des Flandres.

Cf. J. Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, 1625, p. 1311-1313. — Millet, *Le Trésor sacré de Saint-Denis*, 1636, p. 288. — Le Laboureur, *Histoire de Charles VI*, 1663, t. I, p. 133, grav. — Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, 1706, p. 556. — Idem, *Histoire de la Ville de Paris*, 1725, t. II, p. 821. — Boivin, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. II, 1717, p. 761. — Gaignières, *Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes*, Oa 13, fol. 9 et Pe 1a fol. 44; Bouchot, *Inventaire*, 1891, n^os^ 437 et 2016. — Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, t. III, 1731, p. 180, pl. XXVI. — Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, 1733, t. II, p. 15. — Alex. Lenoir, *Catalogue du Musée des monuments français*, n° 84. — *Musée des monuments français*, t. II, 1801, p. 130, pl. LXXVI. — Émeric David, *Histoire de la sculpture française*, 1817-1872, p. 129. — F. de Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, p. 288-290, fig. — Ch. Fichot : *Tombeaux et figures historiques de Saint-Denis*, 1867, phot. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. III, 1872, v° *Coiffure*, p. 214-215, fig. 29 et 30. — Bernard Prost, *Quelques documents sur l'histoire des arts en France, d'après un recueil manuscrit de la Bibliothèque de Rouen* (*Gaz. des beaux-arts*, 1887, t. XXXVI, p. 240-242).

693. — **Philippe de Morvillier**, premier président au Parlement de Paris († 1438); — statue funéraire provenant de son tombeau autrefois dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Église du monastère de **Saint-Martin-des-Champs, à Paris**; conservée aujourd'hui au **Musée du Louvre.**

Il porte la robe, autrefois peinte en rouge, des membres du Parlement de Paris, avec les trois rangs d'hermine sur l'épaule gauche. Les manches courtes, pendantes et ouvertes laissent voir les manches de la robe de dessous, étroites et serrées jusqu'aux poignets par une série de petits boutons. Une calotte coiffe le crâne, le capuchon est rabattu autour du cou; les mains sont jointes, les pieds posent sur un chien.

*2^e^ quart du XV^e^ siècle. — Tête et mains de marbre, corps de pierre. — Long., 1 m. 80.*

693. En 1426, Philippe de Morvillier et sa femme, Jeanne du Drac, fondèrent une chapelle dans l'église du prieuré de Saint-Martin-des-Champs; l'acte de fondation s'exprime ainsi : « Les dits fondeurs et chascun d'eux pourront estre, se bon leur semble, enterrés et sépulturés en ladite église et monastère de Saint-Martin-des-Champs, en la chapelle de Saint-Nicollas, assis près de la chapelle Notre-Dame, du costé sénestre, et, en icelle, faire telle représentation par manière de sépulture comme bon leur semblera. »

« Derrière le chœur de l'église, dit Gilles Corrozet, dans une chapelle, est un sépulchre sur lequel sont deux effigies de pierre, visage et mains d'albastre, l'une d'homme, l'autre d'une dame. Et contre l'un des piliers est une effigie de homme debout, vestue comme un président, de couleur rouge. Contre l'autre pilier est l'effigie d'une dame aussi debout, coiffée à l'antique et son habit doré. Au long du sépulchre est escrit :

> *Cy dessous reposent les corps de nobles personnes messire Philippe, seigneur de Morvillier, Clary et Charenton, conseiller du Roy nostre sire et premier président en son parlement, et ma dame Jeanne du Drac, sa femme, et trespassa ledict président le vingt-cinquiesme jour de juillet, l'an de grâce mil quatre cens trente huict, et ladicte Jeanne l'an mil quatre cens trente-trente-sept.*

Il est de toute probabilité que Philippe de Morvillier, qui avait fondé une chapelle pour recevoir son tombeau, fit, suivant l'usage constant de l'époque, construire ce tombeau de son vivant et en même temps que cette chapelle; on peut donc assigner pour l'exécution de sa statue les dates extrêmes de 1426 et 1438.

Après avoir figuré au Musée des monuments français (n° 439) sous le nom de Philippe de Morvillier et être passée au musée de Versailles (n° 299) sous celui de Renaud de Dormans, chanoine de Paris, dont l'effigie véritable est aujourd'hui au Louvre (cf. n° 663), cette statue est actuellement exposée au musée du Louvre sous son nom primitif et réel.

Cf. Gilles Corrozet, *Antiquitez et choses plus remarquables de Paris*, édit. 1608, p. 212 v°. — J. du Breul, *Le Théâtre des antiquitez de Paris*, 1612, p. 853-854. — Dom Martin Marrier, *Hist. monasterii S. Martini de Campis*; 1630, p. 563. — Gaignières, *Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes*, P^e^-11, fol. 69. — Bouchot,



IMPRIMERIE NATIONALE.

693. *Inventaire* 1891, n° 4482. — Alex. Lenoir, *Catalogue du Musée des monuments français*, n° 439; *Musée des monuments français*, pl. LXXVI. — Alb. Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, 1867; *Prieuré de Saint-Martin-des-Champs*, pl. V, texte, p. 128-129. — Eud. Soulié, *Catalogue du Musée de Versailles*, 1859, n° 299. — L. Courajod, *Nouvelles salles à créer au Musée du Louvre* (*Chronique des arts*, 1883, p. 104-105) et *Le futur musée de la sculpture du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, au Louvre* (*ibid.*, 1884, p. 230). — Idem, *La statue de Philippe de Morvillier au Musée du Louvre* (*Gazette archéologique*, t. XI, 1886, planche héliogr., XXVI, p. 208-220). — Idem, *Alex. Lenoir, son journal*, etc., t. III, 1887, p. 238-242, figure; — Idem, *La part de la France du Nord dans l'œuvre de la Renaissance*, 1889, p. 22.

694. — **Claveau** de l'arc d'une fenêtre de la façade méridionale de l'**Église Notre-Dame, à Caen.**

Ce claveau présente à l'extérieur un tore décoré de feuilles de choux et à l'intérieur une gorge garnie de feuilles et glands de chêne se détachant du fonds.

*Milieu du XV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 50 centimètres; larg., 70 centimètres. — Élévation au-dessus du sol, 5 mètres.*

Cf. de Caumont, *Bulletin monumental*, t. VIII, 1842, p. 165-166, et *Statistique monumentale du Calvados*, t. I, 1846, p. 21-22.

695. — **Colonnette** supportant la retombée d'un arc dans une chapelle du bas côté septentrional de l'**Église Saint-Pierre, à Caen.**

Le fût de cette colonnette pose sur un cul-de-lampe garni, ainsi que le chapiteau, d'une décoration de feuilles de choux.

*Milieu du XV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 1 m. 53; larg., 26 centimètres. — Élévation au milieu du sol : 3 mètres.*

« Durant la première moitié du XV^e^ siècle, dit A. de Caumont, on travaillait aux collatéraux. Les guirlandes de feuilles frisées qui entourent les fenêtres,... les colonnes dont les fûts très maigres ne sont point cylindriques et dont les chapiteaux, presque sans épanouissement au sommet, sont garnis de feuilles déchiquetées caractérisent parfaitement cette époque, surtout la deuxième moitié du XV^e^ siècle. »

N° 696.

## CROCHET

DU GABLE SURMONTANT LA PORTE DU TRANSSEPT NORD DE LA CATHÉDRALE DE TROYES

(Milieu du xv^e^ siècle).

BIBL. NAT.

5.

Cf. L'abbé de La Rue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, 1820, t. I, p. 96. — De Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, 1846, t. I, p. 22-25.

696. — **Fragment de rampant, crochet et culot** du gâble surmontant la porte du transept septentrional de la **Cathédrale Saint-Pierre, de Troyes.**

Sur le rampant s'applique un gros crochet formé de larges feuilles de choux repliées sur elles-mêmes; une branche de houx à feuilles très découpées et détachées du fonds garnit le dessous du culot polygonal.

*Milieu du XV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 2 m. 50; largeur, 1 m. 25. — Élévation au-dessus du sol : 15 mètres.*

Dans le courant du XV^e^ siècle, un affaissement s'étant manifesté dans les fondations du portail nord de la cathédrale de Troyes, dont la construction remontait à l'année 1316, deux gros contreforts furent appliqués, pour arrêter le mouvement, de chaque côté de ce portail, et reliés entre eux par un arc en accolade qui encadra la baie primitive. Le culot amortissant cette accolade fut surmonté d'une statue de saint Pierre. Ce travail, qui paraît avoir été commencé sous l'épiscopat d'Étienne de Givry († 1426) et de Jean Leguisé († 1450), ne fut terminé que sous celui de Louis I^er^ Raguier († 1483). L'exécution des deux fragments moulés semble donc pouvoir être fixée au milieu du XV^e^ siècle.

Cf. Grosley, *Mémoire historique et critique sur l'histoire de Troyes*, 1811-1812, t. II, p. 248-263. — A.-F. Arnaud, *Voyage archéologique et pittoresque de l'Aube*, 1837, p. 122. — J. Quicherat, *Notice sur plusieurs registres de l'œuvre de la cathédrale de Troyes* (*Mém. Soc. antiq. de France*, t. XIX, 1849, p. 41-83, et *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. II, 1886, p. 192-214). — Aufauve et Fichot, *Album pittoresque et monumental de l'Aube*, 1852, p. 5-10. — D'Arbois de Jubainville, *Répert. archéol. de l'Aube*, 1861, col. 135. — Ch. Fichot, *Statistique monumentale du département de l'Aube*, t. III, 1889, p. 195-196.

697-698. — **Groupe de figures** décorant la voussure de la porte centrale du portail occidental de l'**Église Saint-Maclou, à Rouen.**

Deux petites figures agenouillées, les mains jointes, l'une d'un roi, couronné, vêtu d'un grand manteau ouvert sur l'épaule droite;

697-698. l'autre d'une reine, les cheveux tombant en nattes sur le dos, vêtue d'une cotte hardie dont les échancrures laissent voir la robe de dessous et la ceinture posée sur les hanches, sont accompagnées chacune par un ange, les cheveux ébouriffés en touffes, les ailes éployées, portant l'un une dalmatique, l'autre une chape retenue par un mors.

*Milieu du xv^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 65 centimètres. — Élévation au-dessus du sol : 6 mètres.*

Commencée en 1437 sur les plans de *Pierre Robin*, maître maçon, l'église Saint-Maclou était à peu près achevée en 1472, à l'exception des combles auxquels on travailla jusqu'en 1480. Le clocher ne fut terminé qu'en 1520; le cardinal Georges d'Amboise fit la dédicace de l'édifice en 1521, le 25 juin.

L'exécution des figures des voussures paraît pouvoir être fixée au milieu ou au troisième quart du xv^e^ siècle.

Cf. Ch. Ouin-Lacroix, *Histoire de l'église et de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen*, 1846, p. 19, 24. — L'abbé Cochet, *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, 1871, col. 404-405.

699-701. — **Pleurants,** statuettes décorant le **Tombeau de Jean-sans-Peur,** duc de Bourgogne († 1419), commencé en **1443** par **Jean de la Huerta,** et terminé en **1470** par **Antoine le Moiturier**; situé autrefois dans le chœur de l'**Église de la Chartreuse de Champmol, près de Dijon,** et conservé aujourd'hui au **Musée de Dijon.**

699. — **Pleurant** : Vêtu du froc des moines, de face, le capuchon rabattu, la tête rase, il tient sur le devant de la poitrine un livre d'heures dans les feuillets duquel il passe le pouce.

700. — Le capuchon baissé sur les yeux, il tient de la main gauche un livre ouvert.

701. — De face, la tête est entièrement cachée sous le capuchon rabattu; les deux mains se croisent sous les manches, la robe tombe toute droite.

*Milieu du xv^e^ siècle. — Marbre. — Haut., 45 centimètres.*

ID-701. En 1410, *Claus de Werve* travaillait encore au tombeau de Philippe le Hardi, quand le duc Jean chargeait les gens de ses comptes, le 31 mai, de faire marché avec son tailleur d'images pour « une sépulture semblable à celle de feu son père ». L'affaire n'eut pas de suite : reprise en 1419, l'assassinat du pont de Montereau la fit de nouveau échouer. Quinze ans plus tard, elle semblait enfin devoir entrer dans une phase d'exécution; Philippe le Bon achetait, en effet, à Dinant, en 1435, « XXII grandes pierres de noir marbre... pour icelles envoyer à Mézières sur Meuse et d'illec à Dijon, pour faire deux sépultures » (ce qui prouve qu'il songeait aussi à la sienne), et, en 1436, *Claus de Werve* allait à Grenoble à la recherche d'une carrière d'albâtre; mais une fois encore le travail en restait là. Trois ans plus tard, *Claus de Werve* mourait sans avoir pu mettre la première main au tombeau projeté depuis vingt-neuf ans.

Six ans s'écoulèrent encore. Enfin, le 23 mars 1443, les mandataires de Philippe le Bon passèrent avec l'espagnol *Jean de la Huerta* un traité dont nous extrayons les passages suivants :

« En nom de Notre Seigneur, amen, l'an de l'incarnation d'icellui courant mil quatre cens quarante deux (1443 n. s.) le vint et troisième jour du mois de mars, je Jehan de Lawerta, dit *Daroca*, natif du pais Darragon, tailleur d'imaiges, demeurant à Dijon, savoir fais à tous présens et avenir que j'ay fait et par des présentes fait marchié... de loyalment faire et rendre toute parfaite, assise et assouvie en l'église des Chartreux les Dijon, la sépulture de feux très excellans prince et princesse de nobles mémoires monseigneur le duc Jehan et ma Dame Marguerite de Bavière, sa compaigne; ... laquelle sépulture sera aussi bonne ou meilleur, de telle longueur et haulteur et d'aussi bonnes pierres et matières qu'est celle de feu tres excellent prince ... le duc Phelippe ... sur laquelle sépulture qui se fera seront les ymaiges ou représentations des personnes dudit feu monseigneur le duc Jehan et de feue madite dame sa compaigne, selon le pourtraict qui sur ce sera baillé à moy ledit Jehan de Lawerta et de semblable longueur qui est l'ymaige dudit feu monseigneur le duc Phelippe estant sur sadite sépulture. Et à la teste d'une chacune desdites deux ymages aura deux anges qui tendront cest assavoir : les deux qui seront au-dessus de la teste dudit monseigneur le duc Jehan un héaume et les autres deux qui seront à la

699-701. teste de feue madite Dame un escu armoyé aux armes d'icelles, et en laquelle sépulture qui se fera, je ledit Jehan feray autant d'imaiges et de telle haulteur et grosseur tant pleurants que angelots et autres et aussi autant de tabernacles comme il y a en la sépulture de feu monseigneur ledue Philippe, et oultre plus y feray sur chacun angelot qui assis y sera ung tabernacle ce qui n'est pas en ladite sépulture dudit feu monseigneur le duc Phelippe... Et laquelle sépulture je ledit Jehan rendrai toute asouvie et assise de parfaicte en ladite église bien et loyalment dedans quatre ans prochainement venant à compter et commencier du jour que ladite pierre de marbre me sera livrée en ladite ville de Dijon... Et mondit Seigneur pour toutes lesdites choses faire et accomplir par moy ledit Jehan en la manière que dessus, me fera paier, bailler et délivrer comptant la somme de quatre mil livres tournois monnoie courant... »

Rien n'était donc changé au programme imposé trente-trois ans auparavant à *Claus de Werve*, et le désir du duc Jean se trouvait respecté; sauf l'adjonction du deuxième gisant et quelques modifications apportées à la décoration du soubassement, le nouveau tombeau devait reproduire celui de Philippe le Hardi.

Une limite de quatre années avait été fixée à l'imagier. En 1448 ce délai était écoulé et il ne semble pas que le travail fût alors bien avancé. *Jean de la Huerta*, qui s'était fait payer de nombreux acomptes, s'occupait plus d'entreprises particulières que de l'accomplissement de ses engagements. Il sut faire traîner les choses en longueur jusqu'en 1456. « Cependant, dit M. Bernard Prost, le crédit affecté au tombeau s'épuisait. L'imagier laisse tout en plan, et, un beau jour de janvier 1457 (n. st.), décampe de Dijon pour aller chercher fortune ailleurs. On dut ouvrir son atelier. Il y laissait à peu près terminés, il est vrai, les anges, les *pleurants*, les *angelots* et une partie des *tabernacles* préparés pour le cénotaphe; mais les deux figures principales, les *gisants*, étaient à refaire, et, quoique inacceptables, — elles n'étaient pas « de net albastre » et avaient été « rompues du travers », — *La Huerta* n'avait pas voulu entendre parler de les recommencer, après avoir été déjà obligé de reprendre à nouveau le gisant de la duchesse. De plus, la première pierre du soubassement, du massif et de l'entablement n'était pas taillée. »

Pendant cinq ans, on attendit l'imagier, qui promettait toujours de revenir. Enfin, en 1462, on se décida à se passer de lui. Le

701. marbre noir de Dinant fut alors apporté de Mézières, où il attendait depuis 1435, et le maître des œuvres de maçonnerie du duc, *Jean de Mousterot*, assisté d'un tailleur de marbre de Namur, *Girard des frères mineurs*, fut chargé de dresser le cénotaphe. Ce fut la fille du duc Jean, Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon, qui procura le sculpteur successeur de l'Espagnol.

Ce nouvel arrivant, *Antoine le Moiturier*, était Avignonnais et « neupveu de feu le maistre qui a fait la sépulture de feu monsieur de Bourbon », c'est-à-dire de *Jacques Morel*, auteur du tombeau de Charles I[er] de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, élevé dans l'église deSouvigny. (Cf. n° 702.) Cette parenté explique les rapports qui avaient pu exister entre *le Moiturier* et la duchesse, et la protection qu'elle lui accorda. « Maistre Anthoine, avait-elle écrit à Messieurs des Comptes en le leur recommandant, est l'un des notables et expers bons ouvriers pour besoingnier en la perfection et assouvissement de la dite sépulture, et aussi pour faire lesdiz gisans, qui soit ès marches de par deça. »

Arrivé en Bourgogne en 1462, le Moiturier ne paraît pas s'être dès lors fixé à Dijon; son séjour, de courte durée, semble avoir eu pour but le choix des matériaux nouveaux et pour résultat la substitution de l'albâtre de Saint-Lothain, près Poligny, à l'albâtre de Foncine, jugé défectueux. L'imagier dut retourner ensuite à Saint-Antoine-en-Viennois, où l'occupait alors un travail commencé à l'abbaye, puis revenir à Avignon, où sa présence est constatée en 1463. Si, en 1462 et 1463, il vint à Dijon, son établissement définitif en cette ville ne semble assuré qu'à dater de 1464; il est à coup sûr antérieur au mois de septembre 1465, époque à laquelle l'on voit amener « trois grans et gros quartiers de pierre d'alebastre... depuis la pierrière ou gissière de Saint-Lothain... en l'ostel de maistre Anthoine Le Mouturier, tailleur d'imaiges ».

Pendant que le cénotaphe s'élevait, l'artiste travaillait à l'exécution des figures; le 29 septembre 1465, il reçoit huit livres « à cause de la façon « des gisans, plourans, angelos et autres ouvraiges d'ymagerie que de présent il fait pour ladite sépulture »; mais l'exécution des deux figures principales, les deux gisants, n'en est alors encore qu'à son début, car, un an après, en 1466, le Moiturier va trouver le duc Jean le Bon « pour lui porter et monstrer la forme et figure des personnaiges gisans de la sépulture... afin de savoir de

699-701. monseigneur son bon plaisir et comment il veult iceulx gisans estre de leurs habis et contenance».

Enfin, le 4 novembre suivant, un dernier traité intervenait par lequel l'artiste s'engageait à «faire, parfaire et assouvir bien et convenablement de son mestier les deux gisans de la sépulture ... que mondit seigneur fait faire... selon les patrons que ledit maistre Anthoine a sur ce faiz, qui ont esté corrigiez et amandez par mondit seigneur, et aussi parfaire, polyr, et achever tous les angelos, plourans, tabernacles, lampettes... et semblablement asseoir toute la maçonnerie d'alabastre et y faire au surplus toutes autres choses y nécessaires de sondit mestier, le mieux que faire ce pourra en dedans le terme de trois ans prouchainement venant, moiennant la somme de six cens cinquante livres tournois...»

Le délai fixé ne fut pas dépassé. Dès le 22 décembre 1469, *Le Moiturier* avait pu demander que le tombeau «qu'il disait estre fait et assouvy... fust vu et visité». Six mois plus tard, le 5 juin 1470, les experts désignés par «messeigneurs des Comptes» procédaient à leur examen, et le travail était reçu.

Entre la commande du tombeau de Jean-sans-Peur, laquelle remonte à 1410, et son complet achèvement, il s'était donc écoulé un intervalle de soixante ans.

L'espagnol *Juan de la Huerta*, dont le nom s'est adouci en français en *Jehan de la Werta*, est aussi souvent désigné dans les comptes sous le nom de sa patrie, *Daroca*, petite ville d'Aragon, sur la Jitoca, à 25 kilomètres de Sarragosse. *Jehan Daroca* étant devenu par l'intermédiaire *Darogue*, *Jehan de Droguès*, on a cru voir en ce *Jehan de Droguès* un nouvel artiste qui, en réalité, n'a pas plus existé que le prétendu *Claus de Vouzonne*. (Cf. n° 679).

Nous ignorons quand et dans quelles circonstances il vint d'Aragon en France. Ce que nous savons de sa vie est circonscrit entre les années 1443 et 1462. Pendant cette période de vingt et un ans, le tombeau du duc Jean ne fut pas sa seule occupation, ni Dijon sa seule résidence. «Si, dit M. B. Prost, de 1444 à 1453 il travaille un peu au tombeau, on le voit surtout chercher ailleurs des occupations variées. En 1444 il sculpte pour un bourgeois dijonnais un groupe de la Visitation destiné à une chapelle de famille dans l'église Saint-Jean. Vers 1448 il va en Franche-Comté

N° 701. N° 700. N° 699.

TOMBEAU DE JEAN SANS PEUR

*Duc de Bourgogne*

Exécuté, de 1443 à 1470, pour l'église de la Chartreuse de Dijon, par JEAN DE LA HUERTA et ANTOINE LE MOITURIER.
(Musée de Dijon).

9-701. conclure avec Louis de Chalon, prince d'Orange, le marché d'« un tombeau »; d'autres textes portent même « trois mausolées », qu'il ne paraît pas avoir exécutés, mais qui, du moins, furent l'objet d'un procès débattu entre lui et ce prince par-devant l'officialité de Besançon. De 1449 à 1453 il monte et gère une société pour l'exploitation en Bourgogne « des mines d'or, d'argent, d'azur, de plomb et autres métaux problématiques ». Quand, en 1457, il quitte Dijon, il séjourne à Châlon et à Mâcon; après 1462, aucune mention n'est plus faite de son nom.

Né à Avignon vers 1425, *Antoine le Moiturier* ou *le Mouturier, factor ymaginum, habitator et oriundus Avinionis*, dut, selon toute vraisemblance, avoir pour maître son oncle *Jacques Morel* pendant le séjour que fit cet artiste à Avignon de 1441 à 1445. (Cf. n° 702.) En 1452, il quittait sa patrie. De 1452 à 1461 il exécutait à l'abbaye de Saint-Antoine-de-Viennois un travail qui devait être important, mais dont la nature est restée indéterminée. C'est là qu'Agnès de Bourgogne l'allait chercher, en 1461, pour l'envoyer à Dijon, où il ne semble pas toutefois s'être fixé avant 1461. En effet, le 14 avril de cette même année 1461, il s'engageait, par traité renouvelé le 6 avril 1463, à exécuter un grand rétable de pierre pour le maître autel de l'église Saint-Pierre d'Avignon. Ce travail fut exécuté : le monument, qui était encastré dans le mur intérieur de l'abside, présentait une vaste composition de 7 mètres de hauteur où se voyaient une *Pieta* accompagnée de quatre bas-reliefs, un Jugement dernier entre deux statues de saint Pierre et saint Paul, un Christ entre quatre Anges, le tout dans un encadrement d'architecture. Détruite au commencement du XVII^e^ siècle, pour faire place à des boiseries, M. l'abbé Requin a pu retrouver sous ces boiseries qui subsistent encore quelques débris de l'œuvre primitive.

C'est seulement en 1464 que *le Moiturier* s'établit à Dijon. Il y demeura d'une manière fixe jusqu'à l'achèvement du tombeau de Jean-sans-Peur, c'est-à-dire jusqu'en 1470 et, semble-t-il, depuis lors, d'une manière plus ou moins intermittente. Si, en 1478, sa présence est constatée à Avignon, « sa principale résidence, dit M. H. Chabeuf, est toujours à Dijon, où il figure au rôle des tailles en 1483, 1485 et 1488 ». Une supplique en modération d'impôt, portant cette dernière date, laisse supposer qu'il se trouve peu de commandes à Dijon; il s'y dit « povre homme non marié, qui passe

699-701. le temps du mieulx qu'il peut, et si ne gaignes riens à ses voisins, car il n'a besoingne qui ne lui vienne de loingt ». Dans une autre réclamation de même nature, il expose que « pour gaigner sa vie, combien qu'il soit vyez et ancien homme, luy convient prandre grant peinne et travail à aler sur les champs en loingtain pays hors cestesd. ville pour trouver à besoigner ». Encore inscrit au livre des rôles en 1495, il en disparaît à partir de 1497; il est à présumer qu'il mourut peu après dans ce pays bourguignon où il s'était fixé.

Aucun des ouvrages qu'il exécuta de 1470 à 1497, c'est-à-dire pendant vingt-sept ans, ne nous est connu. Peut-être pourra-t-on un jour lui attribuer quelques-uns des plus beaux ouvrages de la vallée de la Saône et du Rhône, entre autres le tombeau de Philippe Pot, grand sénéchal de Bourgogne, mort en 1493, travail exécuté entre 1477 et 1483, et que possède actuellement le Musée du Louvre. Quelques personnes l'ont proposé en ces derniers temps sans oser l'affirmer. Dans ce cas il faudrait reconnaître que Le Moiturier était resté jusqu'au bout fidèle au style créé chez nous par le premier atelier flamand de la Bourgogne; et l'on peut proclamer dès aujourd'hui que l'idéal bourguignon de la sculpture plana pendant plus de quatre-vingts ans sur toute l'école française. L'unité de cette école ne réside au XV^e^ siècle que dans le rayonnement continu d'une influence dont le centre était à Dijon. Tout émane de ce foyer, ou tout converge vers lui. C'est ce que prouvent et ce que prouveront les documents d'Archives découverts chaque jour sur les conditions dans lesquelles ont été exécutés les plus beaux monuments du XV^e^ siècle avant l'apparition de l'école de la Loire. Mais cette vérité est suffisamment évidente pour qui connaît la masse d'œuvres anonymes issues visiblement de l'atelier dijonnais ou se rattachant nécessairement à lui.

Une délibération du Conseil général de la commune de Dijon, en date du 8 août 1793, avait ordonné la destruction des tombeaux des ducs de Bourgogne. Elle reçut son exécution; toutefois l'arrêté avait recommandé que les figures fussent non pas brisées, mais réduites en blocs et que des mesures fussent prises pour la conservation des autres parties des deux monuments. En 1818, le Conseil général du département de la Côte-d'Or en décida le rétablissement et en confia la restauration à M. Saint-Père, architecte. En 1827, l'opération se trouvait terminée, et les deux tombeaux étaient remontés dans

701. une salle du Musée, dite *Salle des Gardes*, seul reste des appartements du palais ducal.

Sur quatre-vingts statuettes qui ornaient leur dé, soixante-dix avaient été déposées en 1793 dans le local du Musée. Les restaurateurs refirent celles qui manquaient, et les replacèrent avec les autres sous les arcades sans s'inquiéter de leur origine. Il y eut de la sorte mélange entre les pleurants des deux cortèges et interversion de l'un à l'autre. Un manuscrit, autrefois à la bibliothèque de Compiègne, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, rédigé en 1736 par un sieur Gilquin, et qui contient une suite de planches dessinées présentant en élévation les quatre faces de chaque tombeau, ainsi que les planches gravées et dans l'*Histoire générale et particulière de Bourgogne* de Dom Plancher, pourraient faciliter la restitution à chacun d'eux des figures qui lui appartenaient avant sa dévastation. Toutefois la ressemblance qui existe entre les statuettes des deux tombeaux et qui s'explique par ce fait que celles du premier ont servi de modèle à celles du second; et, d'autre part, malgré le soin apporté au dessin des planches, le défaut de précision, fréquent au siècle dernier, dans le caractère des figures, ne permettraient pas toujours une nouvelle répartition d'une certitude absolue. C'est le style de chacun de ces pleurants et la comparaison de leur facture qui pourra faire reconnaître quels sont ceux d'entre eux qui appartiennent au premier ou au second tombeau. Pour ce qui est des neuf statuettes ici moulées, il ne semble pas qu'il y ait eu d'interversion. Si elles n'occupent pas toutes leur place primitive dans chaque cortège des *deuillants*, elles ne paraissent pas toutefois avoir été transportées de la décoration d'un tombeau à celle de l'autre.

Les deux tombeaux des ducs de Bourgogne ayant toujours été étudiés ensemble, la bibliographie du second est la même que celle du premier.

Cf., en outre, Alexandre du Sommerard, *Les Arts au moyen âge*, t. V, 1846, p. 101-104 et Atlas, 2^e^ série, pl. XVII. — Dom Plancher, *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, t. IV, 1781, p. 282. — *Catalogue du Musée de Dijon*, 1869, n° 851 et 1883, n° 1417. — L'abbé Requin, *Antoine le Moiturier* (*Réunion des Soc. des beaux-arts des départements*, 1890, p. 96-107). — Bernard Prost, *Les tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon* (*Revue des Musées*, 1890, n° 59). — Idem, *Une nouvelle source de documents sur les artistes dijonnais du XV^e^ siècle* (*Gazette des beaux-arts*, 3^e^ pér., t. V, 1891, p. 167-176). — Henri Chabeuf, *Jean de la Huerta, Antoine le Moiturier et le tombeau de Jean-sans-Peur*, 1891, *passim*.

## 702-703. — Charles I^er^, duc de Bourbon († 1456) et Agnès

702-703. **de Bourgogne**, sa femme († 1476); — statues funéraires surmontant leur tombeau dans la **Chapelle Neuve** de l'**Église de Souvigny** (Allier), exécutées de **1448** à **1453**, par **Jacques Morel** († 1459).

702. — **Charles Ier** est vêtu d'une ample houppelande de cour dont les fentes latérales laissent voir l'armure de fer; un collet montant lui enserre le cou comme dans un carcan; une courte pèlerine tombe sur ses épaules : la tête, encadrée par deux touffes de cheveux longs et ébouriffés, repose sur un coussin à ses armes. A son côté gauche pend l'épée sur la poignée de laquelle sont accrochés les gants; à gauche la dague courte.

703. — **Agnès de Bourgogne** porte une robe dont le corsage de pelleterie, garni sur le devant d'un galon vertical orné autrefois de pierreries, est largement échancré sur les côtés et laisse voir la robe de dessous et la ceinture d'orfèvrerie posée sur les hanches; une longue jupe, bordée de fourrure, cache les pieds. Deux grosses nattes de cheveux tombent sur les oreilles.

Ces deux figures avaient la tête ceinte de couronnes d'orfèvreries qui ont disparu et dont l'insertion est encore visible. Elles joignaient les mains dans l'attitude de la prière. Elles portent l'une et l'autre au cou un collier semblable et posent les pieds sur un lion que recouvrent en partie les plis épais et brisés de leurs longues robes.

Elles sont fort mutilées : les nez et les mentons ont été brisés : le duc a perdu les mains et la duchesse les bras. Le sarcophage de marbres noir et blanc sur lequel reposent ces statues dans l'église de Souvigny a également eu beaucoup à souffrir.

L'inscription suivante circule sur les quatre faces de la dalle qui sert de lit aux deux gisants :

Cy gist de bone memoire treshault z puissãt prince charles duc de Bõbonnois z dauvergne
conte de clermont z deforez, seigneur de banjeu z de chastel chinon, per et chamberier defrance, lequel trespalla le unᵉ jour de decembre lan Mil cccc l vi.
Et aussi gist treshaulte z tpuissante princesse ma dame agnes de Bourgougne

2-703. la feme, fille demons^r jehan, duc de bourgongne, la quelle ala devie a trespas le premier jour de decembre lan Mil cccc soixante z vi. Priez Dieu p^r eulx.

*Milieu du XV^e siècle. — Marbre. — Long., 2 m. 17.*

En 1448, Charles I^er de Bourbon, qui avait épousé, le 17 septembre 1425, Agnès de Bourgogne, fille puînée de Jean-sans-Peur et de Marguerite de Bavière, se conformant aux idées de son temps, résolut de se faire construire, de son vivant, un tombeau dans la *Chapelle Neuve* qu'il édifiait alors, pour y reposer après sa mort, dans l'église de l'abbaye de Souvigny « le Saint-Denis de la Maison de Bourbon ». Le gendre devait naturellement songer à égaler le faste de son beau-père. Le tombeau de Philippe le Hardi, terminé vers 1412, devint nécessairement l'idéal qu'il voulut réaliser. L'artiste appelé à seconder ses vues devait donc appartenir par sa doctrine à l'école de Bourgogne. Il s'adressa à *Jacques Morel*, qui, bien que Lyonnais de naissance, était Bourguignon de tempérament et d'éducation, et qui avait pu recevoir dans sa ville natale les enseignements de Willequin Smont, l'un des « ouvriers d'ymaiges » de l'atelier de Claus Sluter.

Le marché suivant fut passé le 24 juin 1448 :

« A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Durand Baudereul, bourgeois de Saint-Pierre-le-Moustier et garde du scel du roy, notre sire, en la prévôté dudit lieu, salut; savoir faisons que, par devant Jehan Donet, clerc juré et notaire du roy, notre dit seigneur, et dudit scel et le nôtre, auquel quant ad ce nous avons commis notre povoir, furent présens en leurs personnes très hault et puissant prince, Monseigneur Charles, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, d'une part, et maistre *Jacques Morel*, tailleur d'ymages, demorant à Montpellier, d'autre part; lesdites parties et chacune d'icelles, de leur bonne volonté, ont congnu et confessé avoir fait, passé et accordé ce qui s'ensuit : C'est assavoir que ledit maistre Jaques Morel a promis et sera tenu de faire à mondit seigneur le duc, en la ville de Souvigni, dedans l'église du monastère dudit lieu, devant l'autier de Monseigneur saint Meril ou en tel autre lieu et place en ladicte église qu'il plaira à mondit seigneur le duc, une sépulture pour mondit seigneur et pour madame la duchesse, en la manière qui

702-703. s'ensuit : C'est assavoir que ladicte sépulture sera toute carrée, de dix piez de long et de six piez de large, et de la haulteur de la sépulture de feu Monseigneur le duc de Bourgogne estant à Dijon. Et sera la tumbe de dessus la dicte sépulture, où les personnages de mesdis seigneur et dame gerront, de mabre noir de quatre piesses, et l'embassement de la dicte sépulture dessoubs sera semblablement de mabre noir de quatre piesses; les espondes et cotières de la dicte sépulture seront de pierre tendre. *Item*, dessus la dicte tumbe de mabre noir, aura deux ymages d'albâtre blanc de Salins, représentens les personnages de mesdis seigneur et dame, de la grandeur qu'il s'apartiendra; l'un desdiz ymages représentent mondit seigneur, et l'autre ymage représentent madicte dame. Lesquelx deux ymages ledit maistre Jaques fera de telle façon qu'il plaira à mondit seigneur le duc. Et soubs la teste de chacun ymage aura ung aurilier de mesme ledit ymage; et à la teste de l'ymage de mondit seigneur aura deux anges d'albâtre, tenans ung bassinet d'albâtre; derrière la dite teste et aux piez dudit ymage aura ung lion d'albâtre. Et derrière la teste de l'ymage de madicte dame aura deux autres anges d'albâtre qui tiendront ung escu aux armes de madicte dame; et aux piez dudit ymage, deux petits chiennès d'albâtre ou ce que bon semblera à madicte dame. *Item*, tout à l'entour de ladicte sépulture, aura vint tabernacles d'albatre, amcors plus que moins, que grands que petis, assis sur pilliers, ainsi qu'il appartiendra, pour les diz tabernacles. Et sur chacun pillier aura un angelot d'albatre, chacun angelot tenant un escusson d'albatre aux armes de mondit seigneur et de madicte dame. Et dedens lediz tabernacles aura quarente et quatre personnages d'albâtre, ou plus ou moins, plorans et portant dueil. *Item*, dessus ladicte sépulture aura une croix de cuivre, dorée d'or, qui couvrera les quatre jointes de la tumbe de mabre noir de dessus ladicte sépulture. Et seront les esles de tous les anges et angelots, estans en ladicte sépulture, de cuivre doré; et les lettres du tiltre qui sera à l'entour de la dicte tumbe seront aussi de cuivre. Laquelle sépulture, par la manière que dit est, ledit maistre Jacques a promis de faire et accomplir bien et dehuement à ses despens, fournir et bailler tout albatre blanc neccesserre et appartenant à faire ladicte sépulture. Et mondit seigneur le duc a promis et sera tenu de bailler et livrer, conduit en ladicte ville de Sovigni à ses dépens, audit maistre Jaques, tout mabre noir neccesserre et appartenant à faire les deux tumbes de dessus et dessoubs ladicte sépulture, et livrera

N^os 702-703.

CHARLES I^ER, DUC DE BOURBON & AGNÈS DE BOURGOGNE

STATUES FUNÉRAIRES

Exécutées, de 1448 à 1453, par JACQUES MOREL.

(Église de Souvigny, Allier).

1-703. mondit seigneur audit maistre Jacques toute la pierre qu'il lui faudra à faire les espondes et cotières de ladicte sépulture. *Item*, plus sera tenu mondit seigneur le duc de faire faire à ses despens ladicte croix et les esles des anges de cuivre et faire dorer, et aussi les lettres du tiltre qui sera à l'entour de ladicte tumbe, et ledit maistre Jaques asseirra et mectra en euvre à ses despens ladicte croix, lesdites esles et l'escripture dudit tiltre. *Item*, fera faire mondit seigneur le duc à ses despens les cave et fondemens, tels qu'il appartiendra de faire dessoubs ladicte sépulture. *Item*, baillera et délivrera mondit seigneur le duc audit maistre Jaques Morel, en ladicte ville de Sovigny, hostel pour mectre les pierres et besongnes neccessaires audit maistre Jaques à faire la dicte sépulture, et ouquel hostel ledit maistre Jaques fera sa demorance et de son mesnage jusques à la fin de la besongne. Et en oultre plus, mondit seigneur le duc paiera, a promis et sera tenu de païer audit maistre Jaques, pour la façon de ladicte sépulture et pour ledit albatre blanc fourni; et pour faire et accomplir ladicte sépulture par la forme et manière que dessus est dit, la somme de troys mil cinq cens escus d'or courans à présent; dedans le temps et terme de cinq ans prouchain venant, à commancier le premier an à la feste Saint-Michel archange (29 septembre) prouchain venant, à chacun an sept cens escus, à deux termes en l'an, c'est assavoir à Noël et à Saint-Jean-Baptiste, à chacun termes trois cens cinquante escus; premier terme et paiement commençant à Noël prouchain venant. Laquelle sépulture, par la manière que dessus est dit et devisé, ledit maistre Jaques a promis et promet par ces présentes de rendre faicte et accomplie dedans la fin et terme des diz cinq ans. Promectans lesdiz monseigneur le duc et maistre Jaques Morel et chacun d'eulx par les foys et serremens de leurs corps et sous l'obligation et hypothèque de tous leurs biens, meubles et immeubles quelxconques, et de leurs presens et à venir de faire et acomplir chacun de sa part les choses dessus dictes, promises, et que contre icelles jamais ils ne viendront, ne feront venir en aucune manière le temps à venir; ainçois ces présentes lettres tiendront et garderont fermement sans corrompre et rendra et restituera l'une partie à l'autre toutes pertes, dommages et intéretz que l'une desdites parties aura ou encorra sur ce pour deffault des choses dessus dictes non tenues, observées et acomplies comme dit est. Et quant à faire et acomplir les choses promises par ledit maistre Jaques de point en point; par la manière que dessus est dit et déclaré, icellui

702-703. maistre Jacques a obligé et oblige expressément lui, ses hoirs et tous ses dits biens, à la juridicion, cohercion et contrainte du scel du Roy, notre dit seigneur, en ladite prévosté, et veult estre contraint et compelliz de par le Roy, notre dit seigneur, par prinse, vente et explet de sesdiz biens et par prinse-arrest, detemption de son propre corps par les forces et compulsion du petit scel de Montpellier; des cours de Champaigne et de Brie, et comme si ce présent traictié et accort y avoit esté fait et passé; par sentence d'escomueniement et par toutes autres cours et juridicions qu'il plaira eslire à mon dit seigneur le duc en ung mesme temps ou divers, l'une desdites cours non perturbant l'autre, et a renuncé et renunce ledit maistre Jaques à toutes barres, cautelles et cavillacions, à tout droit escript et non escript, canon et civil, à toutes lettres de grâce, respit, quinquenelles et autres, impétrées ou à impétrer, tant de notre saint Père le Pappe, du Roy notre seigneur, que d'autre seigneur prélat ou prince. Et à faire, tenir et a compter par mondit seigneur toutes les choses dessus dites par lui promises, icellui monseigneur le duc a obligé tous ses diz biens et de ses hoirs présens et à venir, et a volu et veult estre pour ce compelli et contraint de par le Roy, notre dit seigneur et de par nous ou cellui qui sera en lieu de nous; et a renuncé et renunce mon dit seigneur le duc a toutes et singulières accions et exceptions de déceptions, de mal, de fraude, d'erreur et lezion, et à tout ce généralement qui, tant de fait comme de droit, aider et valoir lui pourroient à dire, venir, ou faire venir contre ces lettres et le contenu en celles. En témoing de ce, nous garde du scel royal de la dicte prévosté, à la rellation dudit juré, auquel nous adjoutons foy plenière en ceste partie, avons mis et apposé le scel de ladite prevosté à ces présentes lettres. Ce fut fait et donné en la ville de Lyon, présens révérend pere en Dieu l'evesque du Puy, nobles hommes, messire Gastonnet Gaste, seigneur de Luppe, Loys, seigneur d'Uppinat, Loys de la Vernade et Jehan Duchastel, chevaliers; maistre Symon de Pavie, conseiller, Jehan Sirot, trésorier général, et Hugues Courtin, secrétaire de mondit seigneur le duc, le lundi, vingt-quatrième jour du mois de juingt, l'an de grâce mil cccc quarante-huit. »

DONET.

L'ouvrage, aux termes de ce contrat, devait être terminé en cinq années, et il est très vraisemblable qu'il le fut. En 1453, *Morel* y

703. travaillait encore, car à cette date il refusait d'exécuter un travail qui lui était réclamé d'Avignon, en invoquant celui de Souvigny : « propter diversa alia opera que ipse ad faciendum recipit et facit in loco de Sauvenhi in Burbonio ex precepto serenissimi principis domini Francorum regis sibi facto. » Mais le travail devait alors toucher à sa fin, car, la même année, on voit *Morel* se rendre à Angers pour visiter le tombeau que René se faisait construire dans l'église Saint-Maurice, et peut-être commencer dès lors à y travailler lui-même.

Fils de *Perrin Morel*, sculpteur, demeurant à Lyon, « maistre Jacques l'imageur » naquit dans cette ville vraisemblablement à la fin du XIV^e^ siècle et dut y passer sa jeunesse. De 1418 à 1423 il remplissait les fonctions de maître de l'œuvre de la cathédrale Saint-Jean de Lyon, et était chargé, en 1420, de l'érection, dans cette église, du tombeau du cardinal de Saluces. Le détail de cette œuvre importante, détruite par les protestants en 1562, nous a été conservé par le marché passé le 20 septembre 1420 entre l'artiste et les exécuteurs testamentaires du prélat.

Après avoir quitté sa patrie en 1423 ou 1425, il était venu, à une date non déterminée, s'établir à Toulouse, où il s'était marié. Un contrat passé par lui, le 10 mai 1429, pour l'exécution d'un retable en argent destiné à la cathédrale d'Avignon, le qualifie à cette date d'*habitator Tholozie*.

On le trouve ensuite à Avignon, puis probablement à Béziers en 1433; plus tard à Montpellier, et peut-être à Rodez travaillant à la cathédrale; de 1441 à 1445 il paraît s'être fixé à Avignon, où, devenu veuf en 1443, il se remaria; enfin, de 1445 à 1448, son domicile dut être à Montpellier, où il habitait quand il signa, en juin de cette dernière année, le marché pour le tombeau de Souvigny. Cet ouvrage, qui, avons-nous dit, dut être terminé dans le délai fixé de cinq ans, ne semble pas avoir absorbé entièrement ses loisirs, si tant est qu'il faille reconnaître le même artiste dans le *Jacques Maurel*, qui, de 1448 à 1456, éleva le portail méridional de la cathédrale de Rodez. L'humeur essentiellement voyageuse de Morel ne contredit pas cette hypothèse.

Dès 1453, *Morel* avait été appelé à Angers par le roi René, en vue terminer le tombeau que ce prince se faisait élever dans sa cathédrale Saint-Maurice, et pour l'exécution duquel il avait passé, le



IMPRIMERIE NATIONALE.

**702-703.** 31 août 1450, avec *Jean Poncet*, imagier et tailleur d'images d'Angers, un marché qui nous a été conservé.

Les dernières mentions que nous rencontrons du nom de *Jacques Morel* se rapportent toutes à l'année 1459, qui fut celle de sa mort. Elles nous le montrent travaillant à ce tombeau. Ce monument, qui devait être appliqué contre le mur de l'église et comprenait dans son ordonnance plusieurs figures de personnages étrangers au défunt, paraît avoir présenté une disposition alors toute nouvelle en France, dont le roi de Sicile avait dû chercher le type en Italie et notamment dans sa ville de Naples.

Les gens des comptes écrivaient à René, le 19 juillet 1459 : « Maistre Jacques Moreau est presque à la fin des chevaliers et dammes de vostre sépulture. Nous les visitons souvent et est très belle et riche besongne. Le maistre de voz euvres dit que en ce royaume n'a ouvrier qui sceust approucher en ce cas dudit maistre Jacques. Il est seul et besongne tout de luy, et par ce convient que l'ouvraige prenne long train ». *Morel* ne put mettre la dernière main à son œuvre; il mourait en effet, au mois d'août 1459, dans une position peu prospère, malgré l'estime où le tenait René, qui déclarait : « ne savons nul pareil ouvrier qu'il estoit ». « Sire », écrivaient à René, le 15 septembre suivant, les gens de ses comptes, « Maistre Jacques Moreau est allé de vie à trespassement en debte envers pluseurs personnes et n'a esté trouvé riche en or et argent que de v sols. »

Cf. *Sur le tombeau de Souvigny*, Sébastien Marcaille, *Antiquitez du prieuré de Souvigny en Bourbonnais*, 1610, petit in-8°. — Gaignières, *Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes*, Pe 11ᶜ fol. 56 et *Département des manuscrits, collection Clairambault*, vol. 640, fol. 266; Bouchot, *Inventaire* 1891, nᵒˢ 4930, 7205. — Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne*, 1838, p. 403. — Achille Allier, continué par A. Michel et L. Batissier. *L'ancien Bourbonnais* 1833-1888, t. II, p. 148-153, et Atlas, pl. XXXV et XXXVI. — Eud. Soulié, *Catalogue du Musée de Versailles*, 1859, nᵒˢ 1276 et 1277.

Cf. *Sur Jacques Morel*, C. Guigue, *Jacques Morel, sculpteur de Montpellier. Marché passé à Lyon entre lui et le duc Charles de Bourbon, le 24 juin 1448, pour le tombeau de ce duc et de sa femme, élevé dans l'église de Souvigny, en Bourbonnais* (*Archives de l'art français*, t. IV, 1855-1856, p. 311 à 320). — Natalis Rondot, *Les artistes et les maîtres de métiers de Lyon au XIVᵉ siècle*, 1882. — Idem, *Les sculpteurs de Lyon du XIVᵉ au XVIIIᵉ siècle;* 1884, p. 17-18. — Idem, *Jacques Morel, sculpteur lyonnais* (*Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 13ᵉ session, 1889, p. 622 à 652, 2 planches héliogr.). — A. Lecoy de la Marche, *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, 1873, art. 169-172, 174, 485. — Idem, *Le roi René*,

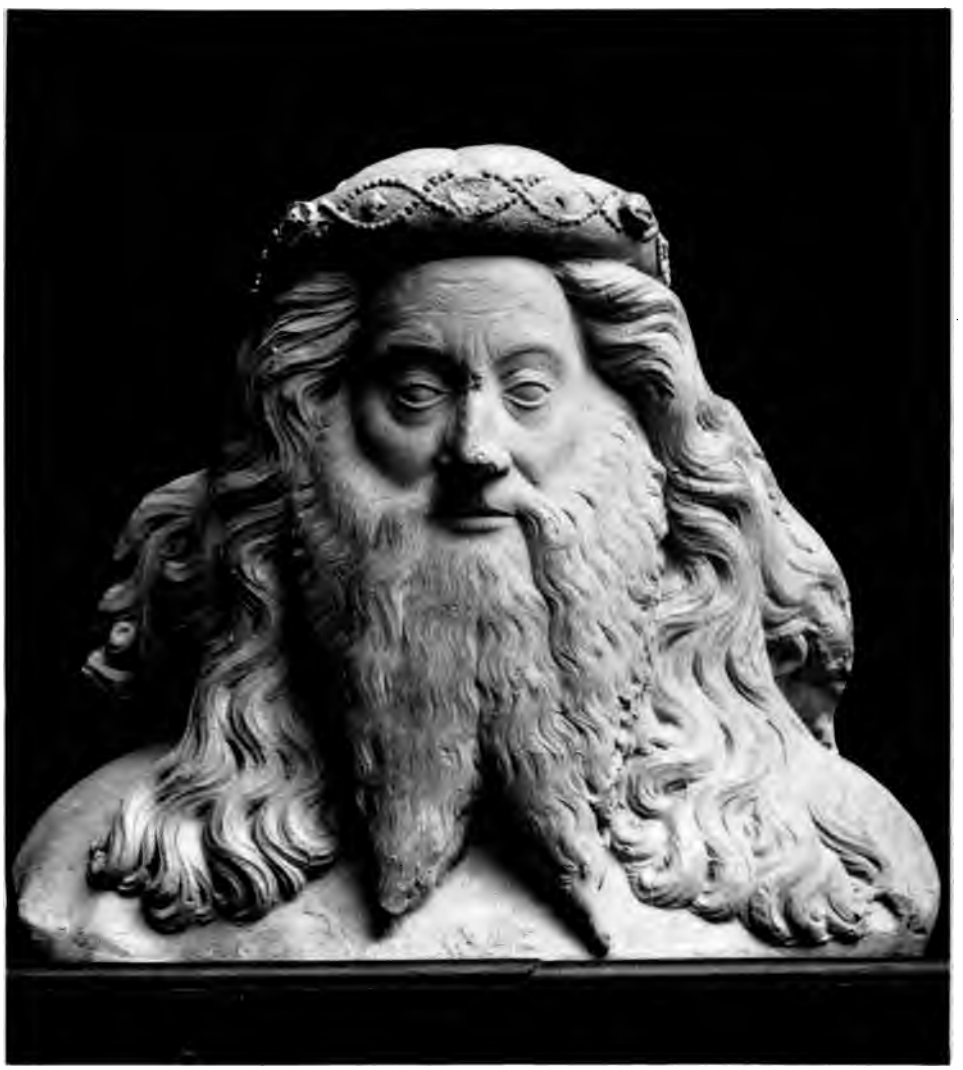

N° 705.

## JEAN DE VIENNE

*Seigneur de Pagny*

BUSTE DE LA STATUE SURMONTANT SON TOMBEAU
DANS LA CHAPELLE DU CHATEAU DE PAGNY (CÔTE-D'OR)
(Milieu du XV^e^ siècle).

BIBLIOTECA

02-703. *sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires;* 1875, t. II, p. 22, 28, 32, 100, 104. — Louis Courajod, *Jacques Morel, sculpteur bourguignon* (*Gazette archéologique,* 1885, p. 236 à 255, planche héliogr.). — L'abbé Requin, *Le sculpteur Jacques Morel, note complémentaire sur sa vie et ses œuvres* (*Réunion des Sociétés savantes des beaux-arts des départements,* 14e session, 1890, p. 87-95). — Louis Gonse, *L'art gothique,* 1890, p. 441, planche. — Joseph Denais, *Le tombeau du roi René à la cathédrale d'Angers* (*Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements,* 15e session, 1891, p. 133-154).

704. — **Cul-de-lampe** conservé dans la crypte de l'**Église de Souvigny** (Allier).

Sous le tailloir polygonal s'applique un sarment de vigne portant une grappe et deux feuilles.

*Milieu du XVe siècle. — Pierre. — Haut., 40 centimètres; larg., 37 centimètres.*

La provenance de ce fragment mobile est indéterminée. Sa place ne se trouve marquée dans aucune partie de l'édifice.

705. — **Jean de Vienne,** deuxième du nom, surnommé *à la Longue Barbe,* seigneur de Pagny († 1435); — buste de la statue funéraire surmontant son tombeau dans la **Chapelle du Château de Pagny** (Côte-d'Or).

La tête, posée sur un coussin, est ceinte du tortil de baron; les cheveux et la barbe sont longs; la cotte d'armes, qui recouvre la cuirasse, porte l'aigle à deux têtes qui était le blason de la maison de Vienne.

*Milieu du XVe siècle. — Pierre. — Haut., 45 centimètres.*

L'inscription suivante se lit au bord de la table sur laquelle est couchée la statue :

**Cy gist noble baron Mess. Jehan de Viane, chier
Seur de Paigny et de Bignan, qui trespasla la veille
des Bordes, l'an mil cccc xxxv.**

Le jour des Bordes ou des Brandons désignant le premier dimanche de carême, la date de la mort de Jean de Vienne se trouve portée au 5 mars 1435. Il n'avait pas laissé d'enfants; la seigneurie de Pagny passa à son

705. petit-neveu Gérard de Vienne, qui lui-même la transmit à sa sœur Jeanne. C'est cette dernière, mariée en 1436 à Jean de Longwy († 1462), qui fit ériger à son grand-oncle le mausolée qui existe aujourd'hui. L'encadrement du monument, qui appartient au style de la Renaissance classique, est postérieur d'un siècle et doit être contemporain des travaux de reconstruction du portail de la chapelle, dont il reproduit les motifs décoratifs, et de construction du jubé, lequel porte inscrites sur deux cartouches les dates de 1537 et 1538. Ces deux ouvrages furent exécutés par l'amiral Chabot, qui, par son mariage en 1526 avec Françoise de Longwy, avait hérité de la terre de Pagny.

Cf. H. Baudot, *Description de la chapelle de l'ancien château de Pagny*, etc. (*Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, 1834-1835, in-8°, p. 86-135, et pl. III, in-4°). — Eud. Soulié, *Catalogue du Musée de Versailles*, 1859, n° 1273. — L. Courajod, *Jacques Morel, sculpteur bourguignon* (*Gaz. arch.*, 1885, p. 242).

706. — **Jeanne de Montejean** († avant 1456), première femme de Jean de Bueil, cinquième du nom, grand amiral de France en 1450 († 1477); — statue funéraire surmontant autrefois son tombeau dans l'**Église collégiale de Bueil** (Indre-et-Loire), conservée aujourd'hui dans cette église.

Le corset de pelleterie, largement fendu des épaules aux hanches, laisse voir le corsage de dessous et la ceinture. La jupe armoriée descend sur les pieds qui posent sur deux petits chiens; elle présente « une partition de Bueil et d'Avoir (cf. n° 687), avec la moitié du sur-le-tout d'Auvergne et de Sancerre, et une autre partition d'or fretté de gueules qui est de Montejean ». La forme de l'atour dont elle est coiffé est très particulière : les cheveux, enfermés dans un filet à larges mailles, se dressent sur le sommet de la tête et se rabattent ensuite sur le front en un double bourrelet.

*Milieu du XV^e^ siècle. — Pierre. — Long., 2 mètres.*

« Dans l'église collégiale de Bueil, dit une note de Gaignières, sur la droite au milieu du chœur, entre le balustre et les chaises des chanoines, est un grand tombeau de pierre, élevé de trois pieds et demy, sur lequel est représentée une femme couchée, derrière la tête

706. de laquelle est un ornement en forme de couronne, ou derrière duquel est escrit :

*Cy gist Jehanne de Montejehan, dame de Bueil, comtesse de Sancerre, admirale de France; priez Dieu pour l'âme d'icelle, s'il vous plaist.*

Jeanne de Montejean était morte avant 1456, car, à cette date, Jean V de Bueil épousait, en secondes noces, Martine Turpin.

*La bibliographie est la même que pour les deux statues portant les n^os 687-688.*

707. — **Porte** de la sacristie du chapitre de la **Cathédrale Saint-Étienne de Bourges**, construite de **1443** à **1450.**

Deux pieds-droits en forme de pinacles et présentant des niches aujourd'hui vides encadrent la baie en anse de panier surmontée d'un arc en tiers-point, accompagné lui-même d'un arc en accolade, dont les rampants, garnis de crochets feuillus, se rejoignent en un fleuron terminal en traversant un fenestrage formé de quatre petites baies ogivales à redents. Dans les ébrasements s'appliquent deux consoles soutenues par des anges portant l'écu de Jacques Cœur, d'azur à la fasce d'argent, chargé de trois coquilles de sable et accolé de trois cœurs de gueules. Le tympan compris entre l'anse de panier et le tiers-point est séparé en deux par un piédouche couronné d'un dais et destiné à recevoir une statuette; de chaque côté est un écu à champ lisse. Un autre écu porté par un ange occupe le sommet de l'arc en tiers-point; sous le fleuron s'applique un troisième écu aux armes papales et timbré de la tiare. Le vantail unique de la porte est séparé en trois panneaux présentant une décoration de fenestrage et sur laquelle se retrouvent les armes de Jacques Cœur.

*Milieu du XV^e siècle. — Pierre. — Haut., 8 m. 15; larg. 3 m. 57.*

La sacristie du chapitre fut annexée à la construction primitive du XIII^e siècle dans l'intervalle compris entre la saillie de deux contreforts de la nef, au nord. Elle fut élevée aux frais de Jacques Cœur, de 1443 à 1450, par son fils, Jean Cœur, archevêque de Bourges, de 1447 à 1483.

707. Cf. A. de Girardot et H. Durand, *La cathédrale de Bourges*, 1849, p. 164-165. — A. Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale du Cher*, t. II, 1881, p. 133 et 159.

708, 709. — **Groupes de figures** décorant la voussure de la porte centrale de la façade occidentale de la **Cathédrale Saint-Pierre, à Nantes.**

Chacun de ces deux groupes se compose de deux petites figures de femmes, vêtues de longues robes, agenouillées dans l'attitude de la prière, assistées, au second plan, de deux anges ailés, debout, vêtus de dalmatiques. L'ensemble de la composition à laquelle appartiennent ces figures paraît être la présentation des ressuscités au jugement dernier.

*Milieu du XVe siècle. — Pierre. — Haut., 58 centimètres; larg., 45 centimètres. — Élévation au-dessus du sol : 7 mètres.*

« Dans la voussure se trouve, dit Guépin, une suite d'allégories composées chacune de quatre personnages dont deux sont des anges; on dirait, en les voyant, *la conduite et pèlerinage sur terre de mesdames Anne et Isabeau de Bretagne sous la sauvegarde des bienheureux messeigneurs les anges gardiens.* »

La reconstruction de la façade de la cathédrale de Nantes fut commencée sous Jean V, duc de Bretagne (1399-1442). La première pierre en fut posée en avril 1434; en 1457, cette façade n'était pas achevée, et l'on y travaillait encore en 1490; elle ne fut terminée que dans les premières années du XVIe siècle. On peut donc, selon toute vraisemblance, fixer au milieu environ du XVe siècle l'exécution des groupes des voussures.

Cf. Guépin, *Histoire de Nantes*, 2e édit., 1839, p. 182. — Legendre, *La cathédrale de Nantes* (*Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, t. XXVII, 1888).

710. — **Ange** formant girouette sur une tour du **Château du Lude** (Sarthe), exécuté en **1475** par **Jehan Barbet.**

Debout, vêtu d'une longue robe serrée à la taille, les cheveux séparés sur le front en deux touffes par un fleuron d'orfèvrerie, il

N° 710.

## GIROUETTE

DU CHATEAU DU LUDE (SARTHE)

Exécutée, en 1475, par JEHAN BARBET

710. tient la main gauche fermée et étend l'index de la main droite. Sur l'une des deux ailes qui se détachent du corps se lit l'inscription suivante en relief :

Le xxvii[e] jour de mars l'an mil cccclx + xv
Jehan Barbet, dit de Lion, fist cest angelot.

*3[e] quart du xv[e] siècle. — Cuivre repoussé. — Haut., 1 m. 12.*

*Jean Barbet*, tailleur d'images, « a été employé, nous apprend M. Natalis Rondot, de 1491 à 1507 par le consulat de Lyon comme canonnier et bombardier; il a fondu des canons et fut chargé de « affuster et mettre à poinct l'artillerie de la ville », et on le voit souvent occupé à « faire les pierres de fonte pour les bastons à feu, « ainsi qu'il en avoit la charge. Il prenait en 1491 le titre de « canonier du Roy ».

Cf. de Wismes, *Le Maine et l'Anjou*, 1862, t. II, pl. — Natalis Rondot, *Les sculpteurs de Lyon du XIV[e] au XVIII[e] siècle*, 1884, p. 20.

711. — **Chapiteau** conservé au **Musée des Augustins, à Toulouse.**

Sous un tailloir polygonal s'applique, en se détachant du fond, un branchage de chêne largement découpé.

*3[e] quart du xv[e] siècle. — Pierre. — Haut., 50 centimètres, larg., 50 centimètres.*

712. — **Tête de Christ**, provenant de l'**Église Saint-Sauveur de Beauvais**, et conservée au **Musée archéologique** de cette ville.

Les yeux sont à demi clos, la bouche entr'ouverte laisse voir les dents, le front est percé d'une épine, les cheveux sont longs, la barbe courte et frisée; tout le visage tiré présente un aspect de souffrance; au sommet de la tête était posée une couronne d'épines aujourd'hui en partie brisée.

Cette tête, qui figure au musée de Beauvais sous le nom d'*Ecce*

712. *Homo*, paraît avoir fait partie d'un Couronnement d'épines ou d'une Crucifixion. On y voit des traces de dorure.

*3e quart du XVIe siècle. — Pierre. — Haut., 27 centimètres.*

Cf. Mathon, *Catalogue du musée de Beauvais*, 1865, n° 157. — Louis Gonse, *L'art gothique*, 1890, p. 409, fig.

713. — **Tombeau de Charles IV d'Anjou, comte du Maine** († 10 avril 1472, 1473, n. st.), frère cadet de René Ier d'Anjou, roi de Sicile; conservé dans le chœur de la **Cathédrale du Mans**, exécuté vers **1475** et attribué à **Francesco Laurana.**

Le sarcophage de marbre blanc, en forme de berceau, est monté sur deux étroits massifs que renforcent de chaque côté des bandes de marbre noir terminées en griffes. Sur sa partie courbe, deux petites figures nues d'enfants ailés, qui sont plutôt des amours que des anges, et portent en sautoir une écharpe ondoyante, soutiennent un cartel rectangulaire à queue d'aronde sur lequel est gravé en capitales romaines :

HIC CAROLVS COMES
CENOMANIAE OBIIT
DIE X·AP·MCCCCLXXII

Une bordure de godrons termine le sarcophage, que recouvre une dalle de marbre noir sur laquelle repose la statue couchée du duc. Il est vêtu de fer et porte sur l'armure la cotte courte, serrée à la taille, avec pèlerine tombant jusqu'aux coudes, chargée de fleurs de lis; les mains sont croisées sur l'abdomen, la tête couronnée repose sur un double coussin; les pieds, chaussés de solerets à bouts élargis dont la mode était alors toute récente, s'appuient sur un heaume couronné.

Sur la face postérieure du monument se voit, entre deux rinceaux, l'écu échancré du défunt, de France avec bordure de gueules.

(Le moulage de la face postérieure du sarcophage n'ayant pu se faire, l'épreuve exposée au Musée reproduit le cartouche à queue d'aronde de la face antérieure).

*3e quart du XVe siècle. — Marbre. — Haut., 1 m. 30; long., 1 m. 94.*

713. Avant d'occuper sa place actuelle dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, où il fut transféré en 1768, le tombeau du comte du Maine s'élevait primitivement « au-dedans du cueur, au côté dextre d'iceluy »; il était enfermé dans un édicule de cuivre. Ravagé, comme la plupart des autres œuvres d'art de la cathédrale du Mans, par les protestants en 1562, le monument eut alors particulièrement à souffrir dans ses cuivreries. Leur description nous est fournie par un procès-verbal dressé le 20 juillet de la même année, à l'effet de constater les mutilations dont avaient été l'objet la sépulture et sa garniture de métal, et inséré dans un recueil des *Plaintes et doléances du chapitre de la cathédrale* :

« *Item*, une sépulture du comte du Maine, enlevée et portée sur des pilliers, près le grant aultier, laquelle estoit de marbre en forme de berceau, quel berceau estoit de cuyvre fort excellent et au dessus y avoit grand nombre de petitz ballustres, et aux deux boutz dudict berceau plusieurs grands ballustres et sur icelluy berceau y avoit grant quantité d'archetz faitz en forme d'arcs boutans, sur lesquels arcs boutans et ballustres y avoit une grande cloayson de murailles et de panneaux faits en matière de trillis de belle faczon... et au dessus de la dicte cloayson y avoit un amortissement d'espiez et autres choses propres à mectre les cierges, et davantaige y avoit un grand épitaphe de cuyvre, bordé de mouleures aussi de cuyvre, armoyrié des armoyries dudict seigneur comte. »

Cette épitaphe, aujourd'hui disparue, était ainsi conçue :

SOUS CE TOMBEAU GIT UN PRINCE NOTABLE
EN ATTENDANT LA JOURNÉE REDOUTABLE
DU JUGEMENT OU CHACUN RENDRA COMPTE,
CHARLES D'ANJOU, QUI DU MAINE FUT COMTE;
DUQUEL LOUIS, ROI DE SICILE, PÈRE
FUT, ET RENÉ, DUDIT PAYS, SON FRÈRE;
ET SI FUT ONCLE DE LOUIS, ROI DE FRANCE,
FRÈRE DE CHARLES, QUI EST SIGNIFIANCE
DE GRAND NOBLESSE, CAR IL FUT PAR ARROI
VRAI FILS ET FRÈRE, PÈRE ET ONCLE DE ROI :
LEQUEL DONNA DIX PIÈCES DE RELIQUES
A CETTE ÉGLISE, RICHES ET MAGNIFIQUES.
CE BON SEIGNEUR, PRINCE DE GRAND RENOM,
EUT UN SIEN FILS, PORTANT SEMBLABLE NOM,
QUI DE SICILE ET DE JÉRUSALEM

713. FUT ROI ET PRINCE; LEQUEL PAR CHACUN AN
LAISSA CÉANS LA DISTRIBUTION
DE TROIS CENTS LIVRES, DONT IL FIT FONDATION
DESSUS SON FIEF, SEIGNEURIE ET DOMAINE
DE LA FERTÉ-BERNARD, AU PAYS DU MAINE.

Une épitaphe, gravée sur marbre noir, occupant encore actuellement le haut du monument, a été substituée à la première.

M. A. de Montaiglon a été le premier à reconnaître dans cette sépulture une œuvre de *Francesco Laurana;* il s'exprime ainsi à son sujet :

« Elle est italienne absolument, aussi bien dans les enfants nus qui portent le cartel et dont le bas-relief sent le médailleur, que dans les lettres mêmes de l'inscription, qui sont de la plus pure forme antique, que dans les entrelacs du coussin et dans la figure tout entière. C'est une œuvre contemporaine du Bambaja, mais moins sèche, plus souple, plus simple et absolument plus belle. Elle était pour moi absolument italienne de composition comme d'exécution et de sentiment, mais je n'y mettais aucun nom. Charles d'Anjou, comte du Maine, mort en 1472, était le frère du roi René. Il est tout simple que son tombeau ait été fait par son frère, et que ce frère ait employé l'artiste qui avait été au service de Charles et qui était passé au sien. Dans ces conditions, il paraît aussi simple que juste d'y voir une nouvelle œuvre de *Laurana*. Tout convient, le style et le goût, comme la date et l'origine...; maintenant la chose est si probable que l'attribution me paraît approcher de la certitude. »

On remarquera toutefois que le visage du gisant rappelle bien vaguement le profil de Charles IV que nous a conservé une médaille signée de Laurana, laquelle porte en exergue « Karolo VII imperante » et a, par conséquent, été exécutée avant le 22 juillet 1461, date de la mort du roi, c'est-à-dire une quinzaine d'années avant la statue funéraire.

Nous disons une quinzaine d'années, et non pas seulement douze ans, car la date de 1472 (1473 n. s.), qui est celle de la mort de Charles IV, ne peut être également celle de l'érection de son tombeau; nous savons en effet que *Laurana* était, en 1471, en Sicile et d'autre part qu'il exécutait en 1474 une statue de la Vierge pour le château de Naples; il est à présumer qu'entre ces deux dates il resta en Italie.

N° 713.

TOMBEAU DE CHARLES IV D'ANJOU

*Comte du Maine*

Exécuté, vers 1475, et attribué à FRANCESCO LAURANA.

(Cathédrale du Mans)

713. Il devait être en France en 1475, car, à cette époque il était déjà question de la reconstruction de l'autel de Saint-Lazare de la Major de Marseille qu'il termina en 1481. (Cf. n° 714.) Il semble donc que l'on peut fixer à 1475 environ la date du tombeau de la cathédrale du Mans.

Ce tombeau, qui appartient au règne de Louis XI, est, en France, le plus ancien monument de la Renaissance classique italienne et précède de plus de vingt ans l'expédition de Charles VIII en Italie, et l'introduction des premiers ateliers ultramontains établis officiellement à la cour du roi de France, « pour ouvrer de leur mestier à l'usaige et mode d'Ytalie » (1497).

*Francesco Laurana*, que les comptes appellent *François Loreana* ou *Francisco Laurens*, « tailleur d'ymaiges », peut-être originaire du bourg de Laurana en Dalmatie, alors possession de Venise, peut-être aussi napolitain, a passé sa vie au service du roi René et des princes de sa maison; le royaume de Naples et la France se partagent ses œuvres.

Son plus ancien travail en France est antérieur au deuxième semestre de 1461; c'est la médaille de Charles IV, mentionnée ci-dessus. De 1461 à 1466, il exécute cinq autres médailles pour René et sa maison. De 1468 à 1471, on le trouve en Sicile où il sculpte plusieurs ouvrages dont quelques-uns subsistent encore à Palerme, Noto et Erice; en 1474, il est à Naples où il exécute une Vierge pour la porte du château.

Son retour en France doit être de peu postérieur : de 1477 à 1483, des actes authentiques nous le montrent domicilié à Marseille; il y épousa la fille d'un peintre napolitain, qualifié de citoyen marseillais de 1456 à 1478, nommé Gentile; il en eut une fille qui épousa un peintre d'Avignon, Jean de la Barse; une autre fille de Gentile avait épousé un Jean Alampia, orfèvre à Marseille depuis 1449 et également napolitain.

Ces alliances et cette cohabitation d'artistes napolitains à Marseille semblent militer en faveur de l'origine napolitaine de *Laurana;* la question du lieu de naissance est d'ailleurs secondaire : qu'il soit napolitain ou dalmate, *Laurana* représente avec les Gagini, lombards, et Guido Mazzoni, modenais, l'école napolitaine, qui, par suite des influences politiques tant du côté de la maison d'Anjou

713. que de la maison d'Aragon, s'était trouvée pénétrée d'éléments flamands et était alors profondément naturaliste.

La dernière mention de son nom est de 1483 ; peut-être pourrait-elle être reculée jusqu'en 1490, si l'on voulait reconnaître *Francesco Laurana* dans un fondeur et ciseleur du nom de *Laurens* qui, à cette dernière date, travaillait au mausolée, aujourd'hui détruit, de Ferry II, comte de Lorraine et de Vaudemont, dans l'église Saint-Georges de Nancy; cette assimilation semble possible, car Ferry était gendre du roi René, et l'on a vu d'autre part que *Laurana* avait déjà fait œuvre de ciseleur dans les cuivreries entourant le tombeau de Charles du Maine.

Les œuvres que *Laurana* a laissées en France sont au nombre de trois :

Le tombeau de Charles IV, de 1475 environ;

La décoration de la chapelle Saint-Lazare à l'église de la Major à Marseille, de 1475-1479 à 1481 (voir le n° 714);

Le retable de l'église Saint-Didier d'Avignon, de 1478 à 1481, commandé par le roi René pour l'église des Célestins de cette ville.

Peut-être pourrait-on encore attribuer à son atelier le tombeau de Jean Cossa, grand sénéchal de Provence, conservé dans l'église Sainte-Marthe de Tarascon. L'origine napolitaine de J. Cossa, la date de sa mort (1476), le caractère de l'œuvre et particulièrement des deux anges qui entourent l'inscription, et dont le travail méplat rappelle le médailleur, semblent, *a priori*, et en l'absence de documents certains, permettre cette attribution.

Le séjour de *Laurana* à Marseille et sa présence dans la vallée du Rhône nous autorisent à rapporter à son atelier un certain nombre de figures recueillies en particulier dans les musées d'Aix et du Puy, et qui se rattachent un ensemble de travaux dont les similaires se retrouvent en Italie.

Cf. *Sur le tombeau*, J. R. Pesche, *Dict. topographique*, etc., *de la Sarthe*, 1829-1842, *biographie*, p. CXVII. — Prosper Mérimée : *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, 1836, p. 54. — Dom Piolin, *Histoire de l'église du Mans*, 1851-1863, t. V, p. 180. — H. Chardon, *Les artistes du Mans jusqu'à la Renaissance* (*Bull. de la Société d'agriculture*, etc., *de la Sarthe*, t. XXI, 1872, p. 768). — Idem, *Le tombeau de Ch. d'Anjou à la cathédrale du Mans*. (*L'Union de la Sarthe*, 30 juillet 1881 et in-8°, 1881). — Eug. Müntz, *La Renaissance en Italie et en France*, 1885,

713. p. 489. — L. Palustre, *Monuments d'art de la ville du Mans* (*Gaz. des beaux-arts*, 2[e] pér., t. XXXIII, 1886, p. 299-304, grav. par Letrône). — Idem, *La Renaissance en France*, t. III, 1887, p. 114 et 144-146, eau-forte par Sadoux.

*Sur Laurana*, Lecoy de la Marche, *Le roi René*, 1875, t. II, p. 70, 104, 125, 378. — P. Achard, *Notes sur quelques artistes d'Avignon* (*Archives de l'art français*, t. IV, 1856, p. 182-183). — G. di Marzo, *Delle belle-arti in Sicilia*, 1859, t. IV, p. 185-186. — Idem, *I Gagini e la scultura in Sicilia nei secoli XV e XVI*, 1880, t. I, p. 43-45, pl. I et II. — A. de Montaiglon, *Fr. Laurana et le retable de Saint-Didier d'Avignon* (*Chronique des arts*, 1881, p. 79-80, 111-112). — P. Trabaud : *Le retable de Saint-Didier d'Avignon* (*Gaz. des beaux-arts*, 2[e] pér., t. XXIII, 1881, p. 175-177). — Aloïss Heiss, *Les médailleurs de la Renaissance, Fr. Laurana*, 1882, p. 14, 15, 27, 28, pl. II. — L. Courajod, *Un fragment du retable de Saint-Didier d'Avignon au musée du Louvre* (*Gaz. des beaux-arts*, 2[e] pér., t. XXIX, 1884, p. 182). — *Bull. de la Société des antiquaires de France*, t. XLIII, 1882, p. 331-337; t. XLIV, 1883, p. 114; t. XLVII, 1886, p. 132 et 305; t. XLVIII, 1887, p. 121. — *Observations sur deux bustes du musée de sculpture de la Renaissance au Louvre* (*Gaz. des beaux-arts*, 2[e] pér., t. XXVIII, 1883, p. 24-42). — *Alex. Lenoir, Son journal*, etc., t. III, 1887, p. 180-190. — W. Bode, *Desiderio da Settignano und Francesco Laurana* (*Jahrbuch der Königlich preussischen Kunstsammlungen*, t. IX, 1888, p. 209-227 et t. X, 1889, p. 28-33) — W. Bode et Hugo von Tchudi, *Königliche Museen zu Berlin : Beschreibung der Bildwerke der christlichen Epoche*, 1888, p. 63. — Lepage, *Le palais ducal de Nancy*, 1852, p. 27.

## 714-715. — **Pilastres** de la décoration de la **Chapelle Saint-Lazare**, dans l'**Église de la Major**, ancienne Cathédrale de **Marseille**, exécutés de **1475-1479** à **1481** par **Francesco Laurana** et **Tomaso Malvito da Como.**

Ces pilastres, sculptés sur deux faces, sont ornés d'arabesques formées de vases, de feuillages et de petites figures de génies nus; les chapiteaux présentent, entre deux volutes, une tête d'ange, les ailes éployées.

*4[e] quart du XV[e] siècle. — Pierre. — Haut., 3 m. 35.*

La décoration de la chapelle Saint-Lazare se compose de deux arcs en plein cintre dont les sommiers reposent de chaque côté sur les deux pilastres ici moulés, et qui se réunissent au centre de l'édicule sur une colonne commune. Au-dessus règnent une frise et une corniche, que surmontent deux tympans circulaires en coquilles accompagnés de statues, et correspondant aux deux arcades. Entre ces dernières et la corniche se voient les statues de saint Victor, saint Lazare et

714-715. saint Cannat, évêque de Marseille, et quatre écussons mutilés qu'on a pu reconnaître pour ceux de Jean III Allardeau, évêque de Marseille (1466-1496), Jeanne, fille de René II de Lorraine, et femme de Charles III, comte de Provence, et de Jean de Cuers, prévôt de la Major; le quatrième, trop endommagé n'a pu être déchiffré. L'inscription mutilée suivante court sur la frise sous la corniche :

SPES PATRIÆ, CLERI SPECVLVM, CVSTOS.....
..... LAZAR[VS IPSE].
QVEM CHRISTVS VIVVM TETRIS REVOCAVIT AB VMBRIS
MASSI[LIE PRESVL HIC MORIBVS INDE REFV]LGENS
TRVNCATO CAPITE SVPERAS CONSCENDIT AD AVRAS.
HANC..... PROLES
FI[LIVS AT]QVE NEPOS CARVS FVIT ILLE RENATI
QVEM NVMERO[DIVVM DOMINVS CONCERNET IN EVM.
M° CCCCLXXXI.

« Un acte de quittance daté du 14 mai 1483 va, dit M. le Dr Barthélemy, nous dévoiler tout à la fois le nom de deux artistes qui ont collaboré à ce grand ouvrage, le prix qu'il a coûté et la qualité de ceux qui ont participé à la dépense. Il est dit dans cet acte qu'avant de construire la chapelle de Saint-Lazare, le prévôt et le chapitre de la Major, assistés des nobles Jacques de Ramesan et Pierre Imbert, députés tous deux par le Conseil général de la ville, passèrent diverses conventions avec *Mr François Loreana, sculptor ymaginum*, habitant de Marseille. Il fut décidé, entre autres choses, que Mr François recevrait 800 florins de roi pour son salaire... C'est en vertu de cet accord que Loreana donne quittance à Jean de Cuers, prévôt de la Major, et aux chanoines, de la somme de 86 florins, 8 gros et 3 patats... Immédiatement après, Loreana donne l'argent reçu à *Mr Thomas de Somoelvico* (lisez *Thomaso Malvito*), aussi sculpteur, lequel ayant travaillé à la même œuvre et n'étant point entièrement payé, avait actionné le chapitre devant la cour épiscopale pour être soldé de ce qui lui était dû. »

Nous ignorons la date précise du commencement de l'œuvre de *Laurana*, mais nous savons, d'après le testament de Jacques de Ramesan, riche négociant marseillais, maître d'hôtel du roi René, qu'en 1475 le chapitre avait décidé de faire construire à nouveau l'autel ou retable de Saint-Lazare; un acte du 4 janvier 1479 nous apprend

N° 712.

ECCE HOMO

3e quart du xve siècle. — Musée de Beauvais.

N° 716.

CUL-DE-LAMPE

*PROVENANT DU COUVENT DES CORDELIERS DE TROYES*

Exécuté par JUBERT

4e quart du xve siècle. — Musée de Troyes.

715. que *Thomas de Como, sculptor lapidum operis Capelle beati Lazari*, est témoin dans une vente de terre; c'est donc entre ces deux dates extrêmes de 1475 et 1479 que les artistes déjà nommés durent commencer cet important ouvrage; celle de 1481, gravée sur la frise du monument indique sans doute son achèvement.

*Tomaso Malvito* ne semble pas, comme *Laurana*, avoir fait souche en France. En 1504, on le trouve en effet à Naples terminant l'ornementation de la chapelle Caraffa, à l'église Saint-Janvier, et exécutant la statue du cardinal Oliviero Caraffa dans la crypte de la cathédrale.

Cf. *Sur l'autel :* Ant. de Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, 2^e^ édit., 1696, t. II, p. 6. — Grosson, *Recueil des antiquités et monuments marseillais*, etc., 1783, p. 167-171, pl. XXIII et XXIV. — Millin, *Voyage dans le midi de la France*, 1807-1811, t. III, p. 196-197. — Comte de Villeneuve, *Statistique des Bouches-du-Rhône*, 1824, t. II, p. 477-478 et atlas, pl. XXI. — Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence et sur saint Lazare*, etc., t. I, p. 1170, fig. — Bousquet, *La Major, cathédrale de Marseille*, 1857, p. 229. — Eug. Müntz, *Courrier de l'art*, 1883, p. 601-602. — Docteur Barthélemy, *La Chapelle Saint-Lazare à l'ancienne cathédrale de Marseille* (*Bull. monumental*, t. L, 1884, p. 626-637, héliogr.; et *Mém. de l'Académie de Marseille*, 1885.) — Idem, *Documents inédits sur divers sculpteurs inconnus de Marseille et d'Aix, du XV^e^ au XVI^e^ siècle.* (*Bull. archéologique du Comité des travaux historiques*, 1885. p. 449).

*Sur Malvito,* F. M. Tassi, *Vite de' pittori, scultori ed architetti bergamaschi*, 1793, t. I, p. 71. — H. W. Schulz, *Denkmäler der kunst des mittelalters in Unteritalien*, 1860, t. III, p. 34. — Perkins, *Les sculpteurs italiens*, édit. franç., 1869, t. II, p. 180. — Lübke, *Geschichte der Plastik*, 1880, t. I, p. 515. — L. Courajod, *Bull. de la Société des antiquaires de France*, 11 juin 1890.

716. — **Cul-de-lampe** provenant de la **Chapelle de la Passion,** aujourd'hui détruite, au **Couvent des Cordeliers de Troyes,** conservé au **Musée archéologique de Troyes.**

« Il représente un jeune homme imberbe, à longs cheveux bouclés, au corps serré dans un pourpoint lacé par devant, repliant presque horizontalement sa jambe gauche revêtue de chausses collantes, et placé au milieu des larges feuilles d'une branche contournée qui l'enlace. Sur l'extrémité coupée de cette branche, on voit la signature : jubert. »

*4^e^ quart du XV^e^ siècle. — Pierre. — Haut., 80 centimètres. — Larg., 65 centimètres.*

716. Le couvent des frères Minimes de Troyes fut fondé en 1238 par Thibaut IV, comte de Champagne. La chapelle de la Passion qui était, dit Antoine Gourdault, un « singulièrement beau et délectable édifice à double voucte de pierre, garny de belles images et vitres » fut commencée sous le pontificat de Sixte IV (1470-1484) par Jacques Guiotelli, docteur en Sorbonne, provincial des Cordeliers, et consacrée en 1487 par Regnault de Marescot, alors provincial de l'ordre. Elle a été démolie en 1834. Depuis la Révolution, le couvent est converti en prison départementale.

Le musée de Troyes a recueilli, en 1884, un bas-relief, de même provenance que le chapiteau, qui représente deux anges soutenant un écu aux armes de Champagne, et dans lequel M. Albert Babeau a cru pouvoir reconnaître une seconde œuvre du même *Jubert*.

On attribue à un artiste de ce nom et du prénom de *Jacques* une *Mater dolorosa* qui existe dans l'église Saint-Pantaléon de Troyes, et plusieurs figures de l'église Saint-Ayoul de Provins. On sait, en outre, qu'en 1526 il passait marché pour la fourniture de six statues en pierre de Tonnerre, destinées à la maladrerie de Close-Barbe à Provins. La construction de la chapelle des Cordeliers remontant à 1480 environ, « il y aurait donc eu, dit M. Babeau, quarante-six ans de distance entre les deux œuvres du même artiste; si cette distance n'est pas invraisemblable, elle est cependant peu probable et l'on peut supposer, avec quelque apparence de raison, que le *Jubert* des Cordeliers et celui de la maladrerie de Provins ne sont pas le même personnage et qu'ils pourraient être le père et le fils. »

Cf. Arnaud, *Voy. archéol. et pittor. dans le départ. de l'Aube*, 1837, p. 110, lith. — Assier, *Les arts et les artistes dans l'ancienne capitale de la Champagne*, 1876, p. 93. — Socard, *Biogr. des personnages de Troyes et du départ. de l'Aube*, 1882, p. 226-227. — Albert Babeau, *Un bas-relief de l'ancien couvent des Cordeliers de Troyes et le sculpteur Jubert* (*Annuaire de l'Aube*, 1887.). — L. Le Clert, *Catalogue du musée de Troyes, archéologie monumentale*, 1890, n 297.

# TABLE.


Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon, sa statue, n° 703, p. 123.
Alou (Guillaume), sculpteur, p. 11.
Amiens. Cathédrale : statues des contreforts de la tour septentrionale, n°s 658-661, p. 46.
André Beauneveu, voir Beauneveu.
Anges, statues à l'église Saint-Martin de Laon, n°s 605, 606, p. 5.
—— Girouette au château du Lude, n° 710, p. 134.
Anne, dauphine d'Auvergne, duchesse de Bourbon, sa statue, n° 691, p. 107.
Antoine Le Moiturier, sculpteur, cf. Moiturier.
Aplemain (Pierre), sculpteur, p. 71.
Aristote (Le Lai d'), sculpture de la cathédrale de Lyon, n° 637, p. 25.
Armagnac (Jeanne d'), duchesse de Berry, sa statue (?), n° 667, p. 55.
Arras (Jean d'), sculpteur, n° 604, p. 3.
Artois (Robert d'), sa statue, n° 619, p. 10.
Avignon. Église des Célestins : tête de la statue du pape Clément VII, n° 669, p. 59 ; — tête de la statue du bienheureux Pierre de Luxembourg, n° 668, p. 58.
—— Église Saint-Martial : tête de la statue du pape Urbain V, n° 656, p. 44 ; — figures du tombeau du cardinal J. de La Grange, n°s 685, 686, p. 100.
—— Église Saint-Pierre : statuettes de la chaire, n°s 670, 671, p. 59.

Baerze (Jacques de), sculpteur, n° 676, p. 74.
Barbet (Jehan), fondeur, n° 710, p. 134.
Baudet de Merre, sculpteur, p. 11.
Bavière (Isabeau de), reine de France, buste de sa statue, n° 692, p. 109.
Bayeux. Cathédrale : Rosaces du transept sud, n° 650, p. 34.
Beaumetz (Jean de), peintre, p. 40, 77.
Beauneveu (André), sculpteur, n°s 653 et 654, p. 35, 37, 53, 57.
Beauvais. Église Saint-Jacques : tête d'une statue de saint Jacques, n° 625, p. 16.
—— Église Saint-Sauveur : tête de Christ, n° 712, p. 135.
Beauvais (Collège de), à Paris, n° 663, p. 49.
Benoisy (Guillaume de), sculpteur, p. 95.
Blanche de France, fille de Charles IV, buste de sa statue, n° 664, p. 51, 43.
Bordeaux. Cathédrale : porte du transept nord, n° 611, p. 7 ; — figures des contreforts de l'abside, n°s 612, 613, p. 8.
Bourbon (Charles I^er^, duc de), sa statue, n° 702, p. 123.




IMPRIMERIE NATIONALE.

Bourbon (Louis II, duc de), sa statue, n° 690, p. 107.
—— (Jeanne de), reine de France, sa statue (?), n° 666, p. 55.
Bourges. Cathédrale : porte de la sacristie du chapitre, n° 707, p. 133.
Bourgogne (Agnès de), duchesse de Bourbon, sa statue, n° 703, p. 123.
—— (Jean sans Peur, duc de), statuettes de son tombeau, n°s 699-701, p. 116.
—— (Philippe le Hardi, duc de), sa statue, n° 673, p. 67 ; — statuettes de son tombeau, n°s 679-684, p. 88.
Bouteiller (Jean Le), sculpteur, n° 649, p. 33.
Bouvet (Gilles), sculpteur, p. 95.
Boye (Pierre), sculpteur, p. 13.
Bréquessent (Jean de), sculpteur, p. 13.
Broxderlam (Melchior), peintre, n° 676, p. 74.
Bruges (Hennequin de), sculpteur, p. 57.
Bruxelles (Hennequin de), sculpteur, p. 95.
—— (Pierre de), peintre, p. 12.
Bueil (Pierre II de), sa statue, n° 687, p. 103.
Bueil (Indre-et-Loire). Église : statue de Pierre II de Bueil, n° 687, p. 103 ; — de Marguerite de Chausse, n° 688, p. 103 ; — de Jeanne de Montejean, n° 706, p. 132.
Bureau (Jean), sire de la Rivière, sa statue, n° 659, p. 46, 62.
Busegem (Francequin van), sculpteur, p. 95.

Caen. Église Notre-Dame : claveau d'une fenêtre de la façade sud, n° 694, p. 114.
—— Église Saint-Pierre : encorbellement de la façade occidentale, n° 631, p. 22 ; — colonnette d'une chapelle, n° 695, p. 695.
Carcassonne. Église Saint-Nazaire : corbeaux de l'abside, n°s 614-617, p. 9 ; — statue d'évêque, n° 618, p. 10.
Chaise-Dieu (La) [Haute-Loire]. Église : prophète des voussures de la porte occidentale, n° 657, p. 45.
Chanac (Guillaume de), évêque de Paris, sa statue, n° 648, p. 31.
Charles Ier, duc de Bourbon, sa statue, n° 702, p. 123.
Charles IV d'Anjou, comte du Maine, son tombeau, n° 713, p. 136.
Charles V, roi de France, sa statue, à Saint-Denis, n° 654, p. 37 ; — à Amiens, n° 658, p. 46 ; — à Poitiers, n° 665, p. 55.
Charles VI, roi de France, sa statue, n° 660, p. 46.
Chausse (Marguerite de), dame de Bueil, sa statue, n° 688, p. 103.
Chelles (Jean de), architecte, n°s 601-603, p. 4.
—— (Pierre de), architecte, n°s 601-603, 604, p. 3, 4.
Christ, en jardinier, statue à Notre-Dame de Paris, n° 649, p. 33.
—— Tête d'un *Ecce homo*, au musée de Beauvais, n° 712, p. 135.
Claus de Werve, voir Werve.
Claus Sluter, voir Sluter.

Clément V, pape, sa statue, n° 611, p. 7.
Clément VII, tête de sa statue, n° 669, p. 59.
Corbeil. Église Saint-Spire : statue du comte Haymon, n° 643, p. 27.
Cotelle (Antoine), sculpteur, p. 95.
Courtenay (Catherine de), sa statue, n° 626, p. 17.

Dammartin (Drouhet de), architecte, p. 57, 72.
—— (Guy de), architecte, p. 57.
Davy (Jean), architecte, p. 7.
Dijon. Portail de la Chartreuse, n°s 673-675, p. 67.
—— Puits de Moïse, n° 677, p. 77.
—— Musée : statuettes du tombeau de Philippe le Hardi, n°s 679-684, p. 88; — statuettes du tombeau de Jean sans Peur, n°s 693-701, p. 116; — saint Georges, statuette de la « chapelle portative des ducs de Bourgogne », n° 676, p. 74.
Dinant (Gilles de), sculpteur, p. 81.
Dormans (Jean de), sa statue, n° 663, p. 49.

Erein (Philippe van), sculpteur, p. 90, 94.

Ferté-Milon (La). Bas-relief surmontant la porte du château, n° 689, p. 105.
Flandre (Jeanne de), dame de Coucy, sa statue, n° 644, p. 29.
—— (Marguerite de), duchesse de Bourgogne, sa statue, n° 674, p. 67.
Frappart (Jean), sculpteur, p. 81.

Girard des frères mineurs, architecte, p. 119.
Guesclin (Bertrand du), connétable de France, tête de sa statue, n° 672, p. 61.

Hane (Amand de), sculpteur, p. 95.
Haymon, comte de Corbeil, sa statue, n° 643, p. 27.
Hedincourt (François de), sculpteur, p. 11.
—— (Raoulet de), sculpteur, p. 11.
Hennequin de Bruges, voir Bruges.
Hennequin de Liège, sculpteur, voir Liège.
Hennequin le Flament, sculpteur, p. 57.
Hennequin Prindale, voir Prindale.
Huerta (Jean de la), sculpteur, n°s 699-701, p. 116.
Hulst (Jean de), sculpteur, p. 71, 72, 81.
Humbert, sculpteur, p. 95.
Huy (Jean de), sculpteur, p. 57.
Huy (Jean-Pépin de), sculpteur, n° 619, p. 10, 44, 55.

Isabeau de Bavière, reine de France, buste de sa statue, n° 692, p. 109.

Jacques de Baerze, voir le nom propre.
Jacques Morel, *idem*.
Jean Barbet, *idem*.
Jean d'Arras, *idem*.
Jean de Lagrange, *idem*.
Jean de la Huerta, *idem*.
Jean de Lemprenesse, *idem*.
Jean de Liège, *idem*.
Jean de Marville, *idem*.
Jean de Rouen, *idem*.
Jean de Vienne, *idem*.
Jean le Boutteiller, *idem*.
Jean Malouel, *idem*.
Jean Pépin de Huy, *idem*.
Jean Ravy, *idem*.
Jean sans Peur, duc de Bourgogne, statuettes de son tombeau, n^os^ 699-701, p. 116.
Jeanne d'Armagnac, duchesse de Berry, sa statue (?), n° 667, p. 55.
Jeanne de Bourbon, reine de France, sa statue (?), n° 666, p. 55.
Jeanne de Flandre, dame de Coucy, sa statue, n° 644, p. 29.
Jubert, sculpteur, n° 716, p. 143.

Lagrange (Jean de), cardinal, évêque d'Amiens, figures de son tombeau, n^os^ 685, 686, p. 100, 47, 48.
Lamprenesse (Jean de), sculpteur, p. 13.
Laon. Église Notre-Dame : gâble d'une chapelle du chœur, n^os^ 607-609, p. 6;
—— Église Saint-Martin : statues de la porte de la façade, n^os^ 605, 606, p. 5; — statue de Jeanne de Flandre, n° 644, p. 29.
Launoy (Robert de), sculpteur, n° 624, p. 14.
Laurana (Francesco), sculpteur, n^os^ 713-715, p. 136, 141.
Lemere (Perrin), sculpteur, p. 95.
Liège (Jean du Hennequin de), sculpteur, n° 664, p. 44, 51, 66, 96.
—— (Jean de), charpentier, p. 54, 72.
Liefvin de Hane, sculpteur, p. 91.
Liguerque (Pierre de), sculpteur, p. 71.
Limoges. Cathédrale : chapiteau du triforium, n° 627, p. 20.
Loisel (Robert), sculpteur, n° 672, p. 61.
Louis II, duc de Bourbon, sa statue, n° 690, p. 107.
Louis X, roi de France, tête de sa statue, n° 629, p. 20.
Lude (Le) [Sarthe]. Château : girouette, n° 710, p. 134.
Luez (Pierre de), sculpteur, n° 644, p. 29.
Lyon. Cathédrale : pieds-droits de la façade, n^os^ 632, 633, p. 22; culs-de-lampe de la façade, n^os^ 634-637, p. 25.

Maciot Pavoche, sculpteur, p. 11.
Maclart, sculpteur, p. 70, 72, 95.
Mahaut, comtesse d'Artois, p. 10-13, 18, 19.
Maine (Charles d'Anjou, comte du), son tombeau, n° 713, p. 136.
Malouel (Jean), peintre, p. 77, 83, 84.
Malvito (Tomaso), sculpteur, n°s 714, 715, p. 141.
Mans (Le). Cathédrale : tombeau de Charles IV, comte du Maine, n° 713, p. 136.
Mant, sculpteur, p. 91.
Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne, sa statue, n° 674, p. 67.
Marate (François), sculpteur, p. 95.
Marseille. Église de la Major : pilastres de l'autel de saint Lazare, n°s 714, 715, p. 141.
Marville (Jean de), sculpteur, n°s 673-675, 679-684, p. 67, 88.
Maubuisson. Abbaye : statue de Catherine de Courtenay, n° 626, p. 17.
Melchior Broederlam, peintre, voir Broederlam.
Moiturier (Antoine Le), sculpteur, n°s 699-701, p. 88.
Montjean (Jeanne de), dame de Bueil, sa statue, n° 706, p. 132.
Morel (Jacques), sculpteur, n°s 702, 703, p. 119, 121, 123.
Morvillier (Philippe de), président au parlement de Paris, sa statue, n° 693, p. 112.
Mousterot (Jean de), architecte, p. 119.

Nantes. Cathédrale : figures des voussures de la porte occidentale, n°s 708, 709, p. 134.
Nouriche (Guillaume de), sculpteur, p. 16.

Orcival (Puy-de-Dôme). Église : statuette de la Vierge, n° 622, p. 14.

Pagny. Chapelle du château : buste de la statue de Jean de Vienne, n° 705, p. 131.
Paris. Abbaye de Saint-Victor : statue de Guillaume Chanac, n° 648, p. 31.
—— Cathédrale : bas-reliefs des chapelles absidales, n°s 601-603, p. 1 ; — figure de la clôture du chœur, n° 649, p. 33.
—— Collège de Beauvais : statue de Jean de Dormans, n° 663, p. 47.
—— Couvent des Cordeliers : statue de Robert d'Artois, n° 619, p. 10.
—— Couvent des Jacobins : statue de Philippe VI, n° 653, p. 35.
—— Hôpital des Pèlerins de Saint-Jacques : tête d'apôtre, n° 624, p. 14.
—— Prieuré de Saint-Martin-des-Champs : statue de Philippe de Morvillers, n° 693, p. 112.
Philippe III, le Hardi, roi de France, tête de sa statue, n° 604, p. 3.
Philippe V, le Long, roi de France, tête de sa statue, n° 630, p. 20.
Philippe VI, roi de France; sa statue, n° 653, p. 35.
Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, sa statue, n° 673, p. 67 ; — statuettes de son tombeau, n°s 679-684, p. 88.

Philippe de Morvillier, voir le nom propre.
Pierre de Chelles, *idem*.
Pierre de Luez, *idem*.
Pierre de Thury, *idem*.
Poitiers. Palais de justice : statues de la cheminée de la grande salle, n° 665-667, p. 55.
Poncelet Carne, sculpteur, p. 66.
Poncet (Jean), sculpteur, n° 130.
Ponsart (Jean), sculpteur, p. 11.
Prindale (Jean), sculpteur, n° 678, p. 71, 72, 82, 86, 94.
Privé (Thomas), sculpteur, n° 672, p. 61.

Ravy (Jean), sculpteur, n° 649, p. 33.
Raymond du Temple, voir Temple.
Renaut de Verdun, sculpteur, p. 11.
Rieux (Chapelle du collège de), à Toulouse, n°s 645-647, p. 30.
Rigny (Jean de), sculpteur, p. 81.
Robert d'Artois, sa statue, n° 619, p. 10.
Robert de Launoy, voir Launoy.
Robin (Pierre), architecte, p. 116.
Rouen. Cathédrale : figures du portail des libraires, n° 610, p. 6.
—— Église Saint-Maclou : figures des voussures du portail occidental, n°s 697, 698, p. 115.
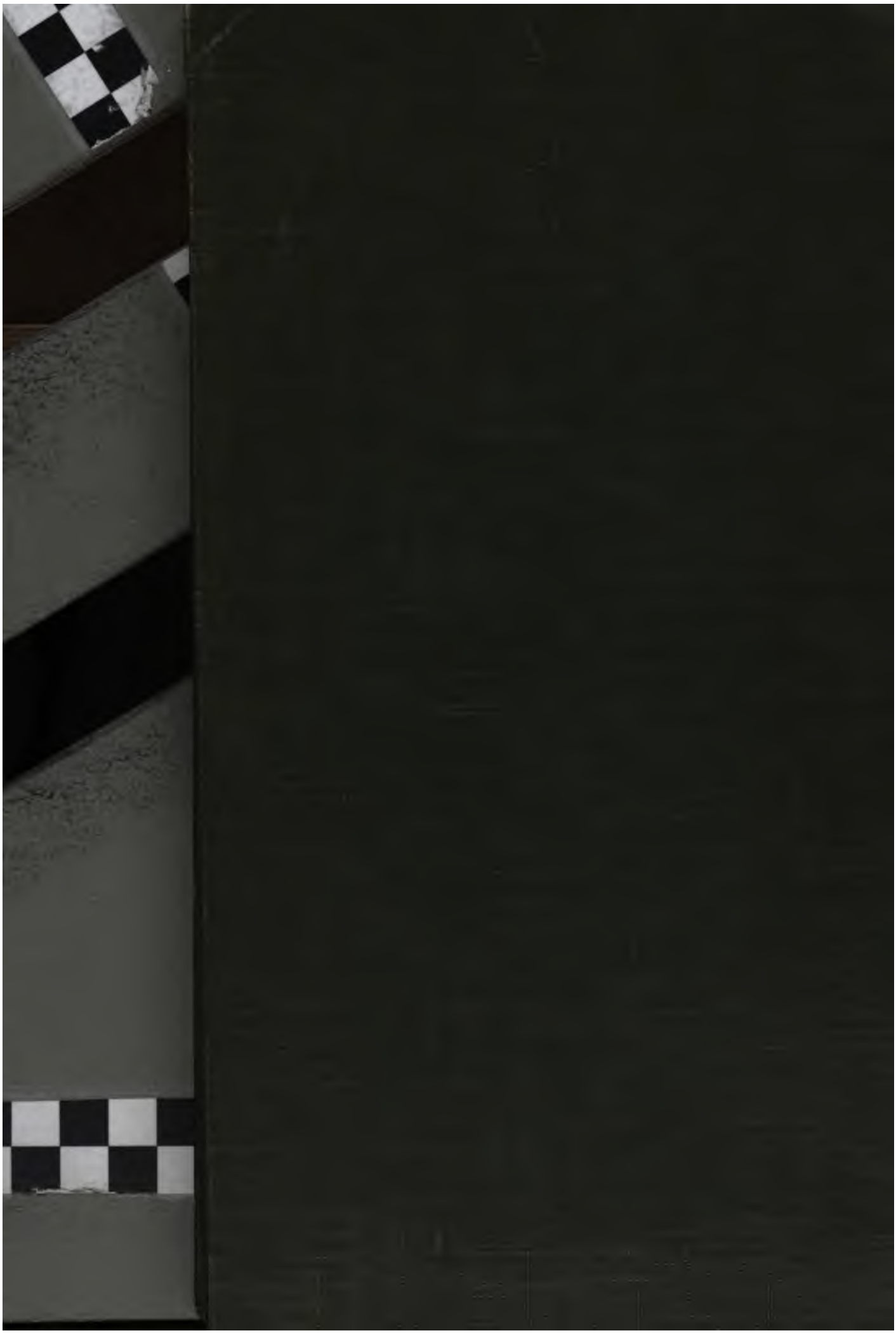
Saint-Denis. Église abbatiale : statues funéraires de Blanche de France, n° 664, p. 51 ; — de Catherine de Courtenay, n° 626, p. 17 ; — de Charles V, n° 654, p. 37 ; de B. du Guesclin, n° 672, p. 61 ; — d'Isabeau de Bavière, n° 692, p. 109 ; — de Louis X, n° 629, p. 20 ; — de Philippe III, n° 604, p. 3 ; — de Philippe V, n° 630, p. 20 ; — de Robert d'Artois, n° 619, p. 10 ; — d'une princesse inconnue, n° 655, p. 42 ; — statuette de vierge, n° 640, p. 27.
Sauvoir-sous-Laon. Abbaye : statue de Jeanne de Flandre, dame de Coucy, n° 644, p. 29.
Selles (Jean de), sculpteur, p. 95.
Senef (Gilles de), sculpteur, p. 95.
Sens. Cathédrale : soubassement de la porte de Notre-Dame, n°s 620, 621, p. 13 ; — voussures du portail de Saint-Denis, n° 628, p. 20.
Sluter (Nicolas ou Claus), sculpteur, n°s 673-675, 677, 679-684, p. 40, 67, 77, 88.
Smont (Willequin), sculpteur, p. 71, 95, 125.
Souvigny (Allier) Église : tombeau de Louis II de Bourbon et d'Anne, dauphine d'Auvergne, n°s 690, 691, p. 107 ; — Tombeau de Charles Ier de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, n°s 702, 703, p. 123 ; — cul-de-lampe, n° 704, p. 131.
Tailleleu (Gillequin), sculpteur, p. 91, 95.